

En un an, 6,005 "drop-out" à Montréal

par Lysiane GAGNON

En 1971-72, à Montréal, un garçon sur 20 "droppait" avant la fin de ses études secondaires. En 1973-74, c'était le cas d'un garçon sur 10. Le phénomène — qu'on l'appelle "désertion", "abandon prématuré des études" ou "dropping out" — a pris de l'ampleur: en 1973-74, la Commission des écoles catholiques de Montréal per-

rait l'équivalent de la population de trois grosses polyvalentes, soit 6,005 élèves (filles incluses), et le taux d'abandon, qui tourne actuellement autour de 9 p. cent, a presque doublé en quatre ans.

Dans d'autres commissions scolaires, même phénomène. La CECM semble de fait se situer dans la moyenne. A la régionale du

Saguenay, en 1973-74, le taux d'abandon scolaire était de 5.1 p. cent. L'année précédente, la régionale Deux-Montagnes perdait au cours d'études secondaires 13.5 p. cent de ses élèves. A la régionale de l'Estrie, environ 8 p. cent des élèves quittaient prématurément l'école l'année dernière.

Phénomène assez généralisé

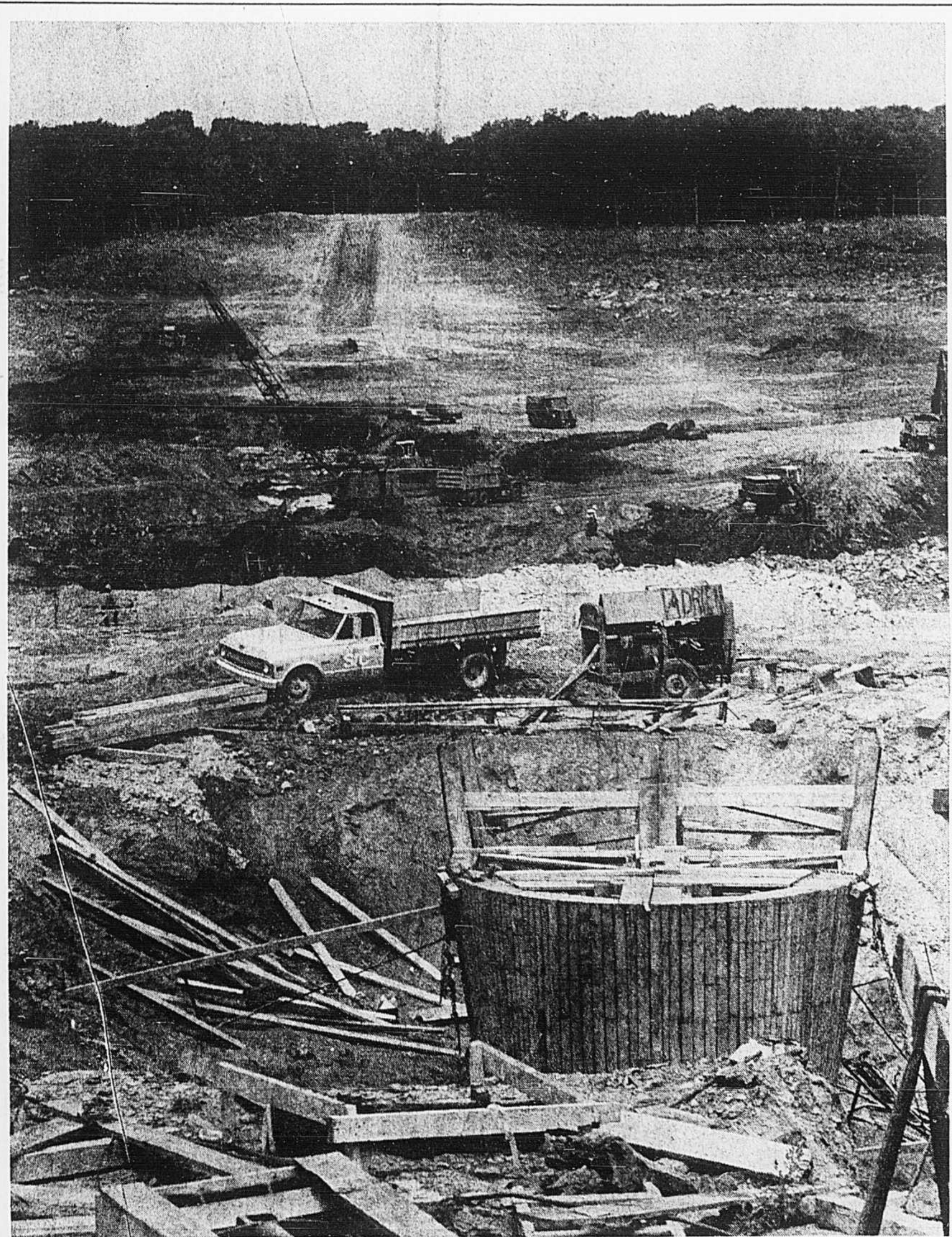
done, et fort connu au moins dans ses grandes lignes. Mais jusqu'ici, on manquait de données précises. C'est cette lacune que vient combler une équipe de chercheurs qui ont réalisé pour le compte de la CECM une étude sur l'abandon scolaire au secondaire. L'enquête a commencé en septembre 1971 et repose sur l'analyse des dossiers sco-

laire, l'interview d'un échantillon relativement adéquat de jeunes drop-out montréalais, et les témoignages des professionnels de l'aide aux étudiants. (1).

Le rapport que la CECM rendait public récemment est clair, concret, et d'inspiration progressiste. Là où d'autres se seraient contentés de parler d'élèves "marginaux"

ou "inadaptés", les auteurs de cette recherche, eux, se demandent si la faute n'incombe pas plutôt au système scolaire — et, bien sûr, à l'ensemble de la société... quoique en ce domaine, une commission scolaire soit plutôt impuissante à proposer des remèdes.

"Sans nier que l'élève qui décide Voir "DROP-OUT", page A 7



Le secteur le plus actif du chantier du barrage-réservoir de Savage Mills.

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Une petite Manic-3 érigée près de Granby

par Cyrille FELTEAU

A l'entrée de Granby, du côté droit de la route qui mène à Waterloo, un grand panneau-réclame de l'Office pour la planification et le développement du Québec (OPPDQ) résume graphiquement, de façon lapidaire, ce que produira dans deux ans le barrage Savage Mills en construction: un bassin de la plus belle eau! Un bassin, ou plutôt un lac artificiel de six milles carrés, qui contiendra un milliard de pieds cubes d'eau, soit une réserve suffisante pour parer aux besoins en eau potable de Granby et de quelques villes environnantes jusqu'en l'an... 2040!

Le panneau, qui porte en grosses lettres le nom: YAMASKA surmonté d'un dessin aux couleurs

vives pour illustrer les plaisirs de la chasse et de la pêche, précise en outre que la construction coûtera \$10 millions et que le maître d'œuvre est le ministère des Richesses naturelles. Ce chantier doit être intéressant: il faut aller voir ça! Mais où est-ce, Savage Mills? Aucun détail là-dessus sur le panneau. On s'informe autour de nous, mais trois personnes sur quatre donnent leur langue au chat.

Les contremaitres amateurs — ou encore, les simples curieux — sont rares dans le coin, apparemment. Enfin, quelqu'un nous dit que l'ouvrage en puissance se trouve dans les environs de Saxby Corners, à quatre milles de là sur la route de Waterloo. On repart et après quelques milles cahoteux sur

une route de terre, un peu au-delà du camp de vacances "Massawippi", on découvre tout à coup sur la gauche, répandu sur une grande dépression de terrain, un chantier de construction assez impressionnant, en tout cas surprenant à voir dans le fin fond d'une telle "concession". A perte de vue, les arbres ont été coupés, de longues grues se penchent à droite et à gauche, pendant que d'énormes camions se frayent un chemin à travers des nuages de poussière.

"C'est une sorte de Manic-3 en plus petit", nous affirme le jeune ingénieur en chef du chantier, Jacques Carpentier, avec une pointe de fierté compréhensible. A ma connaissance, dit-il, c'est le plus important ouvrage du genre as-

sumé jusqu'à présent par le ministère des Richesses naturelles. Il s'agit, en bref, de créer un bassin, un réservoir où accumuler les crues du printemps de la rivière Yamaska-Nord et d'en garder le contrôle pendant tout le reste de l'année afin de pouvoir répondre aux besoins croissants de Granby qui souffre d'une pénurie d'eau depuis une vingtaine d'années au moins. Le lac Boivin, où la ville s'approvisionne depuis toujours, s'assèche vite et, surtout, se pollue d'année en année. Comme on ne veut pas d'une solution temporaire, il faut voir grand et prévoir les besoins de la population accrue de Granby dans... 65 ans!

Le projet de Savage Mills est à Voir MANIC-3, page A 6

L'électricité Hausses de 20 p.c. sur 2 ans

par Roger LEROUX

QUEBEC — Les coûts d'aménagement du complexe hydro-électrique de La Grande demeurent jusqu'à nouvel ordre à \$11.9 milliards même si la puissance installée sera légèrement réduite; les Québécois n'en devront pas moins payer 10 pour cent de plus par année pour leur électricité au cours des deux prochaines années.

Les dirigeants de l'Hydro-Québec et la Société d'énergie de la Baie James n'ont pas fait de révélations surprises hier à leur comparution devant la Commission parlementaire des Richesses naturelles.

Les hausses de tarifs prévues depuis longtemps et réclamées par l'Hydro-Québec visent principalement à rassurer les financiers américains qui se sont appelés à financer la majeure partie des \$3.6 milliards d'emprunts qu'entend contracter la société d'ici à 1977.

"Il nous faudra continuer à majorer les tarifs pour protéger notre situation financière et pour conserver notre crédit", a dit le président de l'Hydro, M. Roland Giroux, aux parlementaires.

Au cours d'un entretien, il a précisé que si l'Hydro obtient le feu vert du gouvernement de hausser ses tarifs

elle présentera les meilleurs bilans de toutes les sociétés du genre au pays.

Soulignant l'importance qu'attachent les financiers à cette assurance de revenus additionnels, M. Giroux a ajouté que si les hausses sont acceptées, les bilans de l'Hydro feront apparaître assez de revenus pour financer tous les emprunts qu'elle projette même si la conjoncture est défavorable. Et dans le cas contraire? "Le gouvernement prendra ses responsabilités", s'est-il contenté de dire.

Quant à son collègue de la SEBJ, M. Robert Boyd, il a répété à maintes reprises, sans convaincre l'Opposition, que les prévisions de coûts à la Baie James demeurent à \$11.9 milliards... mais qu'une révision est en cours et que ses conclusions seront rendues publiques avant la fin de l'année.

Les dirigeants de la SEBJ jugent toujours valables des prévisions d'escalade des coûts de 7 pour cent par année en moyenne et des taux d'intérêt de 10 pour cent. "Ces chiffres, donc, sont toujours valables... à la condition qu'on ne sorte pas de son

Voir HAUSSES, page A 6

* Autres informations en page C 1

Plusieurs menaces de mort contre Allmand

OTTAWA (d'après CP) — Le Solliciteur général, M. Warren Allmand, a révélé hier qu'il était l'objet de menaces de mort à cause de son opposition à la peine capitale, et que ces menaces se faisaient de plus en plus nombreuses depuis quelques mois.

M. Allmand a précisé que la police enquêtait à ce sujet, mais que cette enquête n'avait encore donné aucun résultat.

Le Solliciteur général a déjà laissé entendre qu'il devrait songer à quitter le cabinet si celui-ci décidait de ne pas exercer son droit de commuer les peines de mort en peines d'emprisonnement à perpétuité.

Pour sa part, le président du Barreau canadien, M. William Somerville, a affirmé hier à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, que le Solliciteur général devrait démissionner s'il se sentait incapable de signer un ordre d'exécution.

On sait que M. Allmand a déclaré Voir MENACES, page A 6



M. Warren Allmand

AUJOURD'HUI

Les Cours d'appel ne pourront plus réformer les décisions du jury

— page A 2

Peu de choses ont changé à la résidence Dorchester

— page A 3

L'Ontario gèle le prix de l'essence pour 90 jours

— page C 1



— Détails en page A 6

SOMMAIRE

Arts et spectacles: A 10 à A 12
Bandes dessinées: B 8
Cinéma: A 12
Décès, naissances, etc.: D 13
Economie: C 1 à C 7
Editorial: A 4
Etes-vous observateur?: B 8
Horoscope: A 8
Informations étrangères: B 10
Jardins et maisons: D 10
LE PARRAIN: C 9
Les maux de notre langue: A 12
Loisirs et récréation: B 8
Médecine d'aujourd'hui: A 8
Mon oeil sur Montréal: A 9
"Mot-mystère": B 8
Mots croisés: C 10
Pages des lecteurs: A 5
Petites annonces: C 8 à C 11, D 2 à D 12
Radio et télévision: A 12, A 15
Sports: B 1 à B 7
Vivre aujourd'hui: A 8, A 9

Les cours d'appel ne pourront plus réformer les décisions du jury

OTTAWA (d'après CP) — Le ministre de la Justice, M. Otto Lang, a fait connaître hier son intention de soumettre aux Communes un projet de loi visant à interdire aux Cours d'appel de réformer les décisions des jurys, comme ce fut le cas dans l'affaire de l'avocat Henry Morgentaler.

M. Lang a précisé que cette mesure ferait partie d'un projet d'amendement au Code pénal dont la Chambre doit être saisie sous peu. L'inquiétude considérable manifestée dans de nombreux milieux relativement à cette pratique n'est peut-être pas entièrement justifiée, a déclaré le ministre, mais il n'en semble pas moins sage d'éliminer cette disposition du droit pénal.

On sait que la question a été soulevée lorsque la Cour suprême du Canada maintint la sentence de 18 mois de prison imposée au Dr Morgentaler par la Cour d'appel du Québec, qui avait annulé la décision d'acquiescement du jury au procès du médecin pour avortement.

La Cour d'appel avait perçu un vice de forme dans la défense, opinion que partagea la haute Cour.

L'opposition a soutenu à plusieurs reprises aux Communes que la décision de la Cour suprême mettait en danger le système judiciaire du pays devant jury. L'Association des avocats criminels de l'Ontario a adopté une attitude similaire, en affirmant que la haute Cour venait de saper un principe démocratique fondamental.

La semaine dernière, le député

conservateur John Diefenbaker a soumis en Chambre un bill privé selon lequel les Cours d'appel devraient se limiter à ordonner un nouveau procès si elles étaient en désaccord avec le verdict d'un jury.

"La lecture détaillée du jugement de la Cour suprême, a déclaré M. Lang, montre qu'il n'existe que fort peu de possibilités que le verdict d'un jury soit jamais réformé.

"Toutefois, en raison des proportions qu'a prises cette affaire, et puisque je considère cette section du Code pénal comme relativement peu importante étant donné qu'elle n'est presque jamais utilisée, il me semble que la façon la plus simple de mettre fin à la controverse est d'éliminer la possibilité qu'une Cour d'appel rende un verdict de culpabilité à la suite d'un verdict de non-culpabilité."

Le ministre de la Justice a souligné que, selon l'amendement qu'il envisage, une Cour d'appel pourra encore modifier un verdict si celui-ci a été prononcé par un juge sans jury ou s'il y a eu erreur de droit.

Par contre, si un accusé a été acquitté par un jury, la Cour d'appel ne pourra que maintenir le verdict ou ordonner un nouveau procès. Le verdict d'un jury ne pourra plus être réformé.

M. Lang a manifesté l'espoir que son amendement pourrait être soumis aux Communes avant l'ajournement pour l'été, attendu pour la fin du mois.

Québec réserve un accueil modeste à Michel Poniatowski

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — C'est avec une sobriété remarquable que le gouvernement du Québec a accueilli hier l'influent ministre français Michel Poniatowski, ami et conseiller personnel du président Valéry Giscard d'Estaing.

Ministre d'Etat et ministre de l'Intérieur, M. Poniatowski est la plus importante personnalité politique française à se rendre au Québec depuis la visite dramatique du général De Gaulle, en 1967.

Pour l'occasion, le gouvernement québécois a manifesté une renouée avec le style "low-profile" qu'il a imprimé depuis 1970 aux signes extérieurs de ses relations privilégiées avec la France, par souci d'éviter des querelles protocolaires avec Ottawa.

Cependant, compte tenu de l'éclat que M. Bourassa a voulu donner à son propre voyage à Paris en décembre dernier, l'accueil modeste réservé hier à M. Poniatowski n'a pas manqué d'étonner.

A l'aéroport provinciale de l'Ancienne-Lorette, ni pompes ni discours, pas une allocution de bienvenue. Arrivant directement de Dorval dans un appareil F-27 du gouvernement québécois, en compagnie du ministre de la Justice Jérôme Choquette, M. Poniatowski a été salué à sa descente d'avion par M. Gérard-D. Lévesque, ministre des Affaires intergouvernementales.

Il est aussitôt monté à bord d'une limousine qui, escortée de quelques mâtins, a conduit le ministre français à son hôtel — le Hilton — puis, au siège du ministère des Affaires intergouvernementales, où MM. Poniatowski et Lévesque ont conféré durant une heure.

Accusant un retard de 45 minutes sur l'horaire attribué à un ennuie mécanique du F-27, le ministre français n'a pu tenir hier la séance de travail annoncée avec M. Victor Goldbloom, ni répondre aux questions des journalistes à l'aéroport.

A l'issue de son entretien avec M. Lévesque, M. Poniatowski s'est cependant prêtée brièvement à une rencontre avec la presse.

Il a déclaré que sa visite voulait souligner l'intérêt particulier porté par la France au développement de ses relations avec le Québec, notamment à l'application du protocole convenu en décembre entre MM. Bourassa et Chirac. "J'ai d'ailleurs l'impression que ce protocole est bien parti", a-t-il confié.

Quant à une visite prochaine du président Giscard d'Estaing, M. Po-

niatowski n'a pas nie qu'elle faisait l'objet de pourparlers.

"Je viens de commencer mes contacts avec les ministres du gouvernement québécois et je dois aller à Ottawa au début de la semaine prochaine. Vous me permettrez donc de garder pour le gouvernement l'information sur cette question", a dit le ministre français aux journalistes.

En soirée, le gouvernement québécois a offert un dîner à M. Poniatowski et à son épouse. Le Premier ministre Bourassa n'y a pas assisté, mais il doit recevoir aujourd'hui le ministre d'Etat du gouvernement français.

Au cours du dîner, selon les notes remises à la presse, MM. Gérard-D. Lévesque et Poniatowski ont tous deux évoqué les accords de coopération entre la France et le Québec.

"Cette vaste entreprise dans laquelle la France et le Québec se sont engagés résolument, il y a plus de dix ans, a bénéficié d'une croissance, disons-le, exemplaire, pour ce qui est de la qualité et du nombre des échanges de personnes et de la diversité des domaines visés", a souligné M. Lévesque.

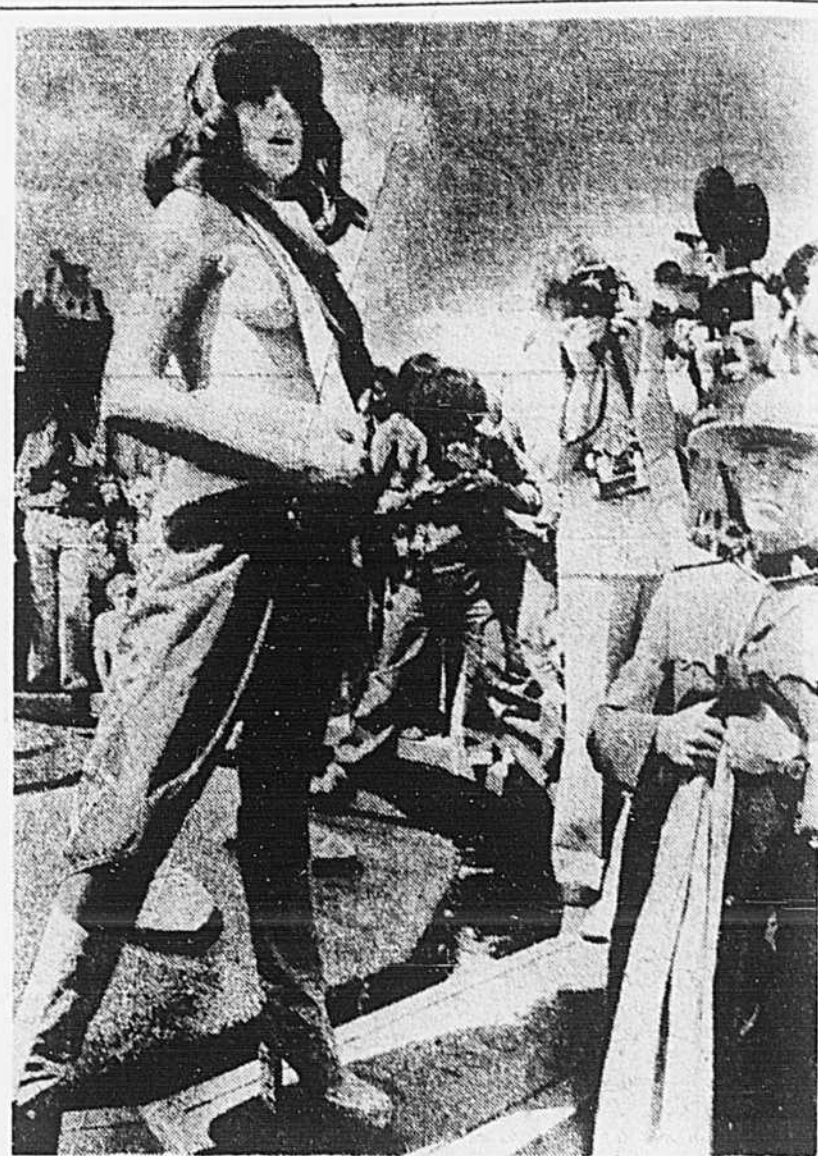
"La coopération franco-québécoise a été associée, depuis 1964, au processus de modernisation de notre société. En ce sens, on peut affirmer qu'elle a été et qu'elle demeure pour nous un facteur de changement", a-t-il ajouté.

Pour sa part, M. Poniatowski a exprimé sa confiance que la coopération franco-québécoise, encore accrue depuis le voyage de M. Bourassa à Paris, "recevra un élan renouvelé dans les années qui viennent".

Il a cependant noté que le bilan de ces relations "n'est pas aussi satisfaisant sur le plan économique que dans les domaines culturel, scientifique et technique" et il a souhaité que les efforts se poursuivent en matière économique.

Plus particulièrement, le ministre français a formé le vœu que l'on interesse davantage les petites et moyennes entreprises aux échanges franco-québécois, que l'on passe de plus en plus par des accords d'association entre entreprises des deux pays pour l'étude de projets et que l'on développe les contacts entre organismes français et québécois spécialisés dans ce domaine.

M. Poniatowski a terminé en levant son verre "en l'honneur du Canada et en particulier du Québec".



Lorsqu'un sein parut...

"Si vous vous déshabillez en public, j'avais prévenu un gendarme, vous commettrez une infraction au code pénal du Canada." Et lorsqu'un sein parut, Michelle d'Orval, une Montréalaise de 22 ans qui avait voulu poser pour un photographe, sur la Colline parlementaire, avec pour tout vêtement le drapeau canadien, fut dument arrêtée. Sa nudité avait au préalable été pudiquement recouverte d'un grand manteau noir par un gendarme qui, à en juger par son expression, semble avoir trouvé cette mission extrêmement ardue. L'éditeur du magazine, pour lequel la jeune femme avait consenti à poser de cette façon, a déclaré qu'elle avait simplement voulu "accomplir un acte patriotique avec un drapeau canadien". Tel n'est pas cependant l'avis du député libéral Leonard Holkins, pour qui ce geste constitue rien moins qu'une insulte au drapeau. La jeune femme a été relâchée en attendant le résultat de l'enquête.

LA METEO

Nos régions du sud sont sous l'influence d'une zone de haute pression, ce qui indique que le beau temps devrait se poursuivre encore aujourd'hui et demain. Par contre, une dépression sur les baies James et de Hudson associée à une zone frontale avancée, à moyenne vitesse, vers le sud-est, et la masse nuageuse ainsi que les zones de précipitation qui l'accompagnent affecteront nos régions du nord et de l'est. Les températures resteront près des moyennes saisonnières pour les prochains jours.

à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Minimum : 15 Maximum : 26	Peu de changement
Ensoleillé avec des passages nuageux	

au Québec

REGIONS	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	12 25 Nuageux, averses disp	Nuageux, averses prob
Outaouais	15 28 Ensoleillé, pass. nuag.	Peu de changement
Laurentides	15 28 Ensoleillé, pass. nuag.	Peu de changement
Cantons de l'Est	15 28 Ensoleillé, pass. nuag.	Peu de changement
Québec	13 27 Ensoleillé, pass. nuag.	Nuageux, averses prob.
Rimouski	13 23 Ensoleillé, pass. nuag.	Nuageux, averses prob.
Lac-Saint-Jean	12 25 Nuageux, averses disp.	Nuageux, averses prob.
Baie-Comeau	10 22 Ensoleillé, pass. nuag.	Nuageux, averses prob.
Sept. Îles	10 22 Ensoleillé, pass. nuag.	Nuageux, averses prob.
Gaspé	13 23 Ensoleillé, pass. nuag.	Peu de changement
Abitibi	18 27 Ensoleillé, pass. nuag.	Ciel variable et averses

au Canada

	Aujourd'hui	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé	Vancouver	12 24
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	15 30
Saskatchewan	Ensoleillé	Regina	15 30
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	14 30
Ontario	Ensoleillé	Toronto	—
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Fredericton	13 25
Nouvelle-Ecosse	Nuageux	Halifax	12 20
Île-du-Prince-Édouard	Dégagement	Charlottetown	13 20
Terre-Neuve	Dégagement	Saint-Jean	—

si vous partez

Aux Etats-Unis					
	Min.	Max.		Min.	Max.
New York	18	27	Chicago	23	29
Washington	21	28	San Francisco	12	18
Boston	17	27	Los Angeles	17	23
			New Orleans	22	30
			Miami	23	28

Vers les capitales

Paris	23	Moscou	24	Hong Kong	29
Londres	22	Stockholm	24	Lisbonne	21
Rome	30	Tokyo	21	Sydney	15
Berlin	25	Athènes	26	Tunis	28
Amsterdam	19	Casablanca	24	Vienne	24
Bruxelles	21	Genève	19	Varsovie	26
Madrid	29	Le Caire	33		

Vers les plages

Acapulco	25 30	Bermudes	24 28	Nassau	22 31
Mexico	11 22	Barbade	25 30	Rio de Janeiro	27 32

— Ces chiffres indiquent le maximum enregistré et le minimum la nuit dernière.

Les griffes de l'impôt seront un peu moins longues...

QUÉBEC (PC) — Le revenu disponible des Québécois va augmenter à partir de cette semaine alors que commence à s'appliquer la moitié de l'allégement fiscal décrété dans le dernier budget provincial.

Depuis le 1er juillet, les employeurs doivent utiliser de nouvelles tables pour le calcul des revenus à la source, de sorte que tous les salariés commenceront immédiatement à profiter de cette diminution du fardeau fiscal.

Dans son discours du budget, le 17 avril dernier, le ministre des Finances Raymond Garneau avait annoncé une série de dégrèvements d'impôt s'appliquant à l'ensemble de l'année 1975 mais dont les contribuables ne pouvaient profiter qu'à compter du 1er juillet.

La première partie du rabais ne sera remise aux contribuables que lors de la production de leur rapport d'impôt.

Les dégrèvements annoncés comportaient notamment les dispositions suivantes:

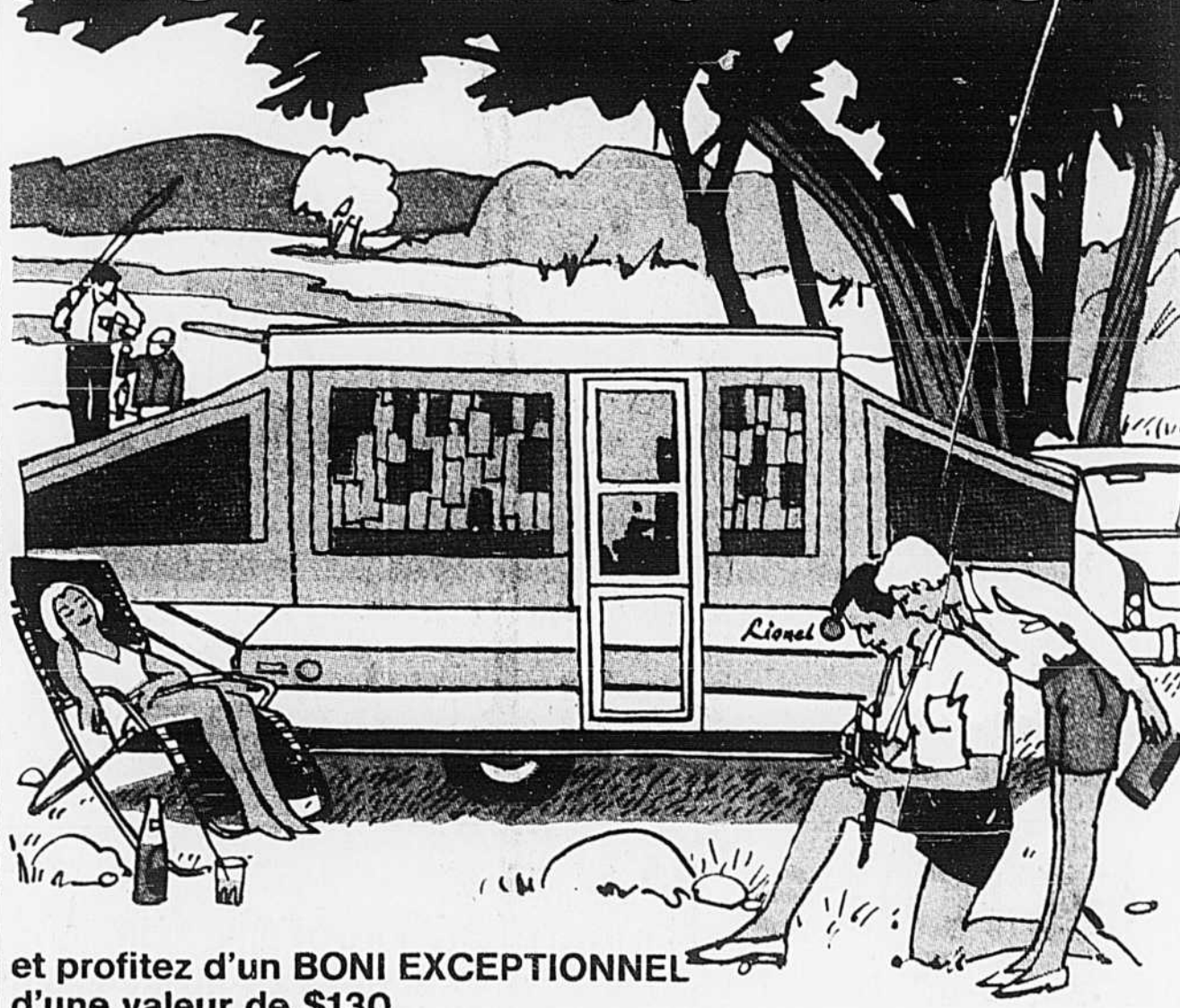
- l'exemption des célibataires était portée de \$1.500 à \$1.600;
- l'exemption des personnes mariées était portée de \$2.850 à \$3.500;
- la limite de déduction pour les frais encourus dans l'exercice d'un emploi était portée de \$150 à \$500;
- l'impôt de 10 p. cent de la première tranche de \$2.000 de revenu imposable était aboli;
- les anciens taux d'impôt sur le revenu imposable compris entre \$2.000 et \$9.000 étaient remplacés par un taux uniforme de 16 p. cent.

Quoique ces réductions touchent le revenu de tous les Québécois, les trois quarts toucheront les contribuables dont le revenu est inférieur à \$10.000 par année.

Pour un salarié marié gagnant \$500 par mois, ces dégrèvements représentent une augmentation nette de salaire de \$19 par mois, sans compter un remboursement de \$115 au moment de la production du rapport d'impôt.

Dans ce cas, les dégrèvements représentent l'équivalent d'une augmentation de salaire de près de quatre pour cent.

Faites suivre votre maison d'été!



et profitez d'un BONI EXCEPTIONNEL d'une valeur de \$130.

Pour fêter sa 25.000ème roulotte Lionel en marche sur les routes canadiennes, LIONEL vous offre gratuitement, pour tout achat de son modèle à succès, la tente-roulotte LPL 85, un équipement supplémentaire d'une valeur de \$80, soit une

roule de secours, un couvre-roule, un marche-pied, un rideau pour séparer les lits, ainsi que \$50 de rabais directement de votre concessionnaire. Cette offre est valable jusqu'au 31 juillet, alors vite voyez votre agent local ou appelez à frais virés 1-819-569-9861.

Lionel



la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 700, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Association et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Courrier de la dernière classe" — Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS	INFORMATION GÉNÉRALE
Livraison à domicile: Lundi au samedi \$1.40	RÉDACTION 874-7272
Lundi au vendredi \$1.25	874-7070
Samedi seulement 0.50	EDITORIAL 874-7030
	PROMOTION 874-7100
	RELATIONS DE TRAVAIL 874-7383
ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE	PETITES ANNONCES (à la carte)
par porteur: 13 26 \$2	Commandes 874-7111
Lundi au samedi \$16.80 \$33.60 \$67.20	du lundi au vendredi: 9h à 17h
Lundi au vendredi \$15.00 \$30.00 \$60.00	Pour changer ou annuler 874-7205
Samedi seulement \$13.00 \$26.00	du lundi au vendredi: 9h à 16:30h
par courrier:	GRANDES ANNONCES
Lundi au samedi \$28.60 \$57.20 \$114.40	Détailants 874-7300
Lundi au vendredi \$21.45 \$42.90 \$85.80	National, Télé-Presse, Vacances, voyages 874-7306
Samedi seulement \$10.01 \$20.02 \$40.04	Carrières et professions, formations 874-7320
* Minimum de 26 semaines	COMPTABILITÉ
Côte-Nord, par avion, 0.50	Grandes annonces 874-6892
	Petites annonces 874-6901

Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 16h 30 (Samedi: 9h à 16h) 874-6911



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Monsieur Noël n'est pas content!

La Sûreté du Québec, assistée de quelques membres de la GRC et d'inspecteurs en explosifs du gouvernement fédéral, a saisi, hier après-midi, pour environ \$50,000 de pièces pyrotechniques dans un entrepôt appartenant à M. Roger Noël, un commerçant établi depuis plusieurs années en bordure de la route 15, près de Lacolle, à la frontière américaine. Les "pétards" ont été confisqués parce que, apparemment, ils n'étaient pas entreposés dans une poudrière, comme le veut la loi. D'autres établissements de la même région ont aussi reçu la visite des policiers. Selon M. Noël, cette saisie ne constitue qu'une manœuvre de harcèlement de la part de la police. Propriétaire du plus important kiosque de vente de souvenirs du secteur, M. Noël ne manque pas de souligner que la visite de la police coïncide avec le congé de la fête nationale américaine. Les visiteurs américains profitent habituellement de leur passage au Québec pour se procurer des pièces pyrotechniques, dont la vente est interdite dans la plupart des États américains.

Peu de choses ont changé à la résidence Dorchester

par Georges LAMON

En dépit de la publication en mars 74 par LA PRESSE, d'un "dossier noir" sur la résidence Dorchester, située au 1650 Dorchester Ouest, à Montréal, la direction n'a guère apporté d'améliorations pour remédier à la situation qui existe dans ce que Claire Dutrisac dénonçait comme "un ghetto de la maladie et de la vieillesse".

"Ça va changer! On nous promet ça depuis longtemps", insiste M. Roland Bissonnette, président du comité des bénéficiaires, créé par la loi 65. On nous promet pour mieux nous endormir. Des améliorations, il y en a certes, mais pas pour la peine."

Pourtant, M. Raymond Brassard, directeur général du centre, nous affirme que depuis un an la situation s'est améliorée.

D'ailleurs, il insiste sur le fait que d'ici un an la résidence serait renouée complètement. On en parlait déjà en mars 74.

La situation est à ce point tendue que même (selon certaines sources d'information) un bon pourcentage du personnel préposé aux soins infirmiers et à l'entretien songeaient sérieusement à quitter leur emploi, une fois le chèque d'indexation encaissé le 3 juillet.

Certes, la reclassification des 350 pensionnaires de l'institution n'a pas aidé à améliorer la situation déjà tendue. En effet, la direction "pour se conformer à la loi de la sécurité publique" a fait transférer les pensionnaires d'étages pour les classer, selon leur état de santé. Ce qui eut pour effet de créer une certaine panique chez ces pensionnaires dont certains vivaient déjà depuis fort longtemps ensemble et s'étaient créés de petites habitudes.

Le comité des bénéficiaires soutient que ces transferts ne sont pas étrangers aux 17 décès qui sont survenus chez les pensionnaires du centre. Pourtant, MM. Raymond Brassard et Jean-Louis Vaillancourt, respectivement directeur général et directeur administratif du foyer, précisent que sur les 17 pensionnaires décédés, quatre seulement avaient été changés d'étage.

Il est même arrivé qu'on ait transféré un pensionnaire d'étage parce qu'il avait refusé de faire son lit.

M. Bissonnette a affirmé que ces transferts avaient été sérieusement ébranlés le moral de plusieurs pensionnaires. "La sénilité, dit-il, ça peut se provoquer."

Il y a également le fait qu'on ait ajouté un lit dans les charabres des 6e, 9e et 10ème étages qui en contiennent déjà trois.

Nourriture et propreté

La raison de cet ajout: permettre de libérer une chambre pour la transformer en une sorte de salle à manger qui avait été demandée par les pensionnaires.

Mais M. Brassard nous a assuré au cours d'une rencontre, que cette tentative qui s'était révélée "pas très heureuse" serait corrigée et que les pensionnaires se retrouve-

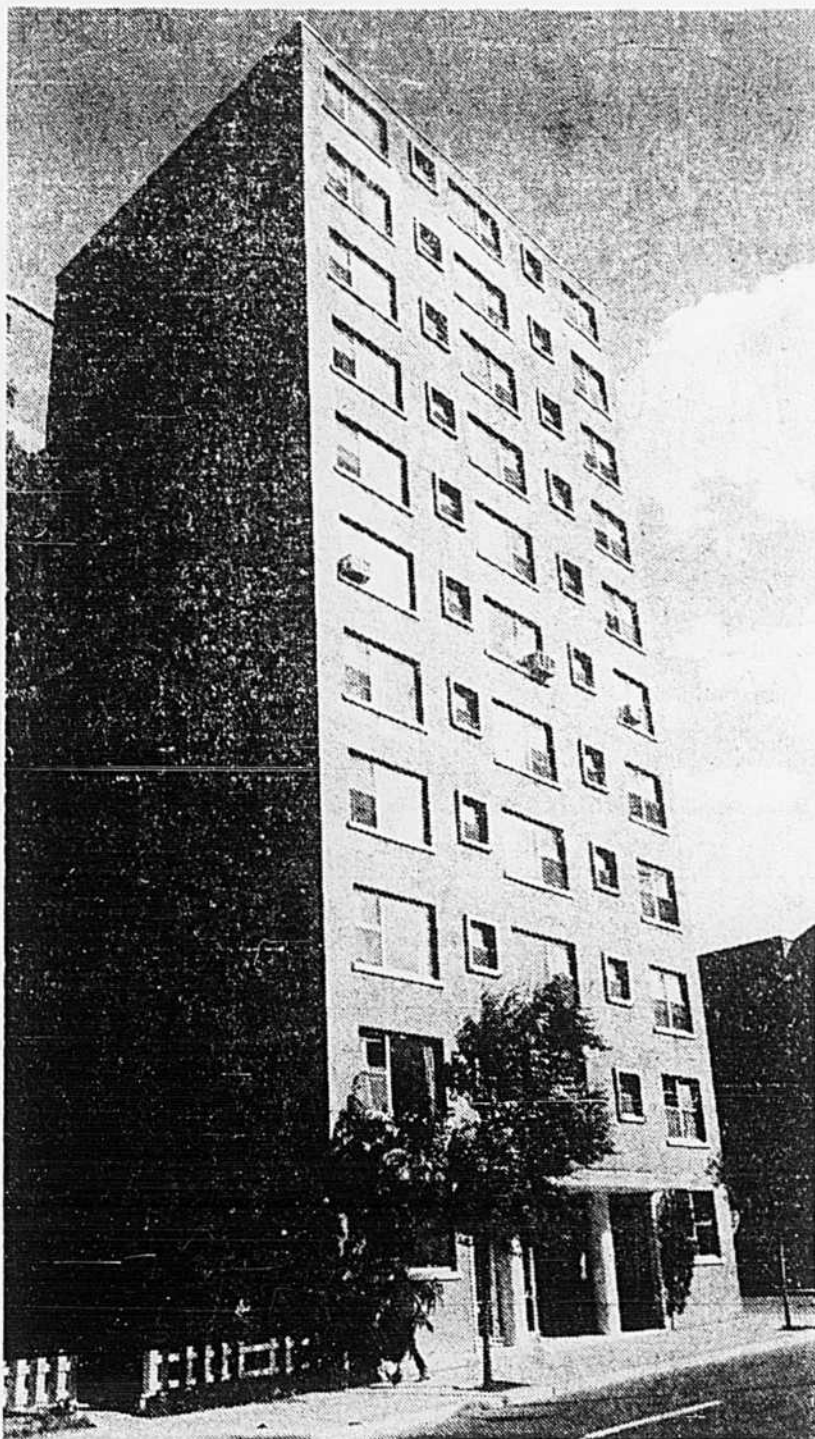


photo Armand Trotter, LA PRESSE

raient à trois par chambre. Cette promesse n'a pas encore été tenue.

Et la nourriture. Si M. Brassard se plaît à dire qu'il y a "longtemps qu'il n'a pas reçu de plaintes à ce sujet", les pensionnaires pensent différemment. M. Bissonnette est assez catégorique comme certains autres pensionnaires: la nourriture est mauvaise et mal apprêtée.

La propreté n'est pas non plus ce qu'il y a de mieux. Pourtant, M. Vaillancourt prétend que la situation s'est améliorée de 50 pour cent depuis la publication du "dossier noir".

Quant aux coquerelles dont faisait état Claire Dutrisac en mars 74, elles semblent encore se plaire à l'institution.

MM. Jean-Louis Fortier (pensionnaire) et Roland Bissonnette ont affirmé hier, avoir vu, il y a deux

semaines, des coquerelles se promener sur une plaque de lit d'un pensionnaire. Qui plus est, M. Bissonnette soutient encore avoir vu plusieurs de ces bestioles courir sur les chariots qui transportent la nourriture aux malades et dans la salle de loisirs.

C'est à la suite de cette situation que 206 pensionnaires sur les 350 (dont une centaine sont plus ou moins confus) ont signé le 5 juin 75 une pétition qu'ils ont adressée au directeur général pour dénoncer la situation, mettant particulièrement l'accent sur le manque d'humanité de la part de certains employés.

D'autre part, M. Jean-Louis Fortier adressait également le 10 mai, une plainte au Conseil régional de la santé, duquel il n'a pas encore reçu de réponse.

Personnel incompetent

Le Conseil régional a communiqué avec la direction de la Résidence à la fin de juin (les malades en ont été informés le 26 juin) mais rien n'a changé depuis.

Pourtant, le Conseil a justement été mis sur pied pour recueillir les doléances des pensionnaires et des malades en vue d'un meilleur humanisme, tel que le préconisait le ministre Claude Forget.

Le personnel est en partie incompetent. A ce sujet, MM. Brassard et Vaillancourt rétorquent qu'ils ont de grandes difficultés à recruter du personnel au salaire hebdomadaire d'environ \$100. Ils admettent même qu'en 74, il y a eu un roulement de personnel d'environ un tiers sur des effectifs de 266.

Mais, soutient M. Brassard, depuis un an et demi, un comité de formation du personnel a été formé pour entraîner d'une manière plus appropriée ce personnel, qui manque surtout, selon les pensionnaires, de psychologie et d'humanisme.

Infirmier suspendu

D'ailleurs, il n'est pas rare que des aides se permettent de rabrouer ou de secourir les pensionnaires qui ne suivent pas leurs ordres.

Il y a quelques jours, encore, un infirmier a été suspendu deux jours par la direction pour avoir maltraité un pensionnaire.

Enfin, on impute à la nouvelle directrice des soins infirmiers, Mme Gisèle Lacoste-Bienvenue, d'être un peu "le gendarme" de la maison. Certains employés que nous avons questionnés n'ont d'ailleurs guère été élogieux à son égard.

Une aide-infirmière nous a parlé de "conditions minables", dans lesquelles vivent les pensionnaires qu'on "parque comme des bestiaux".

Par ailleurs, une infirmière, tout en qualifiant les aides d'incompétents explique que les infirmières ont peur de parler.

Pour elle, la direction "ne se préoccupe pas des problèmes".

"Ça ne s'améliorera jamais, poursuit-elle, car il y a trop d'incompétents. D'ailleurs, la directrice, Mme Bienvenue, ne connaît pas les véritables problèmes du centre. On fait une enquête sur le crime organisé, renchérit-elle, mais il y aurait peut-être lieu d'en faire une sur les hôpitaux et les centres d'accueil pour personnes âgées."

La liste des doléances est longue et les termes qu'on emploie pour dénoncer les situations sont virulents.

Chez les préposés à l'entretien, c'est également le mécontentement général, selon certains que nous avons rencontrés.

"Personne ne veut rien faire, soutient un de ces employés, de peur d'être congédié ou d'être soumis à des sanctions."

Bref, la situation est très sérieuse à la Résidence Dorchester.

742 grévistes veulent retourner à United Aircraft

par Pierre VENNAT

Le comité des citoyens, présidé par Mgr Jean-Marie Lafontaine, vicaire général du diocèse de Montréal, demeure à la disposition des parties dans le conflit de la United Aircraft (Pratt and Whitney) afin qu'elles puissent en arriver au plus tôt à une entente sur un retour au travail s'inspirant du rapport qu'il a rendu public hier.

Le comité, chargé du recensement des grévistes de la Pratt and Whitney, a en effet établi que sur un total de 947 grévistes qui se sont présentés la semaine dernière aux séances de recensement tenues à Longueuil, 742, soit plus des trois quarts, désirent reprendre le travail à la compagnie, aux postes et aux grades qu'ils avaient avant la grève qui dure depuis le début de janvier 1974.

De ce nombre, 92 pour cent, soit 689, sont prêts à reprendre immédiatement le travail.

Parmi ces derniers, 164 seraient prêts, comme deuxième choix, à accepter temporairement, en attendant que soit disponible un poste correspondant à leur grade, un travail autre à l'intérieur de la compagnie que celui qu'ils faisaient avant la grève. Et 67 seraient prêts à s'inscrire à des cours de recyclage.

Si l'on compte les deuxième et troisième choix, on arrive à la conclusion que 742 grévistes veulent retourner à la Pratt and Whitney

aux postes qu'ils occupaient avant janvier 1974, que 181 seraient néanmoins prêts à accepter, sur une base temporaire, un emploi différent, et que 115 seraient prêts à suivre des cours de recyclage rémunérés.

Par ailleurs, 132 ont signé une formule de démission immédiate, en ayant la garantie qu'ils toucheraient le montant forfaitaire de \$250, en rétroactivité, ainsi que le salaire d'une semaine au taux de la nouvelle convention.

Enfin, 45 désirent conserver l'emploi qu'ils ont actuellement et être placés en "congé sans solde" de la Pratt and Whitney avec droit de rappel jusqu'en juillet 1976.

De ceux qui veulent revenir à la compagnie, 39 autres seraient prêts, comme deuxième ou troisième choix, à se résoudre à cette éventualité.

Le porte-parole du comité, Mgr Jean-Marie Lafontaine, a fait savoir hier que son groupe, formé de l'évêque de Saint-Jérôme, Mgr Bernard Hubert, et de MM. Jean-Guy Bissonnette, Carl Goldenberg, Jules Saint-Pierre, Claude Ryan et Vincent Prince, considère son rapport comme "représentatif de l'opinion des travailleurs" et a ajouté que si son mandat est "pour l'instant" accompli, il demeure à la disposition des parties "au cas où celles-ci jugeraient que son aide peut leur être utile dans la recherche d'une solution définitive au conflit".

Montréal n'est plus satisfaite de la police de la CUM

L'administration de la Ville de Montréal, jugeant très insuffisante la qualité des services policiers dans tous les quartiers de la métropole, a décidé de soumettre une plainte officielle à ce sujet au directeur de la police de la CUM.

Dans une lettre adressée à M. René Daigneault, le vice-président du comité exécutif, M. Yvon Lamarre, propose au directeur une entrevue pour tenter de trouver une solution au "laissez-aller général" que l'on constate actuellement selon lui, particulièrement en ce qui a trait à la protection des citoyens dans les parcs, les places publiques et les rues, et au sujet du bruit et de la vitesse exagérés.

M. Lamarre précise qu'il a été amené à intervenir à la suite des nombreuses plaintes formulées par les citoyens et les organes d'information.

C'est la première fois que la Ville de Montréal critique officiellement ses services de police. Jamais encore, en effet, depuis l'intégration des corps de police de l'île, l'administration du maire Drapeau n'avait manifesté de mécontentement à ce sujet, tandis que les villes de banlieue ne se défendent pas de critiquer publiquement et régulièrement la qualité de leurs services policiers, dont le coût leur semble toujours exorbitant par rapport au travail accompli.

Une certaine révolution tranquille

Si vous désirez recevoir le livre comprenant la série d'articles sur "Une certaine révolution tranquille", prière de remplir le coupon ci-dessous en l'accompagnant d'un chèque ou d'un mandat-poste (2,00 par exemplaire et 25 cents de frais postaux) au nom de LA PRESSE Ltée.

LA PRESSE LTÉE
Case postale 4100
Place d'Armes
Montréal, Qué.

Veuillez m'expédier... exemplaires du livre
"Une certaine révolution tranquille"

Ci-joint \$.....

NOM.....
(EN LETTRES MOULÉES)

ADRESSE.....

LES RESTAURANTS "LE TOIT ROUGE"

SPÉCIAL DE LA SEMAINE JUSQU'AU 11 JUILLET
de 11 h à 21 h

FILET MIGNON EN BROCHETTE

\$5.95

GRILLÉ SUR CHARBON DE BOIS

Soupe, salade verte, riz valencienne, dessert du jour et café inclus.

Menu spécial pour enfants de moins de 12 ans
INCLUS: SOUPE, DESSERT ET LAIT

STATIONNEMENT GRATUIT — SALLE DE RÉCEPTION

355, boul. LABELLE
CHOMÉDEY
(Sortie 4, autoroute des Laurentides)
681-6826

5440 est. SHERBROOKE
MONTREAL
259-3748

éditorial

la presse

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administrationROGER LEMELIN
président et éditeur

JEAN SISTO éditeur adjoint

ROCH DESJARDINS vice-président
YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

La charte québécoise des droits

Parmi les lois adoptées aux derniers jours de la session provinciale qui vient de prendre fin, il importe de souligner de façon bien particulière celle qui dote enfin le Québec d'une charte des droits de l'homme.

Cette législation nouvelle est sûrement à porter au crédit du gouvernement. Elle reflète dans son énumération des droits et libertés de la personne humaine un souci d'équité qui témoigne de la haute conscience sociale de nos législateurs. Avec cette charte, le Québec se place d'embellée au nombre des pays les plus évolués du globe.

Certes, la charte québécoise ne permettra pas d'abolir toutes les disparités entre gens de classes différentes et certains droits qu'elle proclame ne doivent pas être considérés comme automatiquement acquis. Il y aura toujours des résistances à son application. Mais la valeur éducative de la loi est là et les mécanismes mis sur pied pour la faire respecter inspirent nettement confiance.

De plus, pour ceux qui pourraient se plaindre que certains droits n'ont pas été incorporés à la charte, il importe de noter que la législation pourra toujours être complétée à la lumière de

l'expérience et à la faveur de l'évolution des mentalités.

D'ailleurs, le texte finalement adopté la semaine dernière comportait déjà d'importantes additions par rapport au texte original présenté en première lecture en octobre 1974. Le ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette, n'est donc pas fermé à toute forme d'amendement.

Parmi les amendements majeurs apportés à la suite d'une large consultation, mentionnons la reconnaissance du droit à l'information. Ce droit n'est pas accordé de façon absolue, car on ne le concède que "dans la mesure prévue par la loi", mais il se pourrait bien que, malgré cette restriction, ses implications pratiques soient fort intéressantes. On peut souhaiter en tout cas que des personnes ou des groupes de personnes voudront au plus tôt en mesurer la portée par des causes types au besoin. La libre circulation de l'information en régime démocratique est certainement d'une nécessité vitale.

À la suite de pressions de l'Opposition, le texte final de la charte proclame également le principe de l'égalité des droits, libertés et respon-

sabilités entre les époux dans le mariage. Il faut dire ici qu'on a aussi tenu compte des recommandations préliminaires de l'Office de révision du Code civil qui vont carrément dans ce sens.

Mais la principale modification apportée au projet initial concerne la portée même de la charte. Au début, il n'était pas question d'en faire une loi fondamentale. On n'a pas changé complètement d'idée là-dessus, mais on a finalement consenti à donner priorité à la charte sur toutes les lois à venir, à moins que le contraire ne soit stipulé dans ces dites lois, et on a chargé la Commission des droits de l'homme de procéder à l'analyse des lois antérieures en vue de rendre celles-ci éventuellement compatibles avec les principes énoncés dans la charte.

La loi sur les droits et libertés de la personne revêt donc un caractère privilégié. Et elle ne risque pas de rester à l'état de vœux pieux. Les champs d'application, en effet, sont généralement cernés d'assez près et des pénalités ont été prévues pour les cas d'infraction.

Ce qui rassure davantage, toutefois, c'est la création même de la Commission des droits. Cel-

le-ci aura des pouvoirs étendus, notamment au chapitre des enquêtes. Les citoyens sauront à qui s'adresser pour redresser des situations qui iraient à l'encontre de la charte.

De plus, le choix des membres de cette Commission paraît avoir été fort judicieux. On y a nommé des personnes non seulement compétentes mais ouvertes aux problèmes des droits et libertés de la personne.

On peut compter que les membres de la Commission ne se satisferont pas de faire appliquer la loi. Ils voudront sûrement aussi, à l'occasion, en signaler les faiblesses aux législateurs en vue d'en améliorer les dispositions.

En somme, le Québec assure à ses citoyens une protection accrue et le fait dans un texte de loi particulièrement solennel. Il sera difficile dorénavant de reculer. On ne pourra aller plutôt que de l'avant.

Evidemment, seul l'avenir dira quelles répercussions concrètes aura cette charte sur notre vie de chaque jour. Mais, pour l'instant, on a sûrement droit de se montrer résolument optimiste.

Vincent PRINCE

bloc-notes

Un début de solution

Le comité de notables qui a interviewé les grévistes de Pratt-Whitney de Longueuil, anciennement United Aircraft, vient de remettre son rapport au syndicat, à l'entreprise et au gouvernement. On se rappelle qu'à la suite de démarches des dirigeants syndicaux, un comité de sept personnalités religieuses et laïques avait été formé, en mai dernier, en vue d'intercéder auprès de la direction de l'entreprise pour mettre fin à une grève qui dure depuis 13 mois. Ce comité de médiation bénévole avait convenu, à la demande des dirigeants de l'entreprise, de faire le compte exact des grévistes qui sont prêt à retourner à leur emploi. À cet effet, le comité a préparé une série de questions, qu'il a posées aux grévistes, dans le but d'établir certaines modalités de retour au travail. Car, il est évident, depuis plusieurs mois, que le syndicat ne peut plus obtenir le retour au travail simultané de tous les grévistes, puisque leurs postes ont été progressivement occupés par des non-grévistes.

Selon le rapport du comité, 742 grévistes sur quelque 944 ont répondu qu'ils voulaient reprendre le travail au poste et au grade qu'ils avaient avant la grève. Et sur ce nombre 689 sont prêts à retourner au travail immédiatement. Cependant, 132 ont décidé de démissionner, à condition de recevoir une compensation, et 12 ont choisi de prendre une retraite anticipée aux conditions actuelles de l'entreprise. En outre, près des deux tiers des grévistes travaillent de façon régulière ou à temps partiel. Ce qui permet à ces grévistes de pouvoir attendre d'être rappelés au travail par Pratt-Whitney. Car la direction de l'entreprise a déjà dit qu'elle ne pouvait embaucher immédiatement, c'est-à-dire en l'espace de quelques semaines, que de 250 à 300 travailleurs, soit environ le tiers. On peut donc conclure que tous les grévistes sans travail pourraient facilement être réembauchés.

Cependant, ce retour graduel au travail n'est possible, pour les grévistes actuels, que si l'en-

treprise s'engage à les réembaucher. La direction de Pratt-Whitney serait mal avisée de refuser de reprendre à son service les quelque 800 grévistes actuellement volontaires et disponibles. Car, même si l'entreprise n'est pas légalement obligée de réembaucher tous ces grévistes, puisqu'elle n'a pas signé de contrat de travail avec eux, elle est socialement tenue de le faire, en priorité sur tous les autres travailleurs qu'elle embauchera selon les besoins de son développement. Il y a à cela deux raisons majeures.

D'abord, même si la grève est une épreuve de force, elle n'est pas une guerre à mort et n'autorise pas l'entreprise à supprimer ses travailleurs. Car l'emploi est la vie même du travailleur. Et le droit au travail a préséance sur le droit au profit, même si les lois ne reconnaissent pas encore explicitement cette priorité, qui n'a rien de bolchévique. Le climat social actuel est d'ailleurs largement le résultat des mauvaises relations patronales-syndicales. Les dirigeants d'entreprise ont donc une grande responsabilité en ce domaine.

La seconde raison est que Pratt-Whitney n'est pas une entreprise "purement" privée. Elle a reçu des gouvernements (fédéral et provincial) des subventions de plus de \$80 millions, sans compter les contrats importants dont elle bénéficie constamment. Tous ces montants viennent des impôts des contribuables. Pratt-Whitney a donc une dette de reconnaissance envers les citoyens canadiens qui lui ont accordé des capitaux et un marché lucratif. Si l'on ajoute à cela que Pratt-Whitney a toujours refusé d'accepter la formule Rand, qui fait pourtant partie des traditions syndicales canadiennes, on doit reconnaître que cette entreprise a tout à gagner à ne pas ternir davantage son image de multinationale impitoyable et arrogante. La prochaine médiation du comité de notables dira si l'entreprise Pratt-Whitney a le sens du civisme et surtout de la paix sociale.

Ivan GUAY

M. Poniatowski à Québec

M. Michel Poniatowski, arrivé hier sur notre sol, est l'un des personnages les plus importants du gouvernement français.

Ce diplômé de Cambridge et de l'Amérique une connaissance étendue. Il la connaît pour avoir séjourné à Washington comme attaché financier. Qui plus est, il connaît les États-Unis en historien. Son ouvrage, "Talleyrand aux États-Unis", publié en 1967 aux Presses de la Cité, éclaire grandement le lecteur sur l'orientation profonde de la politique étrangère de nos voisins. Indirectement, il nous apporte une connaissance meilleure de nous-mêmes, francophones d'Amérique.

Le programme de la visite comporte, après un séjour à Québec et Montréal, un arrêt à Ottawa. Je cherche en vain comment on pourrait arriver à s'étonner de cette escale dans la capitale fédérale.

Les Français n'estiment pas avoir reçu la mission de régler les problèmes constitutionnels qui affligent la vie politique du Canada. Ils ont dit et répété qu'ils ne monteraient pas plus Québécois que les Québécois eux-mêmes. Ils iront jusqu'où nous irons. Ils n'iront pas plus loin.

Dans cette perspective, les visi-

tes à Ottawa traduisent moins le souci de ne pas froisser un gouvernement fédéral ombrageux, méfiant et susceptible de la volonté de prendre acte d'une réalité: ce sont les mêmes électeurs qui élisent M. Bourassa à Québec et M. Trudeau à Ottawa. Les syllogismes les mieux construits ne peuvent prévaloir contre une évidence fondée sur les statistiques électorales.

À Québec, M. Poniatowski voudra savoir où en sont certains dossiers et connaître le cheminement de décisions arrêtées lors du voyage de M. Bourassa à Paris, à la fin de 1974. On se rappelle qu'à cette occasion, le Premier ministre avait eu des entretiens avec le Président Giscard d'Estaing.

Si le ministre français de l'Intérieur n'obtient pas tous les éclaircissements qu'il recherche, qu'il se console à la pensée que les administrés que nous sommes sont eux-mêmes fréquemment tenus dans l'ignorance des intentions réelles de leur gouvernement. Le projet de la baie James offre un bon exemple de cette interminable cérémonie des Ténébres. Lancé dans l'improvisation en avril 1971, "le projet du siècle" reste l'oeuvre d'improvisateurs.

Guy CORMIER



document

"La commission scolaire catholique est la structure qu'il faut maintenir"

— S. E. Mgr Grégoire

Dans une lettre qu'il a récemment fait parvenir à M. Jacques Mongeau, président du Conseil scolaire de l'île, Son Excellence Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal, fait connaître sa position sur l'aspect confessionnel de la restructuration scolaire. Voici le texte intégral du document :

Monsieur le président, À la suite des audiences publiques sur la restructuration scolaire auxquelles a participé l'Office de l'éducation du diocèse de Montréal, et après avoir pris connaissance des comptes rendus et des commentaires des journaux, il m'apparaît opportun de communiquer le plus clairement possible ma position sur l'aspect confessionnel de cette question.

À ma connaissance, la majorité de la population catholique de Montréal désire des écoles vraiment confessionnelles. Mes multiples contacts pastoraux m'amènent à rencontrer un grand nombre de personnes un peu partout dans le diocèse. En maintes occasions, des gens sollicitent mon appui pour réclamer le maintien d'écoles catho-

ques qui soient soutenues par des structures adéquates.

Lorsque nous parlons d'école catholique, nous faisons référence à une école confessionnelle conçue en fonction de notre milieu. Ce portrait de l'école catholique est longuement décrit dans le document "Voies et Impasses", publié par le Comité catholique au cours de 1974. Le concept d'école catholique signifie que la dimension religieuse est assumée de plein droit dans le projet éducatif, que la conception chrétienne de l'homme et de la vie y est reconnue comme principe d'inspiration et de cohérence de l'action éducative; il signifie également que dans cette institution l'étudiant est au centre de tout, qu'on lui permet de se développer pleinement à tous les plans: physique, intellectuel, affectif, social, moral et religieux; il requiert enfin que les divers aménagements de l'école favorisent la réalisation de ces objectifs.

Cette conception de l'école catholique, axée sur le développement intégral du jeune et respectueuse de son cheminement, requiert un consensus certain au niveau du

personnel, des étudiants et des parents, sur des valeurs fondamentales à poursuivre. Il ne s'agit donc pas d'une école neutre où l'on offrirait un enseignement religieux. Il ne s'agit pas non plus d'une école ghetto, mais d'une école qui, tout en étant accueillante à tous, possède un caractère spécifique qui lui vient de son inspiration propre.

Pour traduire sa pensée en termes opérationnels, le Comité catholique a promulgué un règlement qui détermine les normes à respecter pour la mise en oeuvre d'une telle école catholique. L'application de ce règlement au niveau de l'école exige logiquement l'élaboration de politiques appropriées au niveau de la commission scolaire. Cela veut dire qu'à tous les paliers de responsabilité: cadres, commissaires, il faut retrouver des personnes qui poursuivent les valeurs éducatives chrétiennes et prennent leurs décisions en conformité avec celles-ci.

Les tentatives antérieures (projets de loi 62 et 28) pour présenter une formule qui permettrait à une commission scolaire unifiée de gérer différents types d'écoles cat-

portaient de graves lacunes pour l'école catholique. Aucune n'offrait des soutiens juridiques ou administratifs adéquats pour la promotion d'une véritable école catholique.

Ces raisons m'invitent à vous donner clairement ma position: la commission scolaire catholique est la structure qu'il faut maintenir pour assurer la mise en oeuvre de l'école catholique. Cette position ne veut en rien brimer les personnes qui, notamment dans le secteur francophone, ne partagent pas la foi catholique. Celles-ci devraient pouvoir jouir, même à l'intérieur de ces cadres, d'écoles qui leur conviennent, ainsi que la loi le prévoit depuis quelques années. La création de telles écoles "autres" aurait pour effet de clarifier la situation dans ce secteur.

Je vous remercie de la bienveillante attention que vous accorderez à la présente.

Recevez, Monsieur le président, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

PAUL GREGOIRE,
Archevêque de Montréal

Les bingos: un autre son de cloche

Au dossier des bingos dans l'Eglise paru jusqu'ici dans "La Presse", je crois qu'il ne serait pas juste qu'on ne fasse pas entendre un autre son de cloche. Je ne veux pas parler au nom de mes 14.000 paroissiens (ils sont aussi différents dans leurs opinions que les autres Québécois) mais simplement apporter le témoignage d'une communauté paroissiale qui a décidé de vivre l'Evangile le plus fidèlement possible. Cela s'appelle dans les Ecritures: se convertir. Or, Jésus nous dit que toute conversion commence par un détachement des biens matériels: "Va,

vends tout ce que tu possèdes... et suis-moi". Comment vivre ça en paroisse aujourd'hui?

Le Conseil de Pastorale et les marguilliers de St-Pierre-Claver, à Montréal, ont pris une option difficile mais ferme. Ils avaient à choisir entre la vie et l'argent. Le chemin le plus facile est rarement le plus conforme à l'Evangile. Côté finance, ils ont décidé de rejeter la solution alléchante des bingos. Sur le plan humain, c'était de la folie que de se priver d'une source de revenus aussi facile que fabuleuse (voir les chiffres de Florian Bernard, LA PRESSE, 7 juin 1975).

Nous sommes situés dans la zone grise de Montréal; toutes les paroisses alentour ont leur bingo, excepté nos voisins de l'Immaculée Conception. L'entretien du temple, beau, immense et d'un autre âge, coûte cher. Il y a encore toute une nuée de parasites qui se collent à l'Eglise mais qui ne veulent rien savoir de l'Evangile. Ceux-là réclament des sous à grands cris...

La détermination, l'initiative, la foi, la "folie" des chrétiens engagés ont eu raison jusqu'à maintenant de toutes les difficultés matérielles, sans bingos... L'Eglise St-Pierre-Claver, comme un grand

arbre, abrite, parce qu'elle est libre, non seulement des gens qui viennent prier, (le sacré reste sacré), mais aussi des handicapés qu'on rejette ailleurs, des vieillards qui s'y défendent paisiblement, des jeunes qui font du théâtre, du ballet, du sport. Des pauvres de toutes sortes... "il y en aura toujours parmi vous"; ça, on le sait, ici. On a perdu la bataille des garderies. On ne démissionne pas pour autant.

On n'est pas des saints; notre foi a des grands pas à faire. On ne joue pas aux pharisiens; on ne juge personne. Mais on se dit qu'il

y a des décisions à prendre dans l'Eglise d'aujourd'hui. Le rapport Dumont, dans son ensemble, est resté lettre morte "pour une Eglise radicale". Il fallait commencer par mettre les vendeurs du temple dehors. Nous l'avons fait.

Ensuite, il fallait renouer avec la meilleure tradition de l'Eglise qui a toujours fait la promotion des valeurs humaines. Le bingo, comme il se pratique en ville, est un outil d'abrutissement humain; il étouffe, peut-être inconsciemment, tout élan vital. On veut sauver des églises, et on perd l'Eglise. Les jeunes ne s'y trompent pas; ils ne sont pas attirés par ce monde-là.

Derrière les bingos, il y a bien sûr beaucoup de compromissions. Il y a aussi une réalité qu'on ne veut pas voir: que des paroissiens trop peu nombreux ne peuvent plus soutenir leur église, en certains endroits. Qu'on arrête de camoufler le problème. Mais il y a par-dessus tout un manque de confiance de part et d'autre...

Il y a aussi des chrétiens catholiques qui assument leurs responsabilités: ici et ailleurs. Humblement.

R. Lambert, curé,
Paroisse St-Pierre-Claver,
Montréal.

Pauvre 8e (?) langue!

En décembre 1974, mon beau-frère acheta une fournaise au prix de \$1.200. Au mois d'avril 1975, une explosion se fit entendre: c'était la fournaise: il y avait de la fumée, ça sentait beaucoup l'huile et un voyant rouge était allumé.

Avant téléphoné au vendeur, celui-ci déclara que tout cela était normal. Vu que la fournaise était encore dans sa période de garantie et non satisfait de la réponse du vendeur, mon beau-frère écrivit à la compagnie qui fabrique ces fournaises (Duo-Matic of Canada, Waterford, Ontario) et leur raconta ce qui était arrivé.

Voici la réponse textuelle qu'a bien daigné lui adresser le directeur général des ventes de la compagnie, M. William Seaton:

"Thank you for your letter. Would you please send me the same letter in English as we are not in a

French speaking area, and of the 7 languages used among our staff French is not amongst them."

J'en suis resté bouché bée: pourtant le dépliant dans lequel ils venaient leur fournaise est en français.

S'il y a jamais eu de la bassesse dans une réponse, je crois que celle-là touche le fond. Je ne m'abaisserai pas à la profondeur de ce directeur général des ventes et ne le traiterai pas de pauvre imbécile.

Je crois que je vais référer le cas au Commissaire aux langues officielles à Ottawa.

Je ne suis pas séparatiste mais je crois que mon beau-frère est en train de le devenir. Pauvre Confédération, pauvre 8e langue! Bah! De toute façon, comme l'a dit mon patron, cette compagnie n'est probablement pas orientée vers la vente.

Yvon BELIVEAU,
Lachine.

Le Canada anglais a sa culture

Je m'adresse à M. Marcel Pénin dont l'article du 31 mai "Le puissant lobby de Time et Reader's Digest" prétendait que la culture canadienne-anglaise n'existe pas. M. Pénin a ainsi fait connaître sa croyance dans le mythe québécois qui veut que les Canadiens anglophones sont sans culture, que seulement les Québécois en ont de cette substance qui en fait un peuple distinct des Américains.

Que veut dire ce mot "culture"? Est-ce qu'il ne signifie pas la totalité des aspects intellectuels d'une civilisation, y compris le comportement et la langue de sa collectivité, et toutes les réalisations artistiques et scientifiques qu'elle peut mettre en évidence?

Les anglophones du Canada ont leur langue à eux, distincte, bien sûr, de celle des francophones, mais aussi distincte de celle des Américains; elle a son orthographe et ses accents régionaux qui ne ressemblent en rien à ceux des Américains — ce que les francophones en général ont de la difficulté à comprendre, vu que la connaissance d'une langue seconde n'apporte pas nécessairement une sensibilité des subtilités de cette langue. Par ailleurs, un Canadien anglophone reconnaît généralement avec facilité l'Américain par son comportement (autre sa façon de parler), sa façon de se vêtir, son expression corporelle.

En ce qui concerne les sciences et les arts, les Canadiens anglophones ont beaucoup contribué à la mé-

decine, le génie, la physique, pour ne nommer que quelques disciplines scientifiques; ses artisans et artistes sont aussi reconnus que ceux des Etats-Unis ou même du Québec. Historiquement, depuis deux siècles, les Canadiens anglophones se sentaient tellement différents des Américains, qu'avec leurs concitoyens francophones, ils repoussaient l'empêchement à leur égard, c'est surtout de la part des francophones qui s'américanisent de plus en plus par les biens de consommation, leur choix d'endroits de vacances, leurs attitudes complaisantes envers les multinationales américaines et leurs transactions immobilières.

Ainsi, la société canadienne anglophone montre, autant que sa contrepartie francophone, des qualités dignes d'un peuple unique. C'est dans ce contexte que le gouvernement fédéral pense ralentir l'importation des revues américaines, qui ont pour effet de diluer la contribution canadienne. C'est naturellement une menace beaucoup plus intense à l'endroit des anglophones qu'à l'endroit des francophones, vu l'usage de la langue anglaise dans les revues américaines. Il ne s'agit pas, comme veut nous le faire croire M. Pénin, d'un favoritisme à l'endroit de l'industrie anglophone des périodiques vis-à-vis l'industrie francophone. Il ne s'agit pas non plus du soutien d'une industrie d'un peuple sans culture.

Robin ANSERSEN
Québec

A qui sont ces forêts?

La nouvelle politique forestière du Gouvernement relative à l'aménagement intensif des forêts privées, qui vise à inciter les propriétaires forestiers à se soumettre au régime forestier (fermes forestières ou groupements forestiers), imposera des restrictions ou servitudes au droit de propriété. En effet, en accordant une aide quelconque aux détenteurs de boisé de ferme ou de ferme forestière, l'Etat, par les nouvelles mesures législatives, sera en droit d'exiger un contrôle de l'administration en contrepartie des avantages financiers, fiscaux ou techniques.

Chez plusieurs propriétaires forestiers, le manque de motivation, l'absence de politique forestière, l'adaptation de l'aide gouvernementale et la déficience des structures de vulgarisation et de mise en marché, justifient l'intervention de l'Etat dans le secteur de la forêt privée. La politique forestière du Gouvernement consiste à mettre en valeur le patrimoine forestier par l'application d'un certain nombre de principes, tels que la participation volontaire des propriétaires forestiers, la participation des forêts publiques et privées à la réalisation des objectifs de production de matière ligneuse et de maintien d'espaces boisés, par l'utilisation des Syndicats de producteurs de bois comme base d'une nouvelle organisation professionnelle pour travailler au niveau de chaque région à la promotion de la gestion des forêts privées. En outre, cette poli-

tique devra laisser aux particuliers le loisir de voir à l'administration de leurs bois. L'ingérence directe dans la gestion des forêts privées n'est pas de la compétence légale ni de la vocation naturelle du Gouvernement. Elle ne doit prescrire ni interdire aux propriétaires aucun mode de gestion particulier.

Considérant les profits immédiats que les propriétaires peuvent retirer de leurs boisés, un bon nombre (25%) y voient un placement à long terme en cas de coup dur ou de besoin. Cependant, à titre de locataires du terrain, ce bois peut nous être confisqué sans préavis. En effet, l'Etat peut en tout temps s'accaparer par expropriation de la totalité ou d'une partie des forêts privées dans le but de poursuivre ses objectifs, ou par crainte de les voir glisser entre les mains de spéculateurs ou approprier, si vous voulez, par des gens de l'extérieur de la région et à des fins de villégiature ou de récréation.

C'est pourquoi, par mesure de précaution, je suggère que tout propriétaire (de bonne foi) de boisé privé sous billet de location devrait effectuer des démarches auprès du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, par l'intermédiaire de son Comité de citoyens, pour se faire remettre les lettres patentes dans les plus brefs délais et ce, AVANT d'intégrer son lot boisé à un plan d'aménagement.

Guy A. Remington,
Lot 14, rang B, Canton Pope
Val Limoges, (Labelle) P. Q.



Steve McQueen dans "The Towering Inferno"

L'envers (ou l'enfer) du décor...

La version française de "The Towering Inferno" nous est arrivée et va pouvoir maintenant transmettre à tous les petits Canadiens français la peur d'avoir un jour à emménager dans un appartement situé à un étage supérieur au 81e, dans un gratte-ciel tout neuf. Parallèlement, deux revues d'architecture viennent de publier leur analyse du film et le moins qu'on puisse dire est qu'elles ménagent leurs compliments à l'égard des auteurs. Le film a beau se mériter les félicitations de bien des organismes publics pour avoir éveillé un grand nombre de consciences sur les dangers de l'incendie, il n'en demeure pas moins qu'il reste une différence entre avertir et faire peur au monde, surtout au détriment de la réalité et de la vraisemblance. Comme il n'est pas donné à tout le monde de recevoir ces revues spécialisées chez soi et que ces faits touchent plus le grand public que les milieux spécialisés, je trouve utile d'en rapporter ici l'essentiel.

La revue Canadian Building News stipule qu'une explosion éventuelle — et non une vingtaine de meurées inexplicables, comme dans le film — peut survenir et secouer

les parois et conduites intérieures à l'immeuble, qui absorberont une proportion importante de l'intensité du choc, mais de là à détruire le mur extérieur en béton renforcé de barres de métal en causant des marques réparties sur trois étages, comme filmé, il y a un pas à ne pas franchir, surtout si l'on a auparavant précisé que les techniques les plus modernes ont été utilisées dans la construction d'un tel immeuble. Il est également facile de dire que le système d'extincteurs automatiques ("sprinklers") a fait défaut, encore faut-il tenir compte que cela n'arrive que par suite de vandalisme, fermeture des valves, cassure des tuyaux ou négligence dans l'entretien (dans un gratte-ciel neuf?). Il est également totalement faux de faire "contribuer" à l'incendie, à quel degré significatif que ce soit, le plâtre des murs ou son substitut moderne, le "dry-wall".

Nous en arrivons au point le plus significatif du film: la propagation de l'incendie. Vous pouvez peut-être trouver normal qu'un feu qui se déclenche au milieu de la nuit ait le temps et la possibilité de consu-

mer les cinquante étages qui se trouvent au-dessus avant le lever du jour, mais quand on sait qu'il faut un minimum d'une heure aux flammes pour passer d'un appartement à un autre, que les plus hautes constructions modernes préfèrent les matériaux non combustibles au contre-plaqué et aux structures de bois, et que dans le film, le feu est censé se développer dans une cage d'ascenseur ou un puits destiné à la mécanique, où il ne se trouve pratiquement rien à brûler, on reste rêveur...

Quant à The Canadian Architect, elle souligne le rôle farfelu joué par l'architecte (Paul Newman) jouant l'immeuble, cherchant à repérer sa gaffe en exécutant des prouesses dignes d'un cascadeur professionnel. C'est le héros type, tout en un, ouvrant une boîte de circuits et sachant exactement quel fil trancher, bien que n'ayant apparemment pas participé à une inspection détaillée du terrain, entrant en maître chez lui, écartant assistants et autres importuns, filant à son bureau s'offrir sa jolie petite amie sans jamais convoquer ses collègues, ingénieurs ou inspecteurs, faisant tout

lui-même, bref, une image très peu réaliste du sérieux de la profession. Il aura fallu cette super-catastrophe pour lui faire dire le mot de la fin: "Je recommence, et cette fois-ci, je vais le construire comme il faut".

L'ironie de tout ça, conclut Canadian Building News, est qu'ils se sont attaqués à l'un des types de construction les plus sûrs: le gratte-ciel. On ne mentionne pas beaucoup les pertes de vie beaucoup plus importantes lors d'incendies dans les théâtres, boîtes de nuit ou maisons résidentielles peu élevées. Les deux revues s'accordent à dire que si cette production se veut film-catastrophe, c'est bien dans les deux sens du terme qu'il faut l'entendre. La panique qu'un tel film risque de créer lors d'un incendie sera bien plus mortelle, en fait, que les dangers réels.

En d'autres termes, l'avertissement (valable) a été amplifié au-delà de la vraisemblance pour les besoins de l'action. Si jamais il vous arrive d'aller voir le film, restez "cool", ça vaut mieux pour tout le monde.

Charles MONTPETIT,
Montréal.

Notre gouvernement à l'esprit ouvert...

J'ai lu avec intérêt la lettre signée par le docteur Augustin Roy, secrétaire général de la Corporation professionnelle des Médecins du Québec, laquelle fut publiée dans LA PRESSE, édition du samedi 31 mai 1975.

Est-il possible qu'il existe encore en 1975 au Québec, des gens occupant des postes responsables qui ne suivent pas les enseignements de notre maître et chef, l'honorable premier ministre, monsieur Robert Bourassa?

L'honorable premier ministre n'a-t-il pas répété maintes et maintes fois à qui voulait l'entendre, que le gouvernement des cent associés qu'il dirige est le plus illustre, le plus génial, le plus intègre ("nommez-moi un seul exemple de patronage, se plaît à répéter notre "cheu") et le plus rapide à régler les problèmes de notre société?

Je ne lis pas souvent les journaux par les temps qui courent, mais je suis "moralement" certain que déjà le ministre et le roi de la construction ont démissionné de leur poste respectif et que l'épuration sur les chantiers de la construction va bon train.

Après tout, l'enquête de la Commission Cliche aura coûté des millions aux contribuables. De plus, lorsque des scandales politiques éclatent en Ontario, les ministres impliqués ont l'habitude de démissionner ou tout du moins, d'offrir à démissionner. L'équipe de monsieur Bourassa est sûrement de la même école.

Je suis également moralement rassuré qu'il était nécessaire que les Québécois mangent de la charogne, également en dehors des campagnes électorales, pour permettre au grand gouvernement que dirige monsieur Bourassa de divertir le public d'ici et du monde entier avec une autre commission d'enquête sur la viande. Ceci ne permet-il pas de semer et mettre en déroute la poignée de séparatistes, de socialistes, de communistes et d'agents agitateurs fédéraux qui demeurent encore sur le territoire et qui seraient tentés de passer au peigne fin les travaux de la baie James ou des Jeux olympiques?

J'ai moi-même compris le grand message libéral. Pour certains, la vérité apparaît à vingt ans; pour d'autres, il faut attendre l'approche

de la quarantaine. C'est mon cas, car, voyez-vous, j'avais appuyé les grévistes de l'Asten-Hill de Valleyfield au printemps de 1973, alors que ces derniers revendiquaient une amélioration de la qualité de l'environnement dans cette usine de transformation de l'amiante. J'avais même consacré une émission de ligne ouverte sur ce sujet à la station radiophonique locale, d'autant plus "écoulée d'en haut" que les médecins industriels et radiologistes de l'endroit, déjà convertis aux grandes doctrines de monsieur Bourassa, savaient mieux que moi plaire par la complaisance et la complicité tacite au régime (ce qui s'apparente à la déclaration de 116 médecins coupables sur l'avortement). J'avais par surcroît osé publier sous la rubrique "Libre opinion" dans "Le Devoir" du 7 janvier 1972: "Le sort fait aux victimes d'accidents de travail au Québec".

Point n'est le besoin d'ajouter que mon lot fut la répétition des événements d'avril 1970, c'est-à-dire qu'à l'élection provinciale d'octobre 1973, les plurinationales du coin m'ont "ramassé" pour la deuxième fois en quatre ans, car, voyez-vous,

je représentais en 1970 et 1973, à titre de candidat, une formation politique différente de la glorieuse (sic) équipe qui constitue présentement le gouvernement le plus dynamique de l'histoire du Québec!

Le gouvernement, si l'on se fie à monsieur Bourassa, en est un à l'esprit ouvert, démeuré par surcroît et convaincu de la vététrétranquille qu'il n'existe au Québec que des problèmes posés par des agitateurs politiques fédéraux pour sous-miner la confiance de la population envers son gouvernement, pouvant mener à l'élection d'un gouvernement séparatiste!

Allons, docteur Roy, ne rentrez-vous pas dans les rangs?

Guy Blanchard, M.D.,
Montréal.

S.V.P. LA PRESSE publie avec plaisir les lettres qui répondent aux conditions suivantes: intérêt du sujet, concision, courtoisie dans la discussion, nom et adresse de l'auteur. Elle se réserve le droit de les abréger au besoin et d'accorder priorité aux lettres dactylographiées.

Pas de vacances sur les chantiers olympiques

Les ouvriers pourront travailler à taux double

par Pierre VENNAT

Une entente pour le moins inusitée, conclue dans les corridors de la Commission de l'industrie de la construction, permettra aux 1,200 ouvriers des chantiers du COJO, au stade et au village olympiques, de travailler pendant les deux semaines de vacances de la construction en étant payés, en

guise de compensation, à temps double.

Les entrepreneurs responsables de la construction des installations olympiques avaient demandé à la Commission de l'industrie de la construction une permission pour garder les chantiers ouverts pendant les vacances, vu "l'urgence".

Mais les membres de la CIC

s'aperçurent vite qu'ils n'avaient pas le droit, légalement, de donner une telle permission, rien dans les statuts de la CIC ou dans le décret de la construction ne prévoyant comme "urgence" la tenue des Jeux olympiques.

C'est alors qu'on décida d'arrêter de "jouer au fou".

Et c'est ainsi qu'à la mi-juin, les commissaires de la CIC "suspendi-

rent" leurs délibérations, se réunirent tout à fait au même endroit et avec les mêmes personnes et décidèrent, en tant que "parties au décret", de conclure entre elles une "convention collective", ce qu'ils pouvaient légalement faire puisque la majorité des associations patronales et la majorité des associations syndicales étaient d'accord pour "demander au ministre la permission d'amender le décret".

La convention collective étant ainsi signée, les commissaires de la CIC reprirent leur séance pour prendre connaissance de l'entente entre les parties, qu'ils avaient eux-mêmes signée. Ailleurs au Québec, au moins 50,000 travailleurs de la construction prendront des vacances payées du 12 au 28 juillet et la plupart des chantiers seront fermés. Seules exceptions permises: les

chantiers "industriels" où des travaux "urgents" sont nécessaires.

Sont considérés dans les "urgences", les travaux d'ascenseurs, de réfrigération et de climatisation ainsi que les ponts et les routes.

Mais le Complexe Desjardins, par exemple, fermera ses portes comme la plupart des gros chantiers ordinaires. Et ce sera, pour une fois, légal.

Enquête sur la mort d'une enfant qui avait mangé de la viande en conserve

Les résultats d'examen en laboratoire devraient faire connaître, aujourd'hui, si oui ou non une fillette de 10 ans, Line Carboneau, de Shawinigan, est morte, lundi matin, d'avoir mangé de la viande en conserve.

L'autopsie, pratiquée mardi à l'Institut de médecine légale du Québec, à Montréal, n'a pas, jusqu'ici, permis d'établir la cause véritable du décès.

La fillette, enfant de M. et Mme Gaston Carboneau, du 4013, rue Sainte-Marthe, à Shawinigan, est morte peu après 3 h. 30, lundi matin, soit une trentaine d'heures après avoir mangé un sandwich "tartiné" d'une viande qui se vend en quantité de trois onces.

L'enfant, d'une famille qui en comptait deux autres, était la seule à avoir mangé de cette viande, après quoi elle fut prise de maux d'estomac et de vomissements. Dimanche matin, le Dr Nicolas Francoeur, de Saint-Tite, ordonnait l'hospitalisation de la fillette, ceci après examen.

La fillette a donc été transportée au Centre hospitalier Lafleche, à Grand-Mère, et après y avoir été traitée, un médecin autorisait son retour à la maison.

Les malaises ayant recommencé, il a fallu une seconde fois transporter l'enfant au même hôpital. Elle était alors 7 h, dimanche soir. Elle devait mourir vers 3 h. 30, lundi matin.



Le projet de la Ste-Anne n'atteindrait pas le milliard

Un porte-parole de l'Hydro-Québec a confirmé hier la nouvelle parue dans LA PRESSE à l'effet que l'Hydro-Québec a l'intention de construire une centrale hydroélectrique sur la rivière Sainte-Anne, près de Saint-Raymond-de-Portneuf.

Mais aucune décision ne sera prise avant 1977, alors que les études d'ingénierie et d'écologie seront terminées.

Il s'agirait d'une centrale à réserve pompée, à fonctionnement intermittent, capable de produire jusqu'à un megawatt. Un premier réservoir contiendrait la nappe d'eau. Aux périodes de grande consommation d'énergie, cette eau serait vidée dans un second réservoir, situé plus bas; c'est la chute d'eau entre ces réservoirs qui actionnerait les turbines. Entre les périodes de consommation de pointe, l'eau serait rempliée dans le premier réservoir, pour que le processus se répète.

Ce porte-parole a cependant estimé le coût d'un tel ouvrage à 300 millions de dollars de 1974, et non pas à un milliard, tel qu'annoncé hier.

Une autre source à l'Hydro se prononce cependant avec plus de modération. Sans nier que des études sont présentement en cours, ce porte-parole affirme qu'elle ne déboucherait pas nécessairement sur la construction d'un barrage en cet endroit de la rivière Sainte-Anne.

"Ces études écologiques, financières et techniques déboucheront sur des recommandations présentées en 1977 à la commission hydroélectrique du Québec qui, elle, décidera si le barrage sera construit ou pas" précise cette seconde source.

HAUSSES

(SUITE DE LA PAGE A 1)

contexte le montant de la facture globale".

M. Boyd a révélé que les dépenses prévues de la SEBJ au 31 décembre 1975 se situent à \$1,115,000,000 alors que les prévisions budgétaires s'établissent à \$1,740,000,000 soit un écart de 4 pour cent.

Pour le chantier de LG-2, la valeur des contrats octroyés au 1er mai dernier atteignait \$813 millions pour des estimations de \$733 millions; une escalade de 12 pour cent.

Les propos rassurants du président de la SEBJ, qui a notamment souligné la productivité des travailleurs depuis mai 1974, n'ont fait qu'aviver la haine des membres de l'Opposition de connaître les résultats de l'étude menée par la société.

L'aménagement de La Grande coûtera \$11,9 milliards même si, de l'aveu, de M. Boyd, la réduction de 10,340 à 10,020 megawatts de la puissance installée du complexe pourrait se traduire par des économies de \$100 millions environ.

La SEBJ a en effet modifié ses plans de sorte que la centrale LG-1 sera construite à un autre endroit et sa puissance réduite; celle de LG-3 sera moins importante que prévue et celle de LG-4 plus puissante; enfin, le réservoir Canapiscou subira aussi des modifications.

Bien que 320 megawatts représentent un bloc d'énergie suffisant pour alimenter la moitié du Québec métropolitain ou encore cinq papeteries moyennes, aucune question n'a pas été posée par l'Opposition.

MANIC-3

(SUITE DE LA PAGE A 1)

L'étude depuis au moins dix ans, nous apprennent diverses sources du ministère à la suite de l'ingénieur Carpentier. La phase proprement dite de la réalisation a débuté le 6 janvier 1975. Elle devrait se terminer au printemps de 1977 alors qu'à la faveur des crues du printemps, un lac de six milles carrés ou moins (deux milles de largeur sur trois milles de longueur) se sera formé en amont d'un barrage de terre de 60 pieds de hauteur et d'un demi-mille de longueur.

Le panneau-réclame de l'OPPDQ à l'entrée de Granby résume comme suit les grands objectifs de l'ouvrage de Savage Mills: améliorer la qualité de l'eau, augmenter le débit, fournir de l'eau aux villes et aux industries, favoriser la récréation.

A la fin de septembre 1973 — il y a donc près de deux ans — le ministre responsable de l'Environnement, M. Victor C. Goldbloom, donnait une conférence de presse à

Saint-Hyacinthe pour annoncer que l'aménagement des eaux de la rivière Yamaska exigerait des dépenses de l'ordre d'au moins \$100 millions. Telle était la conclusion d'ensemble que l'on pouvait tirer du rapport de la mission technique d'aménagement des eaux de la rivière Yamaska, publié sous l'égide de l'OPPDQ. "Pour empêcher la dégradation accrue des nappes d'eau de la Yamaska, qui est d'ailleurs fortement polluée, précisait-on dans le rapport, on propose la construction de 51 postes d'épuration, la reconstruction de 19 réseaux d'égouts municipaux, l'installation de 22 nouveaux réseaux d'égouts sanitaires et l'établissement de 12,000 à 14,000 installations sanitaires privées.

Un égout à ciel ouvert

Dans son rapport, la mission soulignait que la Yamaska "sert d'égout à ciel ouvert pour la plupart des riverains: seulement 2 p. 100 de la population est desservie par des postes d'épuration d'eau, 156 émissaires d'égout se déversent dans les cours d'eau et la majorité des industries ne traitent pas les eaux usées avant leur rejet dans les nappes d'eau". Selon une rapide enquête que nous venons de

mener dans la région, seule, apparemment, la ville de Cowansville a déployé un effort considérable depuis ce temps pour ériger de nombreux intercepteurs d'égout dans ses limites.

Afin de pallier, d'autre part, le manque d'approvisionnement en eau dans le bassin de la Yamaska, la mission technique (formée de spécialistes d'une bonne dizaine de ministères et d'organismes gouvernementaux du Québec) recommandait l'aménagement de trois barrages-réservoirs qui desserviraient Granby, Cowansville et Valcourt, entre autres. Le barrage de Savage Mills est l'un de ceux-là.

Le coût de la réalisation est assumé par Québec et Ottawa, en vertu d'un programme fédéral-provincial d'aménagement des eaux. L'un des grands avantages d'un réservoir comme celui de Savage Mills réside dans la possibilité d'une sorte d'épuration naturelle des eaux par la descente des matières en suspension au fond du lac artificiel, mais aussi par voie de "vidange", opération commandée artificiellement par les ingénieurs surveillant le barrage.

"Jusqu'à présent, nous a confié l'ingénieur Carpentier, nous avons travaillé sans avoir à déplorer d'accident grave. Hier, malheureusement (le 2 juillet), un camionneur, Yvon Côté, 41 ans, s'est noyé en tombant avec son camion dans l'un des trous creusés pour servir d'amorce au canal d'évacuation de l'eau."

MENACES

(SUITE DE LA PAGE A 1)

mercredi qu'il serait incapable d'apposer sa signature sur l'ordre d'exécution d'une personne condamnée à mort pour le meurtre d'un policier ou d'un gardien de prison.

Selon le solliciteur général, son devoir ne consiste pas à signer des arrêtés de mort mais plutôt à protéger la population du Canada.

"Si telle est son attitude, a fait remarquer M. Somerville, je ne comprends pas comment il pourrait continuer à occuper ses fonctions."

D'après lui, la peine de mort est prévue dans les livres de loi canadiens dans des cas spécifiques depuis le

grand débat de 1967. Le Cabinet, toujours d'après la loi, a la prérogative de commuer une peine de mort en emprisonnement à perpétuité. Cependant, a poursuivi M. Somerville, si le Cabinet abuse de son droit de clémence — comme il l'a fait jusqu'à présent — il fait tout simplement obstruction à l'application d'une loi votée par le Parlement.

"Pas encore"

Entre-temps, le Premier ministre Trudeau a déclaré aux Communes hier que M. Allmand "n'avait pas encore" offert sa démission.

M. Trudeau a émis cette remarque tandis que le solliciteur général était une fois encore soumis aux critiques de l'Opposition pour sa prise de position sur la peine capitale.

Le député conservateur Pat Knowlan ayant demandé si M. Allmand pourrait continuer d'appliquer la loi "d'un oeil seulement", le Premier ministre a répondu que M. Allmand avait laissé entendre qu'il lui faudrait prendre une décision si le Cabinet décidait de ne pas commuer une peine de mort.

"Il ne m'a pas encore soumis sa démission", a ajouté M. Trudeau, en paraissant insister légèrement sur le mot "encore".

La sécurité

L'Opposition a demandé par ailleurs laquelle des deux prémisses était exacte, la promesse faite par M. Allmand aux gardiens de prison d'accroître leur sécurité ou la décision du gouvernement de soustraire \$11.5 mil-

lions des prévisions de dépenses relatives aux nouvelles prisons et au personnel des institutions pénales, dans le cadre de son programme d'austérité.

M. Allmand a répondu qu'il désirait renforcer la sécurité interne des prisons, ainsi que la procédure d'escorte des détenus.

Il a déclaré par la suite aux journalistes que la coupure des dépenses budgétaires n'affecterait pas les projets d'engagement de nouveaux gardiens. Elle ne fera que retarder d'un an ou deux les travaux prévus dans certaines institutions pénales. Par contre, la nouvelle prison à sécurité maximum des provinces maritimes sera construite comme prévu, de même qu'un nouveau centre en Colombie Britannique, si un endroit approprié peut être trouvé.

REMAIN TU VAS MOURIR!

tu vas mourir de rire en écoutant le Festival de l'Humour Québécois diffusé sur les ondes de CKAC de 9:30 à 11:00



A la course de Loto-Perfecta, les quatre premiers chevaux à se présenter au fil d'arrivée portaient les numéros suivants: 4-5-9-1.

Tous les participants qui avaient indiqué, sur leur billet, le numéro 4 sous la lettre A, 5 sous la lettre B, 9 sous la lettre C et 1 sous la lettre D gagnent dans l'ordre, ce qui rapporte \$1038.40 pour une mise de \$1.

Ceux qui avaient choisi les quatre mêmes numéros 4-5-9-1 mais dans un ordre différent, gagnent dans le désordre, ce qui leur mérite \$38.20 pour chaque mise de \$1.

Les gains ont été partagés entre 59 prix dans l'ordre et 2,689 prix dans le désordre.

L'histoire cachée des "drop-out" À Montréal, 6,005 "drop-out" en un an... et la proportion a doublé en quatre ans

(SUITE DE LA PAGE A 1)

d'abandonner ne peut plus rencontrer les exigences de l'école, écrivent les auteurs de la recherche, nous disons qu'il n'est pas toujours le premier responsable de ses échecs scolaires, qu'il peut être dans une situation familiale difficile et inextricable, que des besoins urgents de "primo vivere" le forcent à aller travailler, que les incohérences d'une organisation scolaire peuvent tuer sa motivation, que l'adolescent ne trouve plus chez le personnel enseignant un modèle d'identification, que l'influence des pairs (les camarades) peut être la raison primordiale de ses actes."

On verra, dans les articles ci-joints, que ce rapport met en lumière quelques-uns des problèmes les plus sérieux de l'école "post-réforme scolaire", et notamment le système des voies (par lequel l'enfant classé en "allégé" perd rapidement toute motivation et toute

confiance en soi) et le perpétuel statut de "parent pauvre" du secteur professionnel.

C'est encore dans les zones défavorisées (les régions administratives I et II) que l'on trouve le plus grand nombre de drop-out, quoique l'on note que des régions de classe moyenne, comme la III et la IV, la proportion des jeunes "déserteurs" ait tendance à s'accroître. On constate aussi que parmi les facteurs qui mènent à l'abandon prématuré des études, il y en a qui sont directement liés à la pauvreté: le manque d'espace et de silence pour étudier, les problèmes familiaux que l'insécurité financière rend souvent encore plus aigus, etc.

En 1973-74, plus de la moitié des "dérocheurs" (57,7 p. cent) étaient des garçons. Le dropping-out est le fait d'un garçon sur 10, et d'une fille sur six.

On quitte l'école de plus en plus jeune

C'est vers 16 ou 17 ans (un an et

Les textes sont de Lysiane GAGNON

parfois quelques mois seulement avant l'acquisition éventuelle du certificat d'études secondaires) que l'on devient drop-out. Mais l'étude de la CECM montre que l'on déserte l'école de plus en plus tôt.

Les drop-out illégaux (qui ont moins de 15 ans, l'âge limite de la scolarité obligatoire) ont augmenté de façon significative en quatre ans: ils formaient 9 p. cent de l'ensemble des drop-out en 1971-72 et 16 p. cent en 1973-74. En chiffres absolus, cela veut dire qu'il y avait l'an dernier, à Montréal, 963 enfants qui auraient dû selon la loi être à l'école et qui étaient... ou? On ne peut pas, théoriquement, en-

trer sur le marché du travail avant 16 ans, et 80 p. cent d'entre eux, sortant du secteur général, n'avaient pas l'once d'une formation technique. Il semble que la majorité de ces très jeunes drop-out quittent l'école pour cause de maladie ou pour "aider à la maison"... ou encore parce qu'ils manquent totalement de motivation.

Les retards scolaires

La grande majorité des drop-out ont accumulé depuis plusieurs années des retards scolaires, particulièrement en français et en mathématiques. 63 p. cent des "dérocheurs" n'ont pas suivi normale-

ment les cours de français au cours des années antérieures: 31 p. cent sont en retard d'un an par rapport au programme régulier, 23 p. cent sont en retard de deux ans, 7 p. cent son en retard de trois ans, et 2 p. cent accusent un retard de quatre ans. En anglais (langue seconde): 65 p. cent des décrocheurs sont en retard. En mathématiques, c'est le cas de 61 p. cent.

On constate enfin que plus un élève "déroche" jeune, plus il a subi de retards scolaires. Plus de 90 p. cent des drop-out du secondaire I ont accumulé des retards et des échecs. C'est le cas de 45 p. cent des drop-out du secondaire II, de 30 p. cent de ceux du secondaire III, et ces proportions décroissent légèrement à mesure que l'on monte de niveau.

Pourrait-on en déduire que là où un adolescent de 16 ans quitte l'école par besoin ou par goût de gagner sa vie au plus tôt, un adolescent du secondaire II, lui, quitte l'école par pur découragement?

Chose certaine, le décrochage proprement dit survient après une période plus ou moins longue où l'élève s'absente de plus en plus souvent. L'enquête montre que le quart des élèves qui s'absentent six jours et plus au cours des deux premiers mois de l'année scolaire sont des décrocheurs potentiels, et, pour beaucoup, un signe avant-coureur du "dropping-out".

(1) Conduite sous la responsabilité de la Division des Services spéciaux de la CECM, l'enquête a été surtout animée par Mme. Aline Grandvaux-Bourbeau, travailleuse sociale, et M. Guy Bourbeau, responsable des projets sociaux à la CECM.

C'est le secteur professionnel qui "perd" le plus d'élèves...

Au secteur professionnel court, un élève sur trois "déroche" avant la fin du secondaire. Au secteur professionnel long, un élève sur cinq décroche. C'est le secteur général qui fournit, proportionnellement à sa population, le moins de drop-out: seulement 7 p. cent.

Bien sûr, comme le secteur général a plus d'élèves que les autres secteurs, il s'y trouve plus de drop-out en chiffres absolus, mais ce qui attire l'attention, c'est qu'une aussi forte proportion des élèves du professionnel soit si peu motivée à terminer un cours qui, théoriquement, conduit directement au marché du travail.

Tout se recoupe: c'est dans les régions les plus défavorisées que l'on compte le plus de drop-out, c'est dans les voies allégées que l'on compte le plus de drop-out: 54 p. cent des décrocheurs proviennent des voies faibles en français, 34 p. cent viennent de la voie régulière, et seulement 2 p. cent viennent de la voie forte ou enrichie.

Et c'est l'élève du professionnel qui a le plus tendance à "drop-per"...

C'est l'un des aspects du problème le plus longuement commenté par les auteurs de ce rapport sur l'abandon scolaire. "Devant ces chiffres, écrivent-ils, on peut se demander si la population d'élèves inscrits dans les secteurs professionnels n'est pas à toute fin pratique considérée à la CECM comme une population marginale qui ne reçoit pas, de ce fait, toute l'attention voulue...". Marginale, en effet: alors que la Commission Parent prévoyait que 48 p. cent de la population du secondaire allaient s'engager dans des cours de mé-

tiers et 33 p. cent dans le secteur général, les relevés de la CECM pour 1973-74 fournissent les taux suivants: 84 p. cent des élèves sont au général, et seulement 12 p. cent apprennent un métier (au professionnel long).

"Les objectifs de ce cours, estiment les chercheurs, ne sont pas assez explicites, les critères d'admission sont souvent remis en cause, la clientèle est déjà étiquetée comme "problème", ce secteur est mal perçu par les étudiants et les éducateurs... Comment s'étonner que ces élèves soient peu valorisés et qu'ils espèrent trouver sur le marché du travail un statut qu'ils recherchent?"

Le rapport propose que l'on rende obligatoire, dans les polyvalentes, le cours "exploration technique" (sorte de cours d'introduction générale aux métiers), histoire de favoriser l'orientation d'un plus grand nombre d'élèves vers l'enseignement professionnel. Le rapport signale aussi la nécessité de prévoir des "passerelles" et d'ouvrir le cul-de-sac où aboutissent actuellement, sur le plan académique, les cours du professionnel: si un finissant du professionnel au secondaire pouvait ensuite passer à un cours de niveau collégial, "un plus grand nombre d'étudiants opteraient pour le professionnel". Le comité propose, au chapitre des recommandations, diverses autres mesures pour revaloriser le secteur professionnel (redéfinition des objectifs, dosage entre les formations pratique et théorique, stages industriels, possibilité de se présenter aux examens de certification avant d'avoir fait toute la scolarité de la dernière année, etc.).



L'élève qui décide d'abandonner ses études parce qu'il ne peut plus rencontrer les exigences de l'école n'est pas toujours le premier responsable de ses échecs, selon les auteurs du rapport, qui mentionne plusieurs autres raisons.

Le jeune "drop-out" se trouve dans une situation précaire

Et qu'est-ce qu'ils font, après, les jeunes "drop-out"? Pour les auteurs de ce rapport sur l'abandon scolaire, leur situation est "précaire", et n'a rien à voir avec le tableau idyllique et assez mythique du jeune qui prend enfin son envol vers la liberté!

La majorité (56,4 p. cent) des drop-out interrogés travaillent à temps plein... mais ils se retrouvent, en plus grande proportion que ceux qui ont fini leur secondaire, dans des emplois subalternes, moins rémunérateurs et plus instables. Plus du quart (26,3 p. cent) sont manoeuvres ou journaliers, alors que seulement 7 p. cent des finissants se retrouvent dans cette catégorie d'emploi. 16,3 p. cent des drop-out sont opérateurs de machines (seulement 8,7 p. cent des finissants), et 37,5 p. cent des drop-out ont des emplois d'ordre clerical alors que c'est le cas de plus de la moitié (54,4 p. cent) de ceux qui ont complété leur secondaire.

Mais il y a plus: seulement 9,6 p. cent des drop-out retournent ensuite aux études à temps plein... tandis que la majorité (66,6 p. cent) de ceux qui ont terminé leur secondaire continuent à étudier — au cégep vraisemblablement.

A côté de ce 56,4 p. cent de drop-out qui travaillent à temps plein, il y en a 17,1 p. cent qui se cherchent un emploi, et c'est pour ces derniers une chose plus difficile à obtenir que pour les finissants: tandis que 13 p. cent des décrocheurs ont effectué plus d'une démarche auprès des employeurs pour obtenir leur emploi actuel, seulement 6 p. cent des finissants ont effectué autant de démarches.

Et les autres?... 4 p. cent des décrocheurs "aident à la maison", 3 p. cent se marient (on ne dit pas si ces deux dernières catégories sont constituées de filles), seulement 2 p. cent font "des voyages et des expériences personnelles", et seulement un p. cent se contente de se reposer.

Et pourquoi "déroche-t-on" de l'école? Là-dessus, les sentiments des drop-out et les opinions des conseillers d'orientation qui les ont rencontrés ne concordent pas toujours. La majorité des décrocheurs (42 p. cent) allèguent qu'ils ont le goût de travailler, qu'ils ont trouvé un emploi ou ont un projet de travail. Mais seulement 16 p. cent des conseillers estiment que c'est là la raison prioritaire. Ces derniers mettent beaucoup plus l'accent sur d'autres raisons (difficultés scolaires, problèmes familiaux ou financiers, ces dernières raisons étant très peu citées par les jeunes — comme si, peut-être, ils en étaient gênés ou ne voulaient pas se l'avouer à eux-mêmes). Les auteurs de la recherche estiment quant à eux que le drop-out "oublie" plus facilement que les spécialistes de l'orientation les raisons profondes qui l'ont peu à peu amené à décider un jour de quitter l'école.

Des suggestions en guise de remèdes au moins partiels Abolir les "voies", revenir au tutorat, ouvrir l'école au milieu...

Le groupe de travail qui a effectué pour la CECM une longue enquête sur l'abandon scolaire au secondaire propose, en guise de remèdes au moins partiels, une série de mesures qui, une fois mises en oeuvre, pourraient grandement transformer le visage de l'école:

● Notamment, l'établissement d'une école-pilote où il n'y aurait plus de "voies" ni de degrés, dans le but d'éviter toute forme d'étiquetage. Qui dit projet-pilote dit qu'il serait possible de généraliser la formule après étude. Cette école-là n'aurait plus d'élèves "allégés", plus d'élèves "réguliers" ni "enrichis". Les plus forts aide-

raient peut-être les plus faibles et ces derniers seraient peut-être plus motivés.

● On insiste sur la nécessité de respecter les choix de cours de l'élève. C'est ce que devait théoriquement permettre la réforme scolaire, mais dans les faits, mille et une contraintes empêchent souvent l'élève de s'orienter selon ses aspirations.

● Pour pallier l'aspect impersonnel de la grosse école moderne, on suggère le retour de la formule du tutorat au secondaire, et la constitution de groupes plus stables. (Le rapport n'explique pas, toutefois, comment cela serait conciliable

avec la polyvalence et le système d'options.)

● Le système doit s'assouplir (et permettre aux adolescents qui tiennent à travailler de poursuivre leurs études), il doit s'efforcer de prévenir le "dérochage" prématuré (par des mesures de dépistage systématique et d'évaluation pédagogique, et au besoin des cours sérieux de rattrapage surtout au niveau du premier cycle), et accroître les ressources destinées à l'aide individuelle aux étudiants.

● Ouvrir l'école au milieu, permettre aux parents et aux élèves de participer plus concrètement aux transformations nécessaires. Les

reglements internes devraient être discutés et acceptés par consensus. Et cette participation devrait s'intensifier, et s'élargir encore plus dans les milieux défavorisés.

● Il faudrait enfin s'occuper, rapidement et sérieusement, de chaque élève qui annonce son intention d'abandonner prématurément ses études. Chaque école devrait avoir une personne responsable de ce travail, et discuter avec l'éventuel drop-out de ses raisons d'abandon, de ses possibilités de retourner aux études — à temps plein ou à temps partiel, ou encore lui faciliter l'accès "aux différentes ressources susceptibles de l'aider dans sa nou-

velle situation". Cette aide concrète et personnalisée pourrait également être le fait des autres élèves eux-mêmes: le comité recommande que l'école encourage l'organisation, par les étudiants, d'un service d'entraide et d'information.

Car l'enquête montre aussi que les drop-out se sentent seuls et négligés. Lorsqu'ils furent contactés par l'un des responsables de la recherche, plusieurs ont eu comme réaction de remercier l'enquêteur "d'avoir pensé à eux"... et, selon eux, c'était la première fois depuis leur départ de l'école que quelqu'un semblait s'intéresser à leur situation.

MEDECINE & D'AUJOURD'HUI

Cigarette et bébés trop petits

Est-il exact que des études scientifiques ont démontré que les bébés qui naissent de mères qui fument pendant la grossesse sont plus petits que la moyenne?

Effectivement, des enquêtes scientifiques tendent à démontrer que les mères qui fument pendant leur grossesse accouchent d'enfants de taille plus petite que la moyenne, c'est-à-dire qu'elles donnent naissance à des enfants un peu plus petits que la moyenne des enfants nés de mères qui ne fument pas.

Cependant, il se peut fort bien qu'une mère qui fume accouche d'enfants qui pèsent 3, 9 ou même 10 livres à la naissance, ce qui ne détruit pas pour autant le résultat des recherches mentionnées plus tôt. Puisqu'il s'agit d'une moyenne, il est certain que certains bébés nés de mères qui fument sont quand même très gros.

Par contre, il faut tenir

compte de la quantité de tabac fumée par la personne. Il se peut qu'une personne qui fume beaucoup ait un organisme davantage marqué par la nicotine qu'une autre qui fume moins. Notons en passant que le fait de fumer n'a rien à voir, toutefois, avec la naissance de bébés prématurés. Il semble que l'effet de la cigarette sur le fœtus se limite à ralentir un tout petit peu sa croissance, avant la naissance.

Mais il ne faut pas croire que la cigarette constitue le remède idéal pour les femmes qui ont expérimenté des grossesses difficiles parce qu'elles donnent naissance à des bébés trop gros. Aucun obstétricien ne donnera un tel conseil. Il faut plutôt prendre le résultat de ces études comme un complément d'information sur les multiples effets secondaires de la cigarette, effets que la médecine n'a pas encore fini de démontrer.



Les prostituées françaises en colère

CHAUD. Lyon, France (UPI) — Ulla, la prostituée lyonnaise qui a tenu au cours des dernières semaines les forces de ses sœurs françaises, s'adresse ici à 100 prostituées réunies en congrès à Lyon. Ulla au centre sur la photo, et une autre de ses consœurs, Barbara, ont annoncé, hier, qu'elles allaient se faire "décarter".

Mais seule pour le moment, Barbara a effectué sa démarche; elle a précisé qu'elle se consacrerait à ses deux enfants et à la défense de la condition de ses anciennes "consœurs". Quant à Ulla, son propos semble plus vaste. Elle souhaite se vouer

à la défense de la condition féminine en général, sans toutefois briguer un poste officiel.

Dans l'immédiat, si le prostitutionisme perd deux éléments dont la grève lyonnaise avait fait des vedettes, la littérature a des chances de s'enrichir de deux auteurs.

Ulla et Barbara auraient, en effet d'ores et déjà, signé un contrat avec des maisons d'édition.

Ce matin les services de police compétents déclaraient ne pas avoir encore reçu d'Ulla la demande officielle qui la fera rayer du registre de la prostitution lyonnaise.

Mexico: pour une législation faisant de la femme une partenaire à part entière

MEXICO (AP) — La première conférence internationale sur la condition féminine a pris fin mercredi soir à Mexico après deux semaines de débats, résumés par une déclaration de principe réclamant une profonde réforme des mœurs de la société et des législations d'Etat faisant de la femme le partenaire à part entière de l'homme dans le monde de demain.

La résolution finale affirme également que la redistribution du pouvoir économique des pays riches aux nations déshéritées est une condition nécessaire à la promotion du statut de ce qu'on appelle le "deuxième sexe". L'inégalité entre les hommes et les femmes est intimement liée, lit-on dans ce texte, à la pauvreté qui frappe la plupart des pays en raison de l'ordre économique mondial profondément injuste.

Cette déclaration a été approuvée par 93 voix contre deux (Etats-Unis et Israël, op-

posés à la condamnation du sionisme, de l'impérialisme et du colonialisme) et 18 abstentions.

Le point le plus positif de la conférence réside certainement dans l'élaboration d'un schéma d'action pour dix ans tendant à rétablir l'égalité entre les hommes et les femmes à tous les niveaux de la société.

Les déléguées ont notamment invité tous les gouvernements à garantir aux femmes l'égalité d'accès aux formes d'éducation, à l'emploi et à la santé.

Liberté

Ce projet demande également aux hommes de participer à l'éducation des enfants et aux travaux ménagers afin de permettre aux femmes d'avoir un emploi extérieur au foyer. Le texte déclare enfin que les hommes et les femmes doivent avoir la liberté et les moyens de décider quand ils veulent avoir des enfants.

Sans ces libertés fondamentales, déclare le texte, des millions de femmes resteront victimes des vingt années de leur existence consacrées aux enfants.

La réalisation concrète de ce schéma dépendra naturellement d'une part, de l'attitude des gouvernements et, d'autre part et surtout, des pressions qu'exerceront les 1.500 délégués officiels représentant 133 pays ainsi que des 7.000 autres de 52 nationalités, qui ont assisté à une conférence parallèle appelée tribune.

Dans l'impossibilité d'être entendues dans l'enceinte de la conférence officielle, les féministes de la tribune ont en effet organisé leur propre congrès. Après des débats plutôt chaotiques, ces dernières ont mis au point un plan d'action cohérent soumis à la conférence patronnée par les Nations unies. La conférence parallèle a notamment permis aux représentants de centaines d'organisations fémi-

nistes marginales, y compris des minorités noires et latino-américaines, de s'exprimer.

Pour sa part, Mme Patricia Hutar, chef de la délégation américaine à la conférence officielle, a déclaré que la réunion de Mexico constituait le début d'un système international puissant de soutien à la promotion de la femme.

Pessimisme

Plus sceptique, la représentante australienne, Mme Elizabeth Reid, a estimé que la cause des femmes risquait de devenir le caprice de l'année 1975, comme l'ont été précédemment la défense de l'environnement, la faim et la population. Elle a également déclaré que la conférence a pu produire des effets tout à fait négatifs en créant une psychose féministe sans pour autant modifier l'opinion des responsables du combat des femmes.

vos horoscopes

LES ENFANTS NES CE JOUR posséderont des dons d'observation et de discernement étonnants. Ils auront un esprit curieux et alerte, toujours prêt à absorber de nouvelles connaissances. Ils seront dotés aussi d'une grande facilité d'expression et attireront beaucoup d'importance aux jeux d'esprit.

DU 21 MARS AU 20 AVRIL
BELIER

Essayez de vous montrer plus conciliant et plus aimable avec les êtres chers. Les astres doivent vous inciter à ne pas remettre sur le tapis de vieilles querelles qui ne servent à rien qu'à raviver d'anciennes blessures.

DU 21 AVRIL AU 20 MAI
TAUREAU

Soyez plein de tact et de diplomatie envers les êtres chers, et accordez-leur plus de temps. Ils doivent sentir qu'ils tiennent la première place dans votre cœur. Sinon, ils développeront une indifférence que vous serez le premier à regretter.

DU 21 MAI AU 20 JUIN
GEMEAUX

Sachez faire des concessions, et si l'on veut être aimé, pouvoir donner de l'amour en retour. Si vous avez des enfants, proposez-leur d'inviter leurs amis chez vous. De cette façon, vous serez entouré de jeunesse.

DU 21 JUIN AU 20 JUILLET
CANCER

Les excellents aspects planétaires favoriseront vos rapports humains. En effet, vous ferez preuve de bienveillance et de tolérance, et vous n'êtes pas d'obtenir ce que vous désirez par la force.

DU 21 JUILLET AU 20 AOUT
LION

Vous serez probablement confronté à une kyrielle de problèmes, puisque, naturellement, les ennemis arrivent en série, et il vous faudra tout votre courage pour ne pas céder à l'agressivité qui, d'ailleurs, ne changera rien.

DU 21 AOUT AU 20 SEPTEMBRE
VIERGE

En cette période de transition, évitez si possible de signer des papiers importants ou de prendre des décisions graves. Un peu plus tard, vous y verrez plus clair et votre jugement sera précis et très valable.

DU 21 SEPTEMBRE AU 20 OCTOBRE
BALANCE

Vous alliez la combativité et le dynamisme à l'art de dissimuler vos véritables intentions. De sorte que l'on ne saura comment vous contraindre. Par ailleurs, ne vous contentez pas d'étudier une situation en surface.

DU 21 OCTOBRE AU 20 NOVEMBRE
SCORPION

Apprenez à analyser chaque élément en profondeur. Pour atteindre un objectif qui vous paraît important, il faut, en premier lieu, consacrer beaucoup de sa personne et, d'autre part, agir avec ordre et méthode.

DU 21 NOVEMBRE AU 20 DECEMBRE
SAGITTAIRE

Vous saurez vous montrer convaincant et persuasif, et charmeur à souhait. Si vous devez donner des ordres, vous le ferez d'une voix douce, égale, et vous serez le premier à donner des résultats.

DU 21 DECEMBRE AU 20 JANVIER
CAPRICORNE

Essayez de voir les choses en face et de vous demander s'il n'y a pas de votre responsabilité. D'autre part, les problèmes extérieurs que vous ne pouvez pas éviter doivent être abordés avec calme et sérénité.

DU 21 JANVIER AU 20 FEVRIER
VERSEAU

C'est le moment où jamais d'élargir votre horizon intellectuel, et d'acquiescer les connaissances que vous manquez. Vous en éprouverez un enrichissement à tous les niveaux.

DU 21 FEVRIER AU 20 MARS
POISSONS

Au cours de cette journée, vous vous rendrez compte que vous savez mieux régler les problèmes de tous les jours. Ainsi vous augmenterez votre efficacité sur tous les plans, et dépasserez tous les obstacles.

Pourquoi pas More?

Elle est plus longue.
Plus mince.
Plus lente à griller.
Facile à aspirer.
C'est la nouvelle cigarette brune.

More

FILTER CIGARETTES

L'authentique
cigarette
120mm.

Régulière et Menthol

120's

Av. Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler. Régulière et Menthol: 21mg de "goudron", 1.6mg de nicotine.

L'enfant Terrible

MEUBLES ET APPARELS ELECTRO-MENAGERS

Bad Boy

OPERATION
C'EST TOUT UN NUMERO!

AIR FRAIS!

N'endurez pas cette chaleur une nuit de plus... profitez de ces subains... et, emportez votre appareil... ou nous irons vous le porter.

AIR FRAIS
DANS LA MAISON

10,000
BTU

Climatiseur

ÉLEGANT CABINET MODERNE
AVEC CONTRÔLES DISSIMULÉS

297⁷⁷

RAFRACHIT,
FILTRE ET
DÉSHUMIDIFIE

CSW	CLIMATISEUR "SPACEMATE"	Prix spécial 179 ⁹⁹
YORK	CLIMATISEUR UN HOMME SEUL PEUT L'INSTALLER RAFRACHIT, DÉSHUMIDIFIE ET FILTRE L'AIR AMBIANT	Prix spécial 184 ⁹⁹
YORK	CLIMATISEUR MODÈLE DÉLUXE AVEC CARACTÉRISTIQUES DELUXE, CABINET STYLE MEUBLE, S'INSTALLE EN UN RIEN DE TEMPS.	Prix spécial 228 ⁸⁸
Air-King	PRÉVENIR LES DOMMAGES FAITS À VOS MEUBLES PAR LA DÉSAGRÉABLE HUMIDITÉ. HUMIDISTAT AUTOMATIQUE, CABINET STYLE MEUBLE SUR ROULETTES.	Prix spécial 99 ⁹⁹ ET 119 ⁹⁹

L'enfant Terrible

MEUBLES ET APPARELS ELECTRO-MENAGERS

Bonne nouvelle...

Chez
OGILVY
SOLDES
DE JUILLET

Bon nombre d'articles
à prix spéciaux

Elle est plus longue.
Plus mince.
Plus lente à griller.
Facile à aspirer.
C'est la nouvelle cigarette brune.

More

FILTER CIGARETTES

L'authentique
cigarette
120mm.

Régulière et Menthol

120's

mon œil sur Montréal

PAR DOLLARD PERREAULT

Un esprit inventif

Décidément, M. Jean Saint-Germain, de Drummondville, a un esprit fort inventif.

L'hebdomadaire "La Parole", de Drummondville, signale que M. Saint-Germain a conçu un système de chauffage révolutionnaire, utilisant la friction comme source de chaleur.

Une pompe rotative, dans laquelle l'élément rotatif est une meule, entraîne une circulation rapide de l'eau dans des tuyaux et occasionne une friction qui dégage de la chaleur.

L'inventeur croit que son système sera plus économique que tout autre existant actuellement, étant donné qu'il n'exige aucun combustible. Le moteur qui entraîne le mécanisme consomme cependant de l'électricité et en vertu des principes de physique, le système ne peut dégager plus d'énergie qu'il n'en consomme.

Quoi qu'il en soit, on ne peut nier à M. Saint-Germain un esprit fort inventif. Deux de ses inventions lui auraient récemment assuré un revenu de \$2 millions selon "La Parole": un pichet conçu pour recevoir et perforer automatiquement les sacs de lait et un dispositif pour purifier les fumées industrielles de leurs éléments solides.

Il a aussi conçu un nouveau type de moteur rotatif qui aurait intéressé certains industriels japonais mais qui n'a apparemment pas encore trouvé preneur. Le printemps dernier, il inventait encore un tracteur pour skieurs: un moteur monté sur chenille à l'usage des skieurs de fond.

Festival Canada

C'est demain qu'auront lieu les épreuves éliminatoires des courses de canots automobiles du Festival Canada. Elles se dérouleront sur la rivière des Outaouais, entre le pont Interprovincial et le pont MacDonald-Cartier, à partir de 13h30.

Le public est invité à y assister et on signale que les meilleurs points d'observation sont le parc Jacques-Cartier de Hull, la Pointe Nepean et la Promenade Lady Grey d'Ottawa.

L'entrée est gratuite et les places de stationnement du gouvernement seront mises à la disposition des spectateurs à cette occasion. Des autobus feront la navette entre le Château Laurier et le parc Jacques-Cartier.

Exploit zoologique

La Société zoologique de Saint-Félicien croit avoir réalisé un exploit en parvenant à assurer la survie de trois jeunes orignaux nés en captivité, signalait récemment l'hebdomadaire "Propres-Dimanche".

Selon le directeur du jardin zoologique de Saint-Félicien, c'est la première fois que des orignaux nés en captivité vivent plus de six semaines. Les jeunes animaux de Saint-Félicien auraient maintenant passé leur période critique et l'on a bon espoir de les voir survivre indéfiniment.



L'Association des obstétriciens et gynécologues du Québec lançait l'ouvrage "Les moyens récents d'investigation en obstétrique et en gynécologie" mercredi, dans le salon Bleu de l'hôtel Ritz Carlton. Publié grâce au concours financier de la compagnie Desbergers, le livre contient les rapports des colloques du XXVe congrès de la Fédération des sociétés de gynécologie et d'obstétrique de langue française qui tenait ses assises à Montréal l'automne dernier. Sur la photo prise au cours de la réception, de gauche à droite, le docteur Lise Fortier, secrétaire générale du congrès, M. Jacques Carrière, président-directeur général de la maison Desbergers, et le docteur Pierre Audet-Lapointe, président du congrès.

Pour obstétriciens et gynécologues

par Cécile BROUSSEAU

Comme prolongement au XXVe congrès de la Fédération des sociétés de gynécologie et d'obstétrique de langue française qui se tenait pour la première fois en Amérique l'automne dernier, plus précisément à Montréal, l'Association des obstétriciens et gynécologues du Québec vient de publier, grâce à l'aide pécuniaire de la maison Desbergers, un ouvrage réunissant les colloques qui s'étaient déroulés lors de cet imposant symposium. "Les moyens récents d'investigation en obstétrique et en gynécologie" est un ouvrage scientifique destiné aux spécialistes.

C'est grâce aux bons soins du docteur Pierre Audet-Lapointe, président du congrès, et au docteur Lise Fortier,

secrétaire générale, que cet ouvrage a pu voir le jour moins d'un an après la tenue du symposium.

"Nos collègues européens auraient souhaité plutôt voir ces textes publiés dans un numéro spécial d'une revue spécialisée. Il nous a semblé à nous, plus utile et moins onéreux, d'en faire un volume qui sera distribué à la grandeur du Québec, du Canada et à l'étranger", a commenté le docteur Audet-Lapointe.

C'est la maison Desbergers qui a bien voulu, après avoir défrayé le coût du volume, se charger de la distribution. Et si quelque obstétricien ou gynécologue du Québec était oublié, il pourra en faire la demande en s'adressant à cette maison, 8480, rue

Saint-Laurent.

Un fascicule contenant les résumés des tables rondes, des communications sur invitations et des communications libres tenues et données à ce même congrès de septembre 1974 a également été publié en même temps que l'ouvrage contenant les différents colloques.

Mais tandis que l'ouvrage sera distribué par la compagnie Desbergers, le fascicule le sera par l'Association des obstétriciens et gynécologues du Québec. Les spécialistes ou médecins généralistes qui seraient intéressés à consulter ces résumés des tables rondes et des communications doivent donc s'adresser à l'association pour se les procurer.

Une réforme globale de la protection de la jeunesse

par Norman DELISLE

QUEBEC (PC) — La future politique québécoise en matière de protection de la jeunesse mettra le moins possible l'accent sur le mécanisme judiciaire comme moyen de punition.

C'est ce qu'a révélé, hier, le ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, en rendant public, lors d'une conférence de presse, un avant-projet de loi sur la protection de la jeunesse qui constituera une réforme globale de ce domaine.

M. Forget a expliqué que cet avant-projet de loi est basé sur les trois principaux points majeurs suivants:

—un effort pour définir concrètement et systématiquement les droits de l'enfant;

—un effort de personnalisation et d'humanisation des services offerts;

—une amélioration et une remise à jour continues de la qualité des services.

Pour remplir ces objectifs, l'avant-projet de loi crée un organisme appelé la Commission de la protection de la jeunesse.

Cette commission aura comme principal mandat de mettre sur pied au niveau de chaque Cour du bien-être social au moins un "comité local d'orientation", qui constituera la clé du nouveau système.

Comité

Ce nouveau comité local d'orientation sera formé de trois personnes: un avocat nommé par le ministère de la Justice, un travailleur social nommé par le Centre de services sociaux de la région, et une troisième personne choisie "parmi les résidents de la région qui démontrent

un intérêt à la protection de la jeunesse".

Ce comité aura à traiter individuellement et immédiatement tout cas où "la sécurité, le développement ou la santé d'un enfant de la région est en danger".

Le comité pourra alors prendre la décision qu'il juge la plus appropriée pour régler le cas de chaque enfant qui lui aura été soumis. Il pourra par exemple:

—retourner l'enfant chez ses parents avec une recommandation particulière;

—transmettre le cas de l'enfant au Centre de services sociaux de la région (CSS) où une équipe de spécialistes, travailleurs sociaux, psychologues, criminologues, psycho-éducateurs, avocats, médecins et autres en prendra soin.

—traduire le cas de l'enfant à la Cour du bien-être social si le comité juge que des mesures punitives s'imposent.

En conséquence, le projet de loi prévoit la création au sein de chaque CSS d'une "Direction de la protection de la jeunesse" qui regroupera les spécialistes de la protection de la jeunesse de ce CSS.

Cette "Direction" recevra et traitera tous les cas de jeunes qui lui auront été transmis par le comité local d'orientation.

Le projet de loi stipule que chaque comité local d'orientation, de même que chaque Direction de la protection de la jeunesse d'un CSS devra être accessible et fournir ses services 24 heures par jour tous les jours de la semaine.

Sécurité

L'avant-projet de loi définit également certains cas où la

sécurité, le développement et la santé d'un enfant peuvent être considérés comme étant en danger. Il s'agit notamment des cas suivants, tels que précisés par l'article 48 du texte législatif:

—l'enfant qui ne bénéficie pas de conditions matérielles d'existence appropriées à ses besoins et proportionnelles aux ressources de sa famille;

—le développement émotif ou mental de l'enfant qui est mis en péril par le rejet de la part de ses parents ou par privation d'affection;

—l'enfant qui est attaché ou maintenu dans un isolement excessif ou privé sans motif raisonnable de contacts avec des personnes extérieures à sa famille;

—l'enfant privé par la volonté ou la négligence de ses parents de soins médicaux, ou hospitaliers nécessaires à sa santé;

—l'enfant délaissé par ses parents, disparus, emprisonnés ou invalides;

—l'enfant qui est sous la garde d'une personne dont le comportement risque d'entraîner l'enfant à la délinquance ou de créer pour lui un danger;

—l'enfant qui, d'âge scolaire, ne fréquente pas l'école ou s'en absente fréquemment sans raison;

—l'enfant soumis à de mauvais traitements physiques;

—l'enfant qui est induit à mendier, à faire un travail disproportionné à ses forces ou à se produire en spectacle de façon inappropriée pour son âge;

—l'enfant qui commet des actes illégaux;

—les enfants dont les parents cherchent à se décharger de leurs responsabilités envers eux.

Il y a More et More.

Toutes deux plus longues, plus minces. More. La nouvelle cigarette brune. 50% de "bouffées" de plus qu'une King Size. Mais pas plus chère pour autant.



More à bout filtre

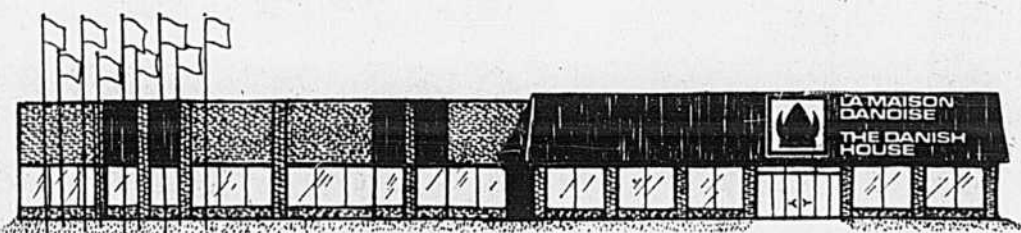
More Menthol

L'authentique cigarette 120mm.

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage — éviter d'inhaler. Régulière et Menthol: 21mg de "goudron", 1,6mg de nicotine.

VENTE

D'ARTICLES DISCONTINUÉS



CETTE VENTE ne se déroule qu'à la Maison Danoise sur la Trans-Canadienne. À la Montée des Sources, sortie 35 sud, dirigez vous vers l'est sur la voie de service. Nous vous attendons.

ÉPARGNEZ JUSQU'À 30%

Nous disposons actuellement d'un choix d'articles discontinués ainsi qu'un nombre de pièces légèrement endommagées lors de notre récent déménagement. Cette marchandise vous est offerte à des réductions allant de 10% à 30%. C'est l'occasion rêvée de vous procurer un ameublement de la Maison Danoise tout en épargnant. Premier arrivé... mieux servi.



LA MAISON DANOISE

CINEMA / LA SEMAINE

L'ONF lance une
cinémathèque
libre service

L'Office national du film inaugurera lundi au 550 ouest, rue Sherbrooke une cinémathèque libre service. Il suffira d'avoir en sa possession une carte de cinémathèque pour pouvoir emprunter jusqu'à cinq films pour une période de 3 heures et ce, sans avoir à déboursier un seul sou.

L'avantage de cette nouvelle formule, c'est qu'elle permettra à l'utilisateur de choisir lui-même les films qui l'intéressent, sans avoir à réserver à l'avance (15 jours) comme c'était le cas avec la cinémathèque traditionnelle de l'ONF, et avec la possibilité de choisir sur place d'autres films si ceux qu'on désire ne sont pas disponibles.

Marie Nycz, en charge des opérations pour la cinémathèque, estime que les 5.000 détenteurs d'une carte de cinémathèque de la région de Montréal auront la possibilité maintenant de venir choisir leurs films comme s'ils allaient bouquiner dans une librairie.

On s'activait hier à mettre en place les derniers préparatifs de cette cinémathèque qui, incidemment, se trouve située à deux pas de l'ancienne, au rez-de-chaussée du 550 ouest, Sherbrooke.

Le public aura accès à 1.998 titres, soit la très grande majorité des œuvres offertes par l'ONF dans l'un ou l'autre de ses quatre catalogues, ses deux genres en français et en anglais, celui consacré aux films touristiques et celui qui porte sur les films se rapportant aux relations de travail.

Dans une pièce aérée, égayée, par une moquette de couleur orange, les 1.998 films attendaient hier leurs premiers clients, sagement disposés sur des étagères spéciales. Chaque bobine est identifiée par un titre et un numéro qui correspond à celui des catalogues. Tous les films sont évidemment en 16mm, sonores, couleurs ou noir et blanc. Ils vont du court métrage d'animation au long métrage de

fiction, en passant par le documentaire et le film spécialisé.

Le responsable de la distribution dite "communautaire" de l'ONF, Guy Maguire, faisait remarquer que, si cette cinémathèque libre service présente des points communs avec une bibliothèque, elle s'en distingue radicalement au niveau de la valeur de l'objet emprunté. Si un livre ordinaire coûte rarement plus de \$5, un film peut valoir jusqu'à \$2.000. Un film-couleur coûte \$300 la demi-heure. C'est donc dire que l'ONF prend un risque en ouvrant ce libre service où la circulation se fera plus rapide et où les dangers de vols seront plus grands que dans une cinémathèque traditionnelle.

Il y aura un contrôle, admet Guy Maguire, mais il ne sera pas taillon.

Ce service permettra à l'ONF de réaliser des économies en permettant de diminuer le personnel (les réservations ne seront plus nécessaires dans le cas du libre service) et permettra surtout d'accélérer la vitesse de circulation des films dans la région de Montréal.

Mais les effets de ce libre service se feront sentir par les usagers de l'extérieur de Montréal dans la mesure où les films de la cinémathèque régulière seront moins demandés par les usagers de la région de Montréal.

La cinémathèque régulière, quant à elle, fermera ses portes, du 15 juillet au 1er septembre afin de permettre un réaménagement. A la réouverture, les prêts au comptoir seront possibles avec un pré-avis de deux jours seulement (contre 15 par le passé). On acceptera également les réservations par téléphone, chose absolument impossible par le passé.

En attendant, on invite les usagers à se prévaloir de ce nouveau libre service tout en souhaitant qu'il n'y ait pas trop d'embouteillage. Pendant l'été, la cinémathèque



La cinémathèque libre-service où l'on pourra emprunter gratuitement des films de l'ONF et qui sera mise à la disposition des Montréalais à partir de lundi. Marie Nycz, en charge des opérations pour la cinémathèque, et Guy Maguire, responsable de la distribution communautaire, en ont été les principaux artisans.

que sera ouverte entre 9h et 17h, du lundi au vendredi. Après la Fête du travail, les heures d'ouverture seront calquées sur celles des lundis, mardis et mercredis; de 9h à 21h les jeudis et vendredis, et de 9h à midi le samedi.

L'été du CQDC

Le Conseil québécois pour la diffusion du cinéma participera cet été à plusieurs opérations, amon- grands magasins, soit de 9h à 18h, ce-t-on dans un communiqué.

Le CQDC sera présent tout l'été, deux week-ends par mois, dans

deux campings de la région de Joliette (Camping du lac Kelly et Domaine du pont Briand) et de Drummondville (Camping de l'escargot et Domaine du repos).

En collaboration avec l'ONF, le Conseil participera aux loisirs des détenus du pavillon Laval de Saint-Vincent-de-Paul. En dix matinées, du 14 au 25 juillet, plusieurs films québécois seront projetés.

Les cinéastes Arthur Lamothe, Boyce Richardson et Bernard Goselin iront rendre visite aux Indiens de la réserve de La Manouane pour leur présenter des films sur

les Amérindiens. Ces projections auront lieu au début d'août.

Mais ce ne sont là que quelques-unes des manifestations auxquelles participera le CQDC.

Le CAC publie

Le Comité d'action cinématographique vient de publier les deux premiers cahiers relatifs aux Rencontres internationales pour un nouveau cinéma qui se sont déroulées à Montréal en juin de l'an dernier.

Le premier cahier contient les

projets et les résolutions adoptées à cette occasion. Le second renferme un répertoire des groupes, associations, fédérations et collectifs de cinéma progressiste qui ont assisté à ces assises. Cet outil d'information rendra sans nul doute un grand service à ceux qui suivent de près l'évolution du cinéma parallèle et du cinéma politique.

Pour obtenir ces brochures, on peut s'adresser au Comité d'information cinématographique, 360 rue McGill, ch. 212, Montréal.

Luc PERREAULT

Musica camerata montreal
DEUX CONCERTS D'ÉTÉ
SAMEDI, les 5 et 12 juillet, 1975 — 15 heures
CENTRE CULTUREL DE POINTE-CLAIRE, STEWART HALL
176 Bord du Lac, au Chemin St Jean
MUSICIENS: B. Grinhaus, L. Grinhaus, J. Mendelsohn, C. Sieb, R. Verebes, R. Zilberberg, D. Joachim, C. Segal, I. Williams.
OEUVRES: Mozart, Brahms, Boccherini, Paganini, Handel-Halvorsen, Beethoven.
ENTRÉE LIBRE

Premier Concerts présente
GAGNANT DE 10 TONY AWARDS
PEARL BAILEY
DANS
HELLO, DOLLY!
AVEC
BILLY DANIELS
Du 8 au 12 juillet
SOIRÉES: Les 8-9-10-11-12 juillet à 8h30 p.m.
MATINÉE: Le 12 juillet à 2h30 p.m.
BILLETS:
SOIRÉES: \$4.00, 6.00, 8.00, 10.00
MATINÉE: \$3.50, 4.50, 6.50, 8.50
Billets maintenant en vente à la Place des Arts, Montreal Trust, P.V.M. et Sauvé Frères
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tel 842-2112

LA COMPAGNIE DES DEUX CHAISES PRÉSENTE
REPRISE DU GRAND SUCCÈS DE
MICHEL TREMBLAY
HOSANNA
SUPPLÉMENTAIRES
ce soir au 12 juillet
AN GILLES RENAUD
Deco François Laplante, Eclairages: Michel Beaulieu
31 MAI AU 21 JUIN
THÉÂTRE PORT-ROYAL PLACE DES ARTS

CONTINUEL DES MIDI 18 ANS adultes
Female Chauvinists & SPLIT BEAVER GIRLS
DEUX FILMS EN COULEURS
2 FILMS chez **Babette**
POUR \$2.00
136 est, St-Paul 277-0025

DEUX FILMS EN COULEURS 18 ANS adultes
Weekend Girls & **THE FRIENDLY NEIGHBORS**
GIRLS 110, 4-10, 7-00, 10-00
NEIGHBORS 11-45, 2-40, 5-40, 8-35
Expussycal
4015 ST-LAURENT 277-0025

présenté dans le cadre des soirées du MAURIER
théâtre de marjolaine eastman75
madeleine de verchères
une comédie musicale
CE SOIR COMPLET

TOUTS
SUR LES TRACES DE LOVE STORY...
DÈS 1 h 00

'THE OTHER SIDE OF THE MOUNTAIN'
En vedette MARILYN HASSETT (Jill Kinmont), BEAU BRIDGES (Dick Buek).
À NE PAS MANQUER
CÔTE-DES-NEIGES 2
Plaza Côte-des-Neiges 735-5521

DANSE
CONTINUELLE
OUVERT MERCREDI VENDREDI SAMEDI et DIMANCHE SOIRS
2 orchestres réputés
Près du métro Jean-Taïon
SALLE DO-RE-MI
505 EST RUE BELANGER 274-5456

LES AUTRES SE SPÉCIALISAIENT EN SCIENCE DOMESTIQUE ALORS QUE DEBBIE OPTAIT POUR LE POONTANG!
TEENAGE Sex-Kitten
Des quatre coins de l'enfer, assaillies et brûlantes.
'SAVAGE' SEX CONNECTION
COULEUR
PREMIERE CANADIENNE
539 e. rue Ste-Catherine 645-2000 CINE 539

403-8304
Billets en vente aussi aux comptoirs TTS
L'Alternatif, Discus & Place des Nations
En vente \$5.00

MAHINSHU ORCH.
PETER FRAMPTON
12 juil.
En cas de pluie, le 13
HERBIE MANN
NANETTE WORKMAN
7 juil.
En cas de pluie, le 6
présenté par KEEB SPEC INTERNATIONAL & CHOM-FM
AU COUCHER DU SOLEIL

199 NOUVEAU NATIONAL 14 ANS
1220 STE-CATHERINE EST. 521-1119
un **BAIN DE SANG**
3 FILMS
GRAND FESTIVAL!
HORREUR — TERREUR — EPOUVANTE
199
1 DRACULA Prisonnier de FRANKENSTEIN
2 FURIE des VAMPIRES
3 le MONSIEUR du CHATEAU

Je regrette, mais M. Smith est en conférence...
APPRENEZ COMMENT ON AVANCE EN AFFAIRES!
18 ans adultes
YOUNG SECRETARIES
DEUX FILMS COULEURS
ET HEADS-TAILS?
SECRETARIES: Midi, 2-50, 5-40, 8-30
TAILS: 1-20, 4-10, 7-00, 9-50
5117 av. du Parc 277-0025

18 ANS Adultes
FLESH GORDON
AN OUTRAGEOUS PARODY OF YESTERYEARS' SUPER HEROES!
NOT TO BE CONFUSED WITH THE ORIGINAL "FLASH GORDON"
26 FILM
la parfaite favorite...
LES AMOURS d'une ARISTOCHATTE
OMEGA 1
PLAZA MARI LONGUEUIL
2665 CHEMIN-CHAMBLY TEL 670-0590
Ven. et sam.: 6:30 et 8h.
Dimanche des 1h.
Sem. 7h45.

Condamné à 28 ans de prison pour un crime qu'il n'a jamais commis. Ses deux seules ressources: Charles Bronson et beaucoup d'argent.

Combien de
PÂTISSERIES DANOISES



pouvez-vous manger ?—



Il en a
mangé
20

elysée
35 MILTON / 842-6053
SALLE RESNAIS

18ANS
Adultes

JEAN-LOUIS TRINTIGNANT
PHILIPPE NOIRET
ANICÉE ALVINA
ALAIN ROBBE GRILLET
Distribution Prima Film

**le jeu
avec le feu**

EISENSTEIN

POUR TOUS

Réalisation de
Alain Resnais
STAVISKY
Avec JEAN PAUL BELMONDO
CHARLES BOYER
Scénario original de JEAN-LOUIS BARRON
JOËL SEMERIVA

Un policier incorruptible...
est un danger pour
les autres policiers

"L'un des 10 meilleurs films
de l'année"
— *New York Post*

AL PACINO
"SERPICO"

couleur

2
GRANDS
FILMS

"LES
VALSEUSES"

Écrit et réalisé par
BERTRAND BLIER

2e SEM.

VERSION FRANÇAISE

VALSEUSES

sem 7 15
sam 4 55, 9 30
Dim: 2 45, 7 15

soir. 9 30
sam. 7 15
dim 5 05, 9 30

AIR CLIMATISÉ

Cinéma 7e art
722 0302
3180 rue BELANGER

**JAMAIS 2 FILMS NE
VOUS AURONT CAUSE
UN TEL BOULEVERSEMENT**

14
ANS

Pourquoi tant de cruauté?

**La petite
AURORE
l'enfant
martyre**

**2
GRAND
FILMS**

**EMPRISONNÉE POUR
AVOIR AIMÉ L'ENFANT
D'UNE AUTRE!**

**MAMA
DOLORES**

Dès
AUJOURD'HUI!

Air Climatise

ARLEQUIN
100% S.A. CATHERINE EST. 266-2943

CHOMEDEY
360 BOUL. LABELLE, LAVAL 683-1806

ARLEQUIN:
"AURORE" à 2.75, 5.45, 9.10
"MAMA..." à 12.45, 4.00, 7.25

RITZ & CHOMEDEY
Dimanche continué depuis 1.00
Lundi à samedi dès 5.20.

Air Climatise

RITZ
1312
MONTREAL E.
372-5200

14 ANS

Vous êtes policier de N.Y.C. On vous envoie en France pour démanteler un réseau de drogues, mais

- vous ne parlez pas français
- les flics vous détestent
- les vôtres vous ont monté un bateau!

C'EST L'EXPLOSION!

3e SEMAINE!

VOYEZ **GENE HACKMAN** EXPLOSER

DANS LE TOUT NOUVEAU **FRENCH CONNECTION 2** O'UNE CONCEPTION NOUVELLE

Film de **JOHN FRANKENHEIMER**

Covedettes **FERNANDO REY — BERNARD FRESSON**

Direction **ROBERT L. ROSEN** — Réalisation **JOHN FRANKENHEIMER**

Scénario **ALEXANDER JACOBS et ROBERT et LAURIE DILLON**

Nouvelle **ROBERT et LAURIE DILLON** — Prise de vue **CLAUDE RENHOI**

Musique **DON ELIS**

PALACE

698 STE-CATHERINE O. 866 6991

FAIRVIEW

TRANS CAN. S. 33 697-8095

PALACE: 12:40, 2:45, 4:55, 7:05, 9:05, Sam. dernière représentation dès 11:30. **FAIRVIEW-1:** tous les soirs 6:20 et 8:40. Samedi et dimanche 2:00, 4:15, 6:20, 8:40.



IL LES
SURPASSA
TOUS... AVEC
SES POINGS DE
MAÎTRE KUNG FU

18ANS
Adultes

THE CHINESE GODFATHER

Wu Chin Ting Pei Pink Wu COULEUR



ET
SHAW BROTHERS, LES MAÎTRES DU FILM
D'ARTS MARTIAUX CHINOIS, PRÉSENTE

MAN OF IRON

BONI

"The Last Day of
BRUCE LEE"
Programme exclusif
comprenant les funérailles du
regretté **BRUCE LEE!**



Dès **AUJOURD'HUI!**

DORVAL

260 AVE. DORVAL 631-8588

CINÉ-CENTRE ①

BLEURY & STE-CATHERINE 288-7102

CINÉ-CENTRE "Chinese" 2:30, 8:05, 9:35, "Iron" 12:40, 4:10, 7:40, DORVAL:
soir dès 7:25. Sem., dim.: 12:30, 4:00, 7:25.

CINÉMAS UNIS

VOTRE GUIDE DES MEILLEURS FILMS

PAUL NEWMAN

"THE DROWNING POOL"

TECHNICOLOR FROM WALKER BORN

14 ANS

AVENUE

1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:05

1224 AVE GREENE 937-2747

Monty Python

AND THE HOLY GRAIL

POUR TOUS

1:00 2:45
4:30 6:10
7:55 9:30

SEVILLE

2155 STE CATHERINE O. 932-1139

"MANDINGO"

PLACEMENT RELEASE

18 ANS

PLACE VILLE MARIE
12:10 2:10 4:30
6:45 9:00
VAN HORNÉ 12:20
2:35 4:52 7:05
8:35

Phéma

PLACE VILLE MARIE 866-7644

VAN HORNÉ

6150 COTE DES NEIGES 731-8243

Jack Nicholson Maria Schneider

"The Passenger"

Antoniou's

POUR TOUS

12 40
2:50 6:00
7:10 9:20

Phéma

PLACE VILLE MARIE 866-7644

"the RETURN of the Pink Panther"

PETER SELLERS

United Artists

POUR TOUS

YORK 12:45 2:50
4:50 7:00 9:15
FAIRVIEW 2:50
6:30 et 9:00
SAMI 1:30
DOLLARD 2:
Gentils voisins:
7:30 Pasquetti ne
craquait

FAIRVIEW

TRANS CAN 5 33 697-8095

YORK

1487 STE CATHERINE O. 937-8978

Cineparc Dollard

TRANS CANADIENNE S. 35 684-8442

Clint Eastwood

Dirty Harry

AND Magnum Force

COLOR

18 ANS

"DIRTY" - A
2:00 5:00 9:40
"MAGNUM" -
12:00 3:45
7:35

CINÉ-CENTRE

BLEURY & STE CATHERINE
288-7102

Film terrifiant tiré
du Grand Roman à succès
aussi terrifiant

JAWS

ROBERT SHAW RICHARD DREYFUSS

JAWS

A UNIVERSAL PICTURE - TECHNICOLOR/PANAVISION®

LOWES ET RENT 12:15 2:25 4:45 7:00 9:15
LAVAL 1 - GREENFIELD 2:50 5:10 7:30 9:45
SAMI 1:30 3:50 6:10 8:30 10:45

KENT

6100 SHERBROOKE O. 489-9707

LOEW'S

954 STE CATHERINE O. 866-5851

GREENFIELD PARK

PLACE GREENFIELD PARK 671-6129

2e SEMAINE!

DORVAL

260 AVE DORVAL 631-8586

CINEMA LAVAL

CENTRE D'ACHATS LAVAL 688-6164

The Wind And The Lion

POUR TOUS

Metro-Goldwyn-Mayer présente une production Herb Jaffe-John Milius

Starring **Sean Connery Candice Bergen Brian Keith & John Huston**

Scénario et réalisation John Milius. Direction Herb Jaffe. Musique Jerry Goldsmith. Panavision. Metrolcolor.

LE CINEMA

AU WESTMOUNT SQUARE 931-2477

PROSTITUTION AROUND THE WORLD

AND

I Love You I Love You Not

3e SEMAINE

EROS

159 St Catherine E

18ANS Adultes

"L'un des meilleurs DOCUMENTAIRES qui soit sur cette QUESTION CONTROVERSE!"

Star Hammer Eve Rona

COULEUR

COULEUR

Nouvelles perspectives sur la plus ancienne des PROFESSIONS...

a 10.15, 1.05, 3.55, 6.50 et 8.05

Pétillantes!
Séduisantes!
Entraînantes!

The Goldiggers

Deux spectacles
tous les soirs à la
Salle Bonaventure
du Reine Elizabeth

Dancez à la musique de
Nick Martin et son orchestre.
Réservations 861-3511

Incompris... seul l'amour de ses parents aurait pu le sauver!

18 ANS Adultes

distribution FRANCE FILM



le cri du cœur

avec la participation du jeune ERIC DAMAIN

DELPHINE SEYRIG STEPHANE AUDRAN MAURICE RONET

un film de CLAUDE LALLEMAND

MARIA UNE INTRIGUE VIOLENTE ET PASSIONNÉE

18 ANS Adultes

Le Cri: 2 h 40, 6 h 15, 9 h 50, 12 h 15, 4 h 35, 8 h 10.

Bons Baisers à Lundi

Vous n'avez jamais vu un hold up comme ça

JEAN CARMET / BERNARD BLIER / MARIA PACOME

un film de MICHEL AUDIARD

MICHEL BOUQUET

18 ANS Adultes

HORAIRE: 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40

Le MOUTON ENRAGÉ

Une comédie trepidante et desinvolte qui effleure le cynisme!

14 ANS

100 - 310 520 - 730 940

3e SEM. PLUS ET PLUS ENCORE

LE TOTEM DU SEXE

3 FILMS

LES MAITRESSES DE VACANCES

YVES COLIGNON / VICTORIA WILLE

18 ANS Adultes

MAITRESSES: 12:30, 5:10, 9:50. TOTEM: 2h, 6:40. ARDENTES: 3:50, 8:30.

LE TOTEM DU SEXE

JULIA BLACKBURN dans le rôle de la jeune indienne

18 ANS Adultes

MAITRESSES: 12:30, 5:10, 9:50. TOTEM: 2h, 6:40. ARDENTES: 3:50, 8:30.

SALLES CLIMATISÉES

horaires cinéma

ANJOU: "L'Évadé": 18:00, 22:00. "Revers": 20:00.

ARLEQUIN: "Aurore l'enfant martyre": 14:25, 17:45, 21:30. "Mama Dolores": 12:45, 16:00, 19:25.

ATWATER (cinéma 1): "Tommy": 13:15, 15:30, 17:20, 19:20, 21:20.

ATWATER (cinéma 2): "Funny Lady": 19:00, 21:30.

AVENUE: "Drowning Pool": 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.

BABETTE: "Female Chauvinists": 12:00, 14:45, 17:40, 20:30. "Split Beaver Girls": 13:40, 16:20, 19:15.

BEAVER: "Young Secretaries": 12:00, 14:50, 17:40, 20:30. "Heads or Tails": 13:20, 16:10, 19:00, 21:50.

BERRI: "La tour infernale": 13:25, 16:10, 19:00, 21:50.

BIJOU: "Les maîtresses de vacances": 12:30, 15:10, 18:00. "Le fœtus du sexe": 14:00, 16:40. "Les ardenes": 15:50, 20:30.

CANADIAN: "Chair pour Frankenstein": 13:00, 14:45, 16:30, 18:15, 20:00, 21:45.

CHAMPLAIN: "Ma femme est dingue": 14:55, 18:25, 21:55. "Rio Verde": 13:05, 16:30, 19:55.

CHATEAU (cinéma 1): "Carnage sous un kimono": 14:35, 18:05, 21:30. "Amirante à nu": 13:00, 16:25, 19:55.

CHATEAU (cinéma 2): "Confidences érotiques d'un lit trop accueillant": 12:45, 15:40, 18:35, 21:30. "Les pulpeuses": 14:15, 17:10, 20:05.

CHEVALIER: "Bons baisers à lundi": 13:00, 15:15, 17:25, 19:35, 21:45.

CHOMÉDEV: "La petite Aurore l'enfant martyre": 18:20, 21:45. "Mama Dolores": 20:00.

CINE-CENTRE (cinéma 1): "Chinese Godfather": 14:30, 18:05, 21:35. "Man of Iron": 12:40, 16:10, 19:40.

CINE-CENTRE (cinéma 2): "Dirty Harry": 14:00, 17:50, 21:40. "Magnum Force": 12:00, 18:05, 19:30.

CINEMA CINO: Salle rouge: "Frankenstein": 18:15, 20:05, 21:45.

CINEMA DE PARIS: "Zig-Zig": 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.

CINEMA 2001: "Harold et Maud": 19:30, minuit, "Shampoo": 21:30.

CLAREMONT: "Bambi": 12:30, 14:40, 16:50, 19:00, 21:10.

COMODORE: "Toute une vie": "La fille": "Où est donc passée la 7e compagnie": 19:00, 21:10.

COMODORE: "Toute une vie": "La fille": "Où est donc passée la 7e compagnie": 19:00, 21:10.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: "Flying down to Rio": 19:30. "The road to Singapore": 21:30.

CREMAZIE: "Tremblement de terre": 19:00, 21:30.

DAUPHIN: Salle Renoir: "Scènes de la vie conjugale": 20:00. "Salle Renoir": "Vincennes, François, Paul et les autres": 19:20, 21:30.

ELECTRA: "Sexe à crédit": 12:15, 15:20, 18:25, 21:35. "Y'a pas de mal à se faire du plaisir": 13:45, 16:55, 20:00.

ELYSEE: Salle Renoir: "Le jeu avec le feu": 19:30, 21:30. "Salle Eisenstein": "Slavsky": 19:30, 21:30.

EROS: "Prostitution around the World": 10:15, 13:05, 15:55, 18:50, 21:40. "I love You, I Love you not": 11:30, 14:20, 17:15, 20:05.

EVE: "When Young Girls come of Age": 10:00, 12:55, 15:50, 18:40, 21:40. "What School girls don't tell": 11:30, 14:25, 17:20, 20:15.

FESTIVAL: "Les violons du bal": 13:20, 15:20, 17:20, 19:20, 21:20.

FLEUR DE LYS: "Zig-Zig": 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.

FLICK (salle maxi): "Bite the Bullet": 13:00, 15:20, 17:40, 20:00, 22:15. "Love & Laughing": minuit.

FLICK (salle mini): "5 h a m p o o": 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30. "Flesh Gordon": minuit.

GRANADA: "Le filou": "Dis moi enco": à compter de 16:05.

GREENFIELD PARK (cinéma 1): "Jaws": à compter de 19:00.

GREENFIELD PARK (cinéma 2): "Orange mécanique": "Delivrance": à compter de 19:00.

JAN-TALON: "Le Kid de Chicago": 19:05, 22:25. "Bonjour lunettes, adieu fillette": 20:35.

KENT: "Jaws": 12:15, 14:25, 16:45, 19:00, 21:15.

LAVAL (cinéma 1): "Jaws": à compter de 19:00.

LAVAL (cinéma 2): "Amour animal": "Sensuelle Erika": à compter de 18:15.

LOEWS: "Jaws": 12:15, 14:25, 16:45, 19:00, 21:15.

LONGUEUIL: "L'Évadé": 18:10, 22:00. "Joe le loup": 20:35.

MAISONNEUVE: "Le Kid de Chicago": 19:05, 22:25. "Bonjour lunettes, adieu fillette": 20:35.

MERCER: "Le voyage fantastique de Sinbad": 14:15, 18:00, 21:45. "Le grand Jacob": 12:20, 16:00, 19:45.

MIDI-MINUIT: "Sexe à crédit": 12:15, 15:20, 18:25, 21:35. "Y'a pas de mal à se faire du plaisir": 13:45, 16:55, 20:00.

MONKLAND: "Clockwork Orange": 15:00, 19:30.

NATIONAL: "Furie des vampires": 12:15, 14:55, 17:35. "Dracula prisonnier": 13:45, 16:25. "Dracula prisonnier de Frankenstein": 15:20, 20:05.

PALACE: "French Connection": 12:40, 14:45, 16:55, 19:25, 21:20.

PAPINEAU (cinéma 1): "Amour animal": 14:10, 16:50, 19:25, 22:00. "Sensuelle Erika": 13:00, 15:35, 18:10, 20:45.

PAPINEAU (cinéma 2): "Pension du libre amour": 15:00, 18:20, 21:45. "Carotte mécanique": 13:25, 16:45, 20:10.

PARC: "Fluide mortel": "Monstre de l'île en feu": à compter de 18:30.

PIERROT: "Le mouton enragé": 13:00, 15:10, 17:20, 19:30, 21:40.

PIGALLE: "Le filou": 14:55, 18:10, 21:20. "Dis moi enco": 13:15, 16:30, 19:45.

PICCADILLY: "The Godfather": 16:30, 20:30. "Harold et Maud": minuit.

PLACE DU CANADA: "The Fortune": 19:15, 21:15.

PLACE VILLE-MARIE: "Mandingo": 20:30. "Harold et Maud": minuit.

PLACE VILLE-MARIE (petit cinéma): "The Passenger": 12:40, 14:50, 17:00, 19:10, 21:20.

PLAZA: "Chair pour Frankenstein": 13:00, 14:45, 16:30, 18:15, 20:00, 21:45.

PUSSYCAT: "Weekend Girls": 13:10, 16:10, 19:00, 22:00. "Very Friendly Neighbors": 11:45, 14:40, 17:40, 20:30.

REGAL: "Toute une vie": "La fille": "Où est donc passée la 7e compagnie": 19:00, 21:10.

RITZ: "La petite Aurore l'enfant martyre": 18:20, 21:45. "Mama Dolores": 20:00.

RIVOLI (cinéma 1): "Orange mécanique": 12:15, 14:40, 17:05.

RIVOLI (cinéma 2): "Fluide mortel": 15:00, 18:20, 21:40. "Monstre de l'île en feu": 13:20, 16:40, 20:00.

SAINT-DENIS: "Le coq du cœur": 14:40, 18:15, 21:50. "Mytho": 13:00, 16:35, 20:10.

SEVILLE: "Monly Python & Holy Grail": 13:00, 14:45, 16:30, 18:10, 19:55, 21:40.

SNOWDON: "Jaws": 13:00, 14:40, 16:25, 18:05, 19:45, 21:40.

VAN HORNE: "Mandingo": 12:20, 14:35, 16:50, 19:05, 21:25.

VENDOME: "Hot Parts": 12:15, 14:15, 16:15, 18:15, 20:15, 22:20. "Old Borrowed & Stagnant": 13:15, 15:15, 17:15, 19:15, 21:20.

VERDUN: "La tour infernale": 20:00.

VERSAILLES: "Weekend Girls": 13:10, 16:10, 19:00, 22:00. "Orange mécanique": "Delivrance": à compter de 19:05.

Salle bleue: "Amour animal": "Sensuelle Erika": à compter de 18:00.

VIAU: "Rapport sur les maîtresses de maison": "Exaltation 5 à 7": "Les brutes dans la ville".

VIDEOGRAPHIE: "Le monde de la danse": 20:00. "Ecological Holocaust": 21:00.

VILLERAY: "Le voyage fantastique de Sinbad": 14:15, 18:00, 21:45. "Le grand Jacob": 12:20, 16:00, 19:45.

WESTMOUNT SQUARE: "The Wind & The Lion": 12:30, 14:35, 16:40, 18:50, 21:00.

YORK: "Return of the Pink Panther": 13:00, 14:55, 16:55, 19:00, 21:05.

CINE-PARC BOUCHERVILLE: "L'homme masqué contre les pirates": "A nous quatre Cardinal": "Les frères karaté à Bangkok".

CINE-PARC DOLLARD (cinéma 1): "Return of the Pink Panther": "Mixed Company".

CINE-PARC DOLLARD (cinéma 2): "Toujours à gages imitables": "Le Manly": "Croustille tombe Garin, Sabata revient".

ECRAN 21: "La queue de l'empire": "Une cocoonne en balade extraordinaire".

CINE-PARC ODEON (ECRAN 1): "L'Évadé": "Monie W...".

ECRAN 21: "Ma femme est dingue": "Rio Verde".

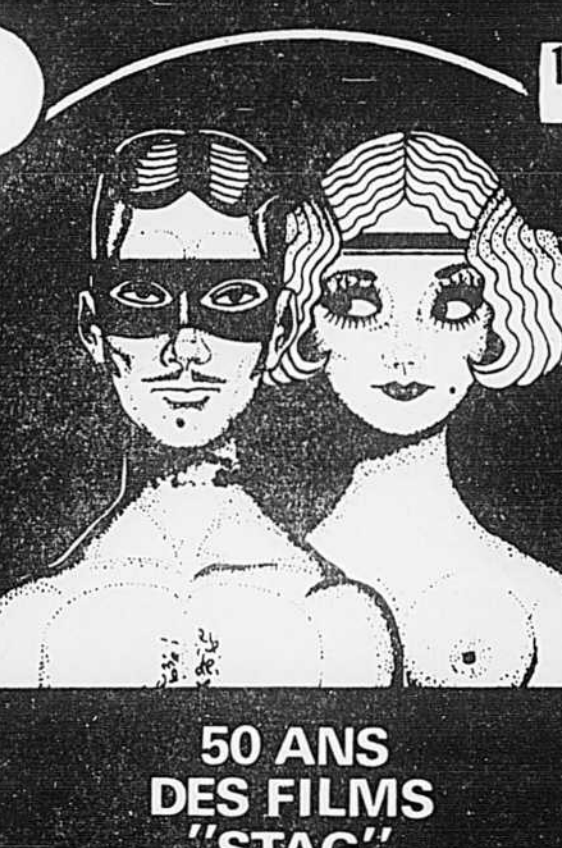
CINE-PARC ST-JEROME: "Ma femme est dingue": "Dossier Odessa".

★ ★ ★ ★ ★

une fête de l'érotisme

Venez donc voir ce qui faisait les délices de Papa!

18 ANS Adultes



50 ANS DES FILMS "STAG"

HOT PARTS

OLD BORROWED & STAG

12:15, 2:15, 4:15, 6:15, 8:15, 9:20.

VENDOME

Place VICTORIA tel. 878-1451

THEATRE AU PIED D'LA PENTH (Mont Plante, Val-Deville) — "La jambe en l'air, l'âge de travers" de Louise Mouton: 20:30.

QUEEN MARY ROAD UNITED CHURCH — "Major Barbara" de George Bernard Shaw: 20:00. Production de George Bernard Shaw.

CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL (2135 boul. Édouard-Beaulieu) — "Le soir, 21:00: 'La garde montée ou un épisode dans la vie canadienne de Don Quichotte' de Claude-Jean Ragnier".

variétés

PLACE DES NATIONS (Cité du Havre) — "Herbie Mann et Nando Workman. IN CONCERT (2, rue Le Royer) — John Lee Hooker.

PATRIOTE DE SAINTE-AGATHE — Louise Forestier: 21:00.

LA BUTTE A MATHIEU (Val-Deville) — Jean Laporte: 20:00 et 21:00.

TERRASSE BONSCOURS (320 est, Notre-Dame) — Gwenaél et Erwan, chansonniers bretons.

PLANETARIUM DOW (1000 ouest, St-Jacques) — "Exploration des systèmes planétaires": 14:15, 21:30 (en français), 12:15, 20:15 (en anglais).

CAFE DU PORT (356, rue Berri) — Le groupe Bad Trip: 22:00 et minuit.

L'EVECHE (Hôtel Nelson) — Mack Rock: 21:00, 23:00, 1:00.

LE PORTAGE (Hôtel Bonaventure) — Glen Covington et le groupe mexicain Anita Di-Palma.

CHANGEMENTS télé-presse

18:30 (2) Twilight Zone
23:15 (2) 10 Sans pantoufles
"L'Américaine et l'Amour" (Bachelier in Paradise) — Am. 1961. Comédie de J. Arnold avec Bob Hope, Lana Turner et Paula Prentiss. — Un célébrataire, spécialiste des questions matrimoniales, s'installe dans une petite ville habitée par de jeunes couples. (1130).

SAMEDI
14:30 (7) Name of the Game
16:00 (3) CBS Sports Spectacular.

RADIO fm

CFOR 92.5 CKMF 94.3
CBM 95.1 CJFM 95.9
CKVL 96.9 CHQM 97.7
CHRC 98.1 CBF 100.7
CHLT 102.7 CFDM 104.3
CHL 105.7

musique

CENTRE D'ART D'ORFORD (Auto-routage des Cantons de l'Est, sortie 68) — Ce soir, 21:00, Stewart Grant, hautboïste, et Dan André Laberge, clarinettiste.

EGLISE NOTRE-DAME (Place d'Armes) — 12:45, Pierre Grandin, organiste. Transmission à l'extérieur par haut-parleurs.

théâtre

PLACE DES ARTS (Salle Port-Royal) — "Hosanna" de Michel Tremblay. 20:30. Production de la Compagnie des Deux Chaises.

THEATRE DE QUATZOUS (100 est, av. des Pins) — "La Grande Envolée de René Marquette": 20:30. Production de la Rallonge.

L'ESCALE (Saint-Marc-sur-le-Richelieu) — "L'été s'appelle Juliette" de Marcel Dubé: 20:00.

THEATRE DE L'ALLEY (Val-Morin) — "Où une valise": de José André Lacour: 21:00.

THEATRE DES PRAIRIES (Notre-Dame-des-Prairies, Juliette) — "La Belle" d'Aldo Nicolai: 21:00.

THEATRE DE MARJOLEINE (Eastman) — "Madeleine de Vercheres": comédie musicale de Jean Besré: 21:00.

THEATRE DES MARGUERITES (Toussaint, 1515 rue St-Jacques) — "C'est malin" de Fulbert Janin: 21:00.

THEATRE DE L'ILE (St-Pierre, Ile d'Orléans) — "Allez... ne vous reproduisez plus" de Raymond Lévesque: 21:00.

THEATRE BEAUMONT-ST-MICHEL (St-Michel de Bellechasse) — "Le canard à l'orange" de Williams Douglas Home: 20:30.

LA FENIERE (l'Anclenne-Lorette) — "Drôle de couple" de Neil Simon: 21:00.

UNIVERSITE CONCORDIA (1455 ouest, boul. de Maisonneuve) — "The Raggedy Triad" d'Arnold Suskman: 20:30. Production du Montreal Theatre Lab.

LE PIGERY (North Hately) — "Gaz Light" de Patrick Hamilton: 20:30.

LA POUDRIERE (Hie Ste-Hélène) — Spectacle de marionnettes de Michel Fréchette: 14:00 (français) et 16:50 (anglais).

MAISON DES ARTS LA SAUVEGARDE (140 est, Notre-Dame) — "Les Voyages" de Michel Garneau: 21:00. Production des Voyages.

STUDIO-THÉATRE (St-Sophie-de-La-Croix) — "Les Tourterelles ou la vieillesse frappe à l'aube" de Jean-Claude Germain: 21:00.

19:00 CBF — Les Musiciens par eux-mêmes. Invité: Louis Forestier, chef d'orchestre.

20:01 CBF — Le Pont des arts. "Les activités dans les parcs de Montréal du 25 juin au 23 août": responsable: Paul Buissonneau. Invité: Claude Duro, coordonnateur des spectacles d'été. La Routelle: spectacles pour jeunes et adultes. La Guimbarde: "Pierre et le loup" (Prokofiev). Atelier Vidéo: "Le Vagabond".

20:30 — Banc d'essai. Dernière étape de Maurice Gagnon.

21:00 CBF — Premières. Distribution: Françoise Faucher (Françoise Arnauld) et Jean-Claude (Robert Marchand).

22:00 CBF — Les Petits ensembles. Sonate en ré mineur pour violoncelle et clavier (Bach). — Concerto pour six trompettes et cordes (Stoelzel).

22:00 CBF — Vienne la nuit. La vie et l'œuvre de Claudio Monteverdi.

22:03 CBF — Little Night Music. Invité: Claude Duro, coordonnateur des spectacles d'été. Les Marionnettes: "Le Vagabond".

10:03 CBF — La Musique et les jeunes. De Toronto. Invité: André Pelletier, professeur de flûte à bec et de chant. Œuvres de Corrette, Mozart, Handel, Chopin, Franck et Constant.

11:03 CBF — Chronique du disque. Invité: François Fillard. Œuvres de Pachelbel, Landini, Bach, Oriz, Malvezzi et Neri. Artiste: Henri Bergeron.

12:03 CBF — Mélodies. Dans le cadre de la Semaine culturelle de Malare. Récital de Gabrielle Lavigne, mezzo-soprano, et Claude Coriell, basse, donné le 14 mai 1975. Au piano: Hélène Tremblay. Les "U" Wanderer et "L'Amour le Triumphant". "Il faut être bien peu de choses" (Sponini). "C'est une misère que nos jeunes gens" (Bianchi). "Au bord de l'eau", "Mandoline" et "Après un rêve" (Faure). "Kaiser March" (Schubert). "Chanson triste" (Duparc). "An die Musik" (F. Schöberl). "L'Allegretto" (Schubert). "Der musikalische Witz". Cinq mélodies populaires grecques (Ravel). "Le cœur vi d'abord" (Bizet). "C'est un petit" (Mozart). "Xénocore s'ouvre à la voix". Extr. de "Samson et Dalila" (Saint-Saëns).

LES MAUX DE NOTRE LANGUE

PAR PIERRE BEAUDRY (collaboration spéciale)

Une fausse compréhension

Je reviens enfin à la première des définitions figurant au Recueil des définitions des lois fédérales (Bulletin de terminologie no 153 du Secrétariat d'Etat du Canada) dont j'ai commencé à parler lundi. Pour démontrer à partir de ce tout premier exemple à quel point la rédaction de nos lois n'est pour nous francophones qu'un insidieux processus d'assimilation.

Dès son premier mot, la traduction de cette définition exclut en effet toute considération de la langue française. Car en voici le début: "abandonner comprend". La définition porte donc sur un verbe alors qu'en français on aurait eu un substantif (abandon). Vient ensuite le deuxième mot: "comprend". Evidemment, on a voulu traduire les deux premiers mots anglais "abandon includes". Mais on a oublié un détail qui a pourtant une certaine importance: on ne parle pas comme cela en français.

Voici donc comment aurait pu débiter cette définition si d'une part elle avait été nécessaire — ce qui n'aurait pas été le cas en français — et d'autre part si on avait voulu la formuler dans l'esprit de la langue.

Notons d'abord que l'intention de l'anglais est non pas de donner la définition du verbe "to abandon" mais de signaler certaines extensions de sens qu'on lui a données dans la loi. C'est pourquoi on écrit "abandon includes" au lieu de la formule "abandon means" qui aurait introduit une définition directe. Pour tenir compte de cette particularité il aurait fallu, en français, présenter la définition comme suit: "On entend par abandon, outre les acceptions usuelles de ce mot, pour ensuite enchaîner la définition proprement dite.

Maintenant donc que j'ai posé toutes les bases de l'analyse à laquelle j'invite le lecteur, je promets de me contenter dans mes articles subséquents d'examiner les définitions les plus caractéristiques du Recueil, dans l'espoir qu'Ottawa comprenne la nécessité d'un bilinguisme intervenant non pas après la rédaction de nos lois, parce que c'est déjà trop tard, mais au moment même de leur conception. Il n'y a pas d'autre moyen de prévenir les problèmes qui, sans cela, deviennent insolubles.

Quand on est JEUNE

18 ANS Adultes

y'a pas de mal à se faire PLAISIR

SEXE à CREDIT

V.F. de "TEENAGE LOVE" en COULEUR avec IRINA KANT

Midi et Electra
12:15, 3:20, 6:20, 9:35

MIDI-MINUIT
4462 St-Denis 842-8264

ELECTRA
Ste Cath & Amherst 522-9177

PANIQUE ET TERREUR!

POUR TOUS

STEVE McQUEEN

COULEUR

FLUIDE MORTEL

LE MONSTRE DE L'ILE EN FEU

VIVANT APRÈS 110 MILLIONS D'ANNEES!

MOINS DE 14 ANS \$1.00

PARC: 04:30

RIVOLI
St-Denis & Bellenger 277-3125

PARC-Verdun
720 de l'Église 768-2509

Cine PARC ST-EUSTACHE
AUTOUTOUR LAURENTIDES
SORTIE 10 QUÉBEC

L'Enfer des Filles soumises

18 ANS Adultes

PLUS DIS MON ONCLE

COULEUR

1:15, 4:30, 7:45

PIGALLE
912 Ste-Catherine O. 861-2807

GRANADA
4353 Ste-Cath 255-2428

Maurice Côté devra payer \$800 d'amende

L'échotier Maurice Côté, du Journal de Montréal, a été condamné à \$800 d'amende et à \$400 additionnels de frais, hier, par le juge Charles Cliche, pour avoir commis un libelle diffamatoire à l'endroit d'un autre journaliste, Michel Gauthier, de Radio-Canada.

En décembre 1971, soit peu après la manifestation contre LA PRESSE, où l'épouse de Gauthier avait perdu la vie Côté avait publié, dans le Nouveau Samedi, une nouvelle à l'effet que Gauthier, qui aurait encore dû pleurer la perte de son épouse, était devenu depuis peu l'heureux père d'un enfant né à une autre jeune fille, à l'hôpital de la Miséricorde.

Alors que le tout était faux.

En déclarant le prévenu coupable, le juge Cliche a toutefois retranché de l'accusation l'allégation à l'effet que ce dernier savait ce qu'il publiait était faux.

Car, selon le tribunal, il ressort de la preuve que cette connaissance n'existait pas chez l'auteur, même si les vérifications qu'il a tenté de faire n'étaient pas suffisantes, dans les circonstances.

Son procureur, Me Marcel Danis, a alors réclamé la plus grande clémence pour le journaliste, en soulignant qu'en vingt-deux années c'était la première fois qu'il faisait face à des accusations du genre, et que, déjà, la publication intéressée avait versé une somme de \$5,000 au journaliste diffamé, en guise de compensation.

Quant au procureur de ce dernier, Me Serge Ménard, il a réclamé une amende fort sévère en soulignant que celle-ci devait constituer un exemple pour ceux qui seraient portés à utiliser le moyen facile de publier toutes sortes de nouvelles non vérifiées, pour faire beaucoup d'argent, alors que des confrères plus consciencieux se faisaient des revenus beaucoup moindres en raison même du temps pris à vérifier soigneusement leurs sources d'information.

"N'imposer que quelques centaines de dollars en amende, dit-il, équivaldrait tout simplement à accorder un permis pour diffamer."

Nouvelle accusation contre Samson

L'ex-agent Robert Samson, de la Gendarmerie royale, qui doit subir son procès à l'automne pour avoir confectionné une bombe et l'avoir déposé près du domicile de M. Melvin Dobrin, le président de la chaîne d'alimentation Steinberg, a comparu à nouveau en Cour hier.

Devant le juge R. Watson, il a en effet été accusé d'avoir été en possession d'un revolver de marque Astra, une arme à utilisation restreinte, et ce sans permis.

Cette arme avait été trouvée dans un casier qu'il avait loué dans une banque de la rue Wellington alors que l'on faisait enquête sur la déflagration survenue à ville Mont-Royal.

Le prévenu a nié toute culpabilité, et son enquête préliminaire a été ajournée de quelques semaines.

Le printemps dernier, le prévenu avait par ailleurs commencé de subir son procès, pour les accusations découlant de l'explosion chez les Dobrin, mais en raison de certains incidents survenus au cours de l'instruction, le juge Jacques Dugas devait annuler celle-ci, et ordonner au prévenu de revenir devant les Assises à l'automne.

LA SEULE, LA VRAIE, L'UNIQUE 'COCCINELLE'

WALT DISNEY productions

le nouvel amour de coccinelle

V.F. HERBIE RIDES AGAIN



de
WALT
DISNEY

Commencant vendredi
le 11 juillet

MERCIER

STE-CATHERINE-PIE-IX 255-6224

VILLERAY

ST-DENIS JARRY 388-5577

CINE-PARC
ODEON

603-523-9751 655-0692

Transcanadienne Sortie (Saint-Bruno) 60

CHARLES
BRONSON
'L'ÉVADÉ'

ECRAN 1

LES AVENTURES FARFELUES
D'UNE FEMME "LIBÉRÉE"!

Barbra
Streisand
'Ma femme
est dingue'

ECRAN 2

Lee Marvin
Jeanne Moreau
'MONTE WALSH'

DEAN MARTIN
'RIO VERDE'

Ciné-parc
ST-JÉRÔME

Autoroute des Laurentides, sortie 27 O., 436-4773

(INF. MTL: 721-6684)

follement gai...

Barbra Streisand
'Ma femme
est dingue'

2 FILMS
EN COULEURS

JON VOIGHT
'le dossier
ODESSA'

Vos sens n'ont jamais
rien connu de tel

the
Movie
Tommy

Ann-Margret Oliver Reed Roger Daltrey Elton John
Eric Clapton John Entwistle Keith Moon Paul Nicholas
Jack Nicholson Robert Powell Pete Townshend
Tina Turner - The Who

ATWATER 1
PLAZA ALEXIS NIXON

115-320-520-720
920



Le plus grand metteur
en scène de notre temps
nous raconte l'histoire d'amour
la plus bouleversante de sa vie.



le chef d'oeuvre de
INGMAR BERGMAN
Scènes de la Vie
Conjugale

interprète par LIV ULLMANN et ERLAND JOSEPHSON
avec BIBI ANDERSSON

Salle McLaren

Sam: 1:00 - 3:50 - 7:00 - 9:50
Dim: 12:00 - 2:50 - 6:00 - 9:00
Lun. à ven.: 8:00

Vincent,
François,
Paul
et les autres...

le DAUPHIN
Sam - dim: 1:00 - 3:10 - 5:15
7:20 - 9:30
BEAUBIEN PRÈS D'IVERVILLE 721-6060 Lun. à vend.: 7:20 - 9:30

Sinbad combat les
Créatures Légendaires!

Les moins
de 14 ans
\$1.25
en tout
temps

CINÉMAS
OUVERTS
TOUS
LES JOURS
DES MIDI



VILLERAY

ST-DENIS JARRY 388-5577

MERCIER

STE-CATHERINE-PIE-IX 255-6224

Nouveau

'LE VOYAGE
FANTASTIQUE
DE SINBAD'

(The Golden Voyage of Sinbad)

JOHN PHILLIP LAW
CAROLINE MUNRO

John Wayne
'LE GRAND JACOB'

2 FILMS
EN COULEURS

FOLLEMENT GAI...
LES AVENTURES FARFELUES
D'UNE FEMME "LIBÉRÉE"!



Barbra
Streisand
Michael Sarrazin

'Ma femme
est dingue'

AUSSI: 2e FILM À CHAQUE CINÉ

CHAMPLAIN

STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1685

CINÉ-PARC ST-JÉRÔME

AUTOROUTE DES LAURENTIDES, SORTIE 27 OUEST
TEL: 436-4773 (INF. MTL: 721-6684)

CINÉ-PARC ODEON

tel: 523-9751 655-0692
TRANS-CANADIENNE
SORTIE (ST-BRUNO) 60

Ce film bénéficie de la stupéfiante et
nouvelle technique multidimensionnelle du
SENSURROUND

14
ANS



CHARLTON HESTON
AVA GARDNER - GEORGE KENNEDY
LORNE GREENE - GENEVIEVE BUJOLD

CREMAZIE

ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210

Sam. dim.
12:15 - 2:25 - 4:45 - 7:00 - 9:30
Semaine: 7:00 - 9:30

VERSION FRANÇAISE DE
'EARTHQUAKE'

LE PLUS GIGANTESQUE
DES SPECTACLES!

STEVE
MCQUEEN

PAUL
NEWMAN

WILLIAM
HOLDEN

FAYE
DUNAWAY

LA TOUR INFERNALE

VERSION FRANÇAISE DE 'THE TOWERING INFERNO'

FRED SUSAN RICHARD JENNIFER O.J. ROBERT ROBERT
ASTAIRE BLAKELY CHAMBERLAIN JONES SIMPSON VAUGHN WAGNER

VERDUN

3841 WELLINGTON 768-2092

SAINT JEAN
CAPITOL

SAINT JEROME
REX

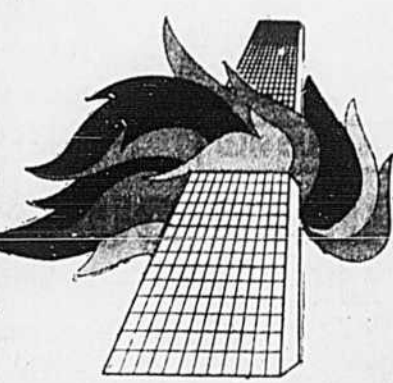


BERRI

BERRI: 1:25 - 4:50 - 8:15
VERDUN: Sam. dim.: 1:20
4:40 - 8:00. Semaine: 8:00

ST-DENIS, STE-CATHERINE 878-2424

14
ANS



DOUBLEMENT EXPLOSIÉ!



ILS VOUS
FEROENT
UNE OFFRE
QUE VOUS
NE POURREZ
REFUSER!

ORAL
CONTRACT

MALE
CHAUVINIST
PIG

bonaventure

même les SS la craignent! **18 ANS Adultes**

ILSA La Louve des

Le Journal érotique d'un bûcheron

la SCALA

Papineau & Beaubien 721-5107

RIO 11905 St-Vital 321-4442

874.6911

C'est le numéro de téléphone pour recevoir LA PRESSE à domicile. Nous prenons les appels: du lundi au vendredi, de 8 h à 19 h 30 et le samedi, de 8 h à 16 h.

la presse

Il n'y a plus d'innocence...! **18 ANS Adultes**

WHEN YOUNG GIRLS COME OF AGE

WHAT SCHOOL GIRLS DON'T TELL

Avec Linda Buzz et Linda Marks en couleurs

EYE

A l'affiche COULEUR

10:00, 12:55, 3:00, 6:45, 8:15

Où trouver les bons légumes du Québec?

par Jeanne DESROCHERS

La saison est en avance, les bons légumes québécois sont en abondance et nous achetons dans nos supermarchés des laitues et des radis américains. Est-ce là une situation normale?

Pour l'Association des jardiniers-maraîchers de la région de Montréal, c'est une situation intolérable, qui met leur gagne-pain en danger.

«Les Américains ne peuvent pas arriver à concurrencer nos prix, avec les frais de transport qu'ils ont à payer. Pendant la saison où nos produits sont abondants, ils vendent leurs propres récoltes à perte. Les grossistes font des arrangements pour passer des surplus de légumes en même temps que certains fruits qui sont rares sur le marché, comme les cerises et les nectarines. Et nous, qui avons cette année des produits d'excellente qualité, nous serons peut-être obligés d'en détruire une partie.»

Les maraîchers sont vraiment en colère, parce que le problème du dumping américain leur retombe sur le nez chaque été et qu'ils ont fait beaucoup d'efforts pour s'adapter au marché: meilleure classification, meilleure présentation, réfrigération.

Ils ont fait leur effort, disent-ils, et c'est maintenant à d'autres de faire le leur:

- aux supermarchés qui, quand ils

achètent le produit local, ne prennent pas toujours la peine de l'étiqueter et de le présenter de façon à ce que le consommateur sache ce qu'il achète;

- au consommateur lui-même, qui devrait exiger de son marchand un produit québécois bien identifié.

M. Jean-Marc Cayer, président de l'Association des jardiniers-maraîchers, parle des produits actuellement en abondance: radis, échalottes, betteraves, fraises, oignons verts, toutes les variétés de laitues. D'ici quelques jours, ce sera au tour des petites fèves, vertes et jaunes et, un peu plus tard, les tomates et les concombres.

Les maraîchers croient que certaines grandes chaînes d'alimentation jouent sur le dumping américain pour retarder les achats de légumes locaux et forcer ainsi les producteurs à baisser les prix. De leur côté, certains acheteurs de grandes chaînes reprochent aux producteurs de n'être pas assez bien organisés, de ne pas prévoir assez longtemps d'avance à quel moment ils peuvent fournir le marché et en quelle quantité.

Manque de collaboration, manque de communications, mauvaises tactiques de mise en marché? Le résultat de cet imbroglio, c'est que la laitue que nous achetons cette semaine n'est locale que dans une proportion de 30 pour cent, alors que nos producteurs auraient pu fournir entièrement le marché, disent-ils.

Carottes Mécaniques **18 ANS Adultes**

Une comédie érotique et burlesque

Un film pour les chauds lapins

La Pension du Libre Amour

DÉJÀ AUJOURD'HUI!

PAPINEAU 2

Papineau & Mt. Royal 527-8635

Représentation complète à 1:25, 4:45, 7:50.

Amour Animal **18 ANS Adultes**

version française de ANIMAL LOVE

sensuelle erika

version française de erika one

en vedette INGA LARSEN Dan Sorensen

AUX 3 CINÉMAS!

PAPINEAU 1:00, 3:35, 6:10, 8:45. LAVAL: sur semaine des 6:15, samedi et dimanche 1:30, 4:40, 7:55. VERSAILLES: sur semaine des 6:00, samedi et dimanche 1:00, 3:30, 6:00, 8:30.

PAPINEAU 1 Papineau & Mt. Royal 527-8635

VERSAILLES 7265 Sherbrooke E. 353-7880

LAVAL Centre d'Achats LAVAL 688-6164

LES PULPEUSES **18 ANS Adultes**

DOUCES... SATISFAISANTES

AUSSI SUCCULENTES...

Mary WORMONOV Lynn LOWRY

les confidences ÉROTQUES d'un lit trop accueillant

AIR CLIMATISÉ

CHATEAU 2

St-Denis & Belanger 271-4400

Représentation à 17:45, 3:40, 6:35, 8:05

DES YEUX qui disent l'amour **18 ANS Adultes**

Caresses sous un Kimono

2e GRAND FILM

L'AMÉRIQUE À NU!

DÈS AUJOURD'HUI!

CHATEAU 1

St-Denis & Belanger 271-4400

Représentation complète à 1:00, 4:25, 7:55

Casa Doré

piano-bar

avec en vedette M. International

WESLI RIY-VES

tous les soirs de 9 h p.m. à 3 h a.m.

(sauf lundi et mardi)

DÎNEZ ET DANSEZ

en spécial cette semaine du lundi au samedi de 5 h p.m. à 10 h p.m.

TRUITE ARC-EN-CIEL MEUNIERE \$395

Repas d'affaires Bar-B-Q — Mets italiens — Fruits de mer — Steak approuvé Canada.

Stationnement gratuit

4460 est, rue JEAN-TALON 729-9780

LA PLUS GRANDE VENTE ET EXPOSITION D'ANTIQUITÉS AU CANADA

ANTIQUITÉS BONAVENTURE

3-6 JUILLET, 1975

PLACE BONAVENTURE, MONTRÉAL

Il y aura au-delà de 100 kiosques d'antiquaires de tout le Canada. On trouvera de tout — du primitif au kitsch — cristal, canadienne, art nouveau, art déco, estampes, livres rares, anciennes annonces, victoriana, objets nostalgiques, bijoux, pièces de monnaie, timbres. En plus des expositions et événements spéciaux.

Heures d'ouverture

Jeu, 3 juillet, 16:00h-22:00h

vendredi, 4 juillet — samedi, 5 juillet, 10:00h-22:00h

dimanche, 6 juillet, 11:00-18:00h

Admission: \$2.00

Une réalisation Ob - No Promotions, C.P. 833, Place Bonaventure, Montréal, Québec. Réalisateurs: Rudy et Barbara Franchi, "The Nostalgia Factory" avec Bob Ness, "Obsession". Pour informations appelez (514) 845-8002/(514) 845-1503.

à 7h.30 tous les soirs

UN FILM FANTASTIQUE réalisé par Hal Ashby

avec Bud Cort Ruth Gordon

HAROLD et MAUDE

musique de Col Stevens

V.O. anglaise avec s.-f. FRANÇAIS

à 9h.30 tous les soirs

LE NOUVEAU FILM D'HAL ASHBY

warren beatty julie christie goldie hawn

V.O. anglaise

2001 855 DÉCARIE 277-2001

\$1.50 chacun des films

L'histoire d'un jeune homme avide de violence et de Beethoven!

Un film de **STANLEY KUBRICK**

ORANGE MÉCANIQUE

DÈS AUJOURD'HUI!

RIVOLI 1

St-Denis & Belanger, 277-3125

18 ANS Adultes

JON VOIGHT · BURT REYNOLDS

Ils voulaient "s'évader..."

Ils connurent l'enfer.

Deliverance

de JOHN BOORMAN

RIVOLI: représentation complète à 12:15, 4:40, 7:05. GREENFIELD: sur semaine des 7h. Samedi et dimanche: 12:25, 4:55, 7h. VERSAILLES: sur semaine des 7h.05. Sam. et dimanche: 1h, 3:30, 6h, 8:30.

GREENFIELD Pk. Pl. Greenfield Park 671-6129

VERSAILLES 7265 Sherbrooke E. 353-7880

14 ANS

Ananties par un monde étrange et menaçant... ELLES sont prisonnières et victimes du "MILIEU".

CATHERINE DENEUVE BERNADETTE LAFONT

zig zig

1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30

CINEMA DE PARIS 881-2985

FAUCON DE LYS 815 St-Catherine 288-3311

18 ANS Adultes

ANDY WARHOL

du **SANG** pour **DRACULA**

2e film Toutes les Couleurs du VICE

DIM: des 3:00 à 11:00

MAISONNEUVE 3001 est, Sherbrooke 525-2174

JEAN-TALON 4255 Jean-Talon 725-7000

POUR TOUS

JEAN YANNE BERNARD BLIER

TOUT LE MONDE IL EST BEAU

TOUT LE MONDE IL EST GENTIL

FESTIVAL 1205 St-Catherine 525-8500

18 ANS Adultes

Chair pour Frankenstein

Un film de Andy Warhol

1:00, 2:45, 4:30, 6:15, 8:00, 9:45

PLAZA 6505 St-Hubert 274-6155

CANADIEN 1204 e. Ste-Catherine 523-5180

Un film merveilleux... une comédie de premier ordre.

Vincent Canby, N.Y. Times

Columbia Picture présente un film de Mike Nichols

Warren Beatty

Jack Nicholson

Stockard Channing

THE FORTUNE

PLACE DU CANADA VIA CHATEAU CHAMPLAIN 861-4595

SAM-DIM: 1:15, 3:15, 5:15, 7:15, 9:15. SEMAINE: 7:15, 9:15.

BARBRA STREISAND JAMES CAAN

ATWATER II PLAZA ALEXIS NIHON 931-3313

OMAR SHARIF SAM-DIM: 1:30, 4:00, 7:00, 9:30. SEMAINE: 7:00, 9:30.

Funny lady POUR TOUS

radio-télévision

PAR LOUISE COUSINEAU

En long, en large, mais pas en profondeur

Lise Payette est en train de devenir un phénomène national: elle a pu tenir l'antenne à 23 heures tous les soirs (sauf l'été) pendant trois ans et garder une cote d'écoute d'au-delà d'un million à la télévision. Elle vient de réussir le tour de force d'organiser une fête de cinq jours au Mont-Royal sans la moindre anicroche entre le plaisir et l'ordre. Elle pourrait être élue à n'importe quel poste politique demain matin si l'enjeu lui en prenait. (Elle dit non.) Du moins c'est ce qu'on dit partout. C'est désormais une grande vedette arrivée. D'ailleurs, les Éditions La Presse viennent de lui consacrer un livre: "On l'appelle toujours...Lise", écrit par Denyse Monté.

C'est avant tout un acte d'adoration. Denyse Monté a été recherchiste à l'émission "Appelez-moi Lise". Elle a vécu dans le sillage de Mme Payette. Cette fréquentation l'a profondément marquée: son livre affiche résolument un parti pris. D'ailleurs, aurait-elle voulu dire des vacheries sur Mme Payette, c'aurait été bien difficile: faire des biographies des gens qui sont encore vivants comporte bien des risques.

Il est surtout question dans ce livre de l'émission "Appelez-moi Lise", de sa conception, de sa préparation, des techniques utilisées, des invités et de ceux qui ont refusé de l'être (la liste n'est pas longue

et comprend entre autres Robert Bourassa, Robert L'Herbier, Paul Desmarais, Claude Ryan, Dyne Mousso, Michèle Tisseyre et Michel Chartrand, à vous de trouver un dénominateur commun), de l'analyse du genre d'invités, de la cote d'écoute et de la décision de Mme Payette de ne pas renouveler son contrat.

Cette partie du bouquin, et c'est la plus longue, comporte de bons moments et aussi des longueurs. Elle comporte aussi une large part de potinage, de même que celle qui traite de l'animatrice elle-même. Je suppose que les fervents lecteurs des journaux de M. Péladeau savent depuis longtemps la couleur de la voiture de l'héroïne, la date de son divorce, le nombre d'enfants qu'elle a, le nom de son compagnon actuel et sa réaction devant sa grande taille. (Elle est bien dans sa peau.)

L'œuvre nous livre également un regard plus intimiste sur la vie privée de Lise Payette et nous sert un grand nombre de photos (de trois ans à maintenant, en passant par le traditionnel portrait de noces). J'avais toujours cru que Lise Payette préservait jalousement son intimité. Voilà que son compagnon nous raconte un samedi typique du couple, qu'elle nous parle de son père, de ses enfants. J'avais l'impression, en lisant ces phrases, d'être voyeur. J'aurais mieux

aimé savoir ce qui pousse Mme Payette, le secret de son énergie, les origines de son talent, et l'explication de son succès. Là-dessus, les indices sont éparés et peu nombreux. Au lecteur d'essayer d'approfondir le phénomène et de reconstituer le puzzle.

Le livre nous rappelle aussi les débuts de Lise Payette dans le journalisme puis à la radio. Son triomphe à "Place aux femmes", qui reste dans ma mémoire une des rares émissions vraiment bonnes présentées à la radio ces dernières années. Puis "Studio 11", qu'elle n'a pas aimé faire et qu'elle a quitté pour des raisons que le livre n'explique pas (à la fin, il est vaguement question d'un conflit avec Guy Provost).

Il faut noter enfin que tout ça se lit très bien, même si l'auteur s'est parfois laissé aller à quelques bourdes ("Lise Payette dérange des vies et peut-être en a-t-elle empêchées"). Le style, comme le contenu, est léger. La langue est acceptable et le correcteur de la maison d'édition aurait dû savoir que le verbe conclure n'est pas un verbe en er.

On attend maintenant les prochains bons coups de Mme Payette et les prochaines biographies. On a vu Lise triompher de ses problèmes personnels et parvenir à la gloire. Reste à savoir si elle triomphera du succès. Il paraît que c'est infiniment plus difficile.



Lise Payette à 11 ans, dans l'uniforme de soldat de réserve de son père.

choix d'émissions

20:00 **2 9 11 13** — Le congrès du NPD
Directement de Winnipeg, le congrès à la chefferie du Nouveau parti démocratique.

21:00 **CBF-FM** — Premières
"Dernière étape", de Maurice Gagnon. Une histoire d'amour entre deux médecins qui se retrouvent après

dix ans de vie aventureuse aux quatre coins du monde.

23:55 **6** — "Laura"
Un policier d'Otto Preminger, avec Gene Tierney et Clifton Webb. Également une histoire d'amour.

00:00 **2 9 11** — "Ho"
Ce serait le meilleur policier de Robert Enrico. Jean-

Paul Belmondo y tient le rôle d'un pilote de course qui devient gangster. Beaucoup d'action.

00:00 **12** — "Shave"
Un western désormais classique de George Stevens avec Alan Ladd dans le rôle du protecteur de la veuve et de l'orphelin.

L.C.

CINE-PARCS

Cine Parc CURRY HILL
JUL 3 4 5 6 7 8 9 JEU À MER

LES CINGLÉS À LA MATERNITÉ
14
2ème FILM

VIVA MAX!
PETER PANOLA
JONATHAN JOHN
WRITERS ASTRI
34 FILM SAM 8 JUILLET SEULEMENT

NORTHWAY DRIVE-IN
EXIT 42 CHAMPLAIN NY
Ce soir à mardi 2 films
continuel dès le crépuscule
GENE HACKMAN
Candice Bergen, James Coburn
dans
"BITE THE BULLET"
2e film
"LAW & DISORDER"

Combien de
PÂTISSERIES DANOISES
pouvez-vous manger?
Il en a
mangé
20
Bientôt au Eve

CINÉ-PARC BOUCHERVILLE
AUTOROUTE 202 SORTIE 58
655-5515 • 655-5514
1 **LES FRÈRES KARATE À BANGKOK**
2 **L'HOMME MASQUE CONTRE LES PIRATES**

CINÉ-PARC Laval
AUTOROUTE DES LAURÉNTIDES
SORTIE 9-0 622-5555 • 622-5545
1 **TUEUR À GAGES À TRINITA**
2 **LE MANS**
3 **GRANDS FILMS**
3 **CREUSE TA TOMBE GARRINGO... SABATA REVIENT!**

CE SOIR, SAM. et DIM. - 3 films en couleurs!
Pour la première fois dans un cine-parc!
LES CHARLOTS
en folie!

CINÉ-PARC BOUCHERVILLE et LAVAL
11-17 JUILLET
LES VOYAGES DU GULLIVER
SUPERIMMATION
3 Worlds of Gulliver
KERWIN MATHEWS
POUR TOUS

Une Cocoonelle en balade extraordinaire!
14 ans GRATUITS!
3e sem.
LE TROISIÈME GUEUPE
POUR TOUS

CINE PARC ST-EUSTACHE
3 ÉCRANS
1 EN ANGLAIS
2 EN FRANÇAIS
14 PLUS GRAND AU CANADA
627-4747
625-1432
TELE: 861-8585
861-8586
RESTAURANT
BOUTIQUE
ENTRÉE
MOINS DE 14 ANS
GRATUIT
CHIFFRE
PLUS COMPLET

ÉCRAN 1
747 EN PERIL
CHARLTON HESTON
KARIN BLANK
GEORGE KENNEDY
GEORGE SWEENEY
HELEN HUNT
ETHEM ZIMBALIST JR.
SUSAN CLARK
SID CASAR
LINDA BLAIR
DANA ANDREWS
ROY THOMAS
NANCY OLSON
ED NELSON
MYRNA LOY
AUGUSTA SUMMERRAIND
2e film
PLUS dessins animés

"DUEL"

ÉCRAN 2 3e SEMAINE
PANIQUE ET TERREUR!
STEVE McQUEEN
COULEUR
FLUIDE MORTEL
LE MONSTRE DE L'ILE ENFER
APRÈS 170 MILLIONS D'ANNÉES!
EN PRIMEUR À MONTRÉAL

EN ANGLAIS ÉCRAN 3
EN PRIMEUR À MONTRÉAL
GENE HACKMAN CANDICE BERGEN JAMES COBURN
BITE THE BULLET
Casting IAN JAN-MICHAEL
BANNEN VINCENT
and BEN JOHNSON as "Mister"
Made in GLENDALE CALIFORNIA
RICHARD BROOKS
COMPLÉMENT DE PROGRAMME
"GUMSHOE" avec Albert Finney

Cine parc CHATEAUGUAY
691-1310 861-0659
DRIVE-IN
EN PRIMEUR
747 EN PERIL
2e GRAND FILM
"DUEL"
DESSINS ANIMÉS

Cine parc VAUDREUIL
455-5154 861-0659
3 INSEPARABLES COMPAGNONS!
UN PETIT INDIEN,
UN SOLDAT
DESERTEUR ET
ROSIE LE CHAMEAU
Un Petit Indien
version française de One Little Indian
JAMES GARNER - VERA MILES

Cine parc MONT-ST-HILAIRE
467-3209 467-3209
A 10 MILES DU PONT HYPLAONTAINE
TRANS CANADIENNE ROUTE 20 SORTIE 70
WALT DISNEY
Venez faire une cure
de rires aux sports d'hiver.
3 ÉTOILES...
36 CHANDELLES
DEAN NANCY JONES - OLSON
Grand FESTIVAL DISNEY
DESSINS ANIMÉS

Cine parc ST-MATHIEU
659-3445 861-0659
Route 9-15 Vers Plattsburg Sortie 24
PETER FONDA SUSAN GEORGE
Ils brûlent la vie par les deux bouts...
LARRY LE DINGUE MARY LA GARCE
2e film
3e film sam. dim.
"L'ODYSSÉE SOUS LA MER"
"L'HOMME QUI VENAIT POUR TUE"
BRAD HARRIS
DESSINS ANIMÉS

Bomar fait fi de la mise en demeure de Québec

par Lisa BINSSE

Le dépotoir Bomar à Laval est toujours en pleine opération en dépit d'une mise en demeure du ministère de l'Environnement ordonnant sa fermeture pour le 20 juin, aussi la Ville a-t-elle officiellement demandé au ministère de prendre une injonction

contre Bomar Contractors Ltd. Selon Claude Ouimet, ingénieur de la Ville, le propriétaire du dépotoir à ciel ouvert lui aurait clairement laissé comprendre qu'il n'avait nullement l'intention de cesser ses opérations. L'information d'un porte-parole municipal selon laquelle le dépotoir devait fer-

mer le 1er juillet était inexacte et c'est bien le 20 juin dernier qu'il devait être fermé. Si la chaleur intense et l'humidité écrasante que l'on connaît présentement devaient continuer, les résidents du secteur vont passer un mois des plus pénibles, car les procédures d'injonction vont retarder la fermeture d'environ un mois.

Comme on le sait, Bomar ne trouve pas nécessaire de recouvrir les amoncellements d'ordures nauséabondes de toutes sortes qui encombrant son dépotoir, tel que requis par les règlements municipaux et provinciaux.

Tout dépendant du vent, plus il fait chaud et humide, plus le dépotoir dégage des odeurs, attire des rats et rassemble des centaines de moutets affamés.

Le ministère avait envoyé une mise en demeure à Bomar au début de juin, exigeant la fermeture du dépotoir.

Advenant le non-respect de

la mise en demeure, le ministère avait averti Bomar qu'il demanderait alors une injonction pour obtenir la fermeture du dépotoir, qui fonctionne sans permis provincial depuis avril 1973 et sans permis municipal depuis le début de 1974.

Le permis pour exploiter un terrain d'enfouissement sanitaire accordé à Bomar par le ministère de la Santé en 1967 est devenu non valable après l'entrée en vigueur, en 1973, de la nouvelle loi sur la qualité de l'environnement stipulant qu'une nouvelle demande de permis devait être alors soumise.

Bomar n'en a jamais fait la demande et a conservé le dépotoir avec un permis municipal seulement. Or, les deux sont nécessaires.

Il y a eu un changement de concessionnaire quelques jours avant l'entrée en vigueur de la loi et la Ville avait alors accordé un permis d'exploitation à Pierre Jarry, des entreprises A&P. Ce permis lui fut retiré au

début de 1974, parce qu'il n'a pas respecté les normes municipales.

Le dépotoir Bomar est aménagé dans une ancienne carrière.

La Ville a décidé de faire appel au ministère parce que la situation légale dans laquelle elle se retrouve l'empêche d'agir elle-même.

Ayant perdu sa demande d'injonction interlocutoire en novembre dernier pour fermer le dépotoir, elle doit res-Bomar. L'injonction est en pecter l'injonction accordée à vigueur jusqu'à ce qu'un jugement final soit rendu.

L'injonction permet l'exploitation du dépotoir sans aucun permis.

Grève à la CCM

Pour la première fois depuis qu'elle s'est établie à Saint-Jean dans les années '40, la compagnie CCM, qui fabrique de l'équipement pour les joueurs de hockey, fait face à une grève légale de ses 300 employés.

Ces syndiqués sont membres du Syndicat international des travailleurs du bois d'Amérique (ITQ).

Selon le porte-parole syndical, Marcel Hubert, les syndiqués n'avaient pas d'autres choix puisque la compagnie leur offrait une hausse de sa-

laire "ridicule" de 67 cents l'heure réparti sur trois ans et sans clause d'indexation.

Les syndiqués, eux, veulent \$1.50 l'heure et l'indexation des salaires au coût de la vie.

Plusieurs syndiqués, en fait, ne gagneraient pas actuellement le salaire minimum, mais la compagnie se serait engagée à leur donner "au moins" le salaire minimum. Ainsi, des employés féminins ne gagneraient que \$2.44 l'heure.

optez pour
les
portes
Rusco
... belles et
invitantes

Les portes Rusco en ALU ressemblent l'aspect d'une demeure. Conçues par des artisans, elles allient la beauté et la solidité — elles représentent un sommet d'élégance et de protection en éliminant les courants d'air elles assurent à votre demeure un confort maximum et ne nécessitent aucune entretien. Choisissez votre maintenant... nous vous offrons de 15 couleurs différentes. N'oubliez pas: les portes Rusco, c'est de l'ALU.

Estimation gratuite —

garantie écrite

Plus de 40.000 clients satisfaits au Québec

Facilité de paiement

RUSCO

HOME SPECIALTIES (1962) INC.

9095, boul. Saint-Laurent, Montréal 381-2511

Au service des propriétaires québécois depuis 1952



K. M. DINARD

ASSISTEZ GRATUITEMENT
à la séance d'information de
L'ATELIER DU CONTRÔLE MENTAL
LA RÉALITÉ
DE LA PERCEPTION
EXTRA-SENSIBILE

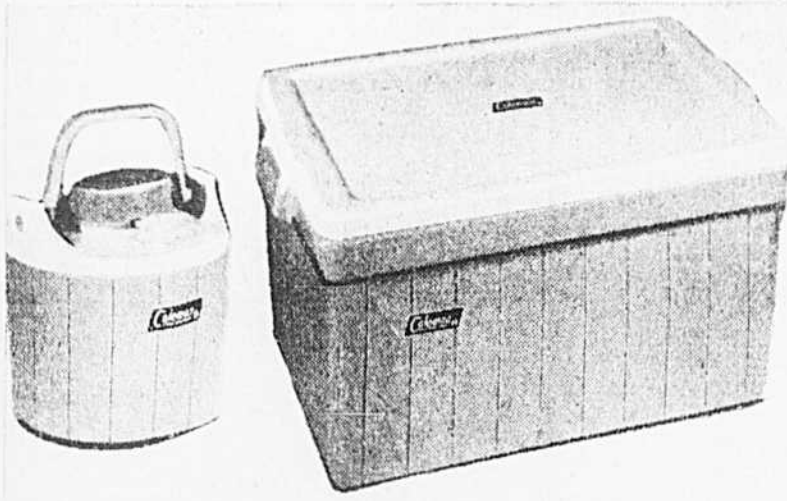
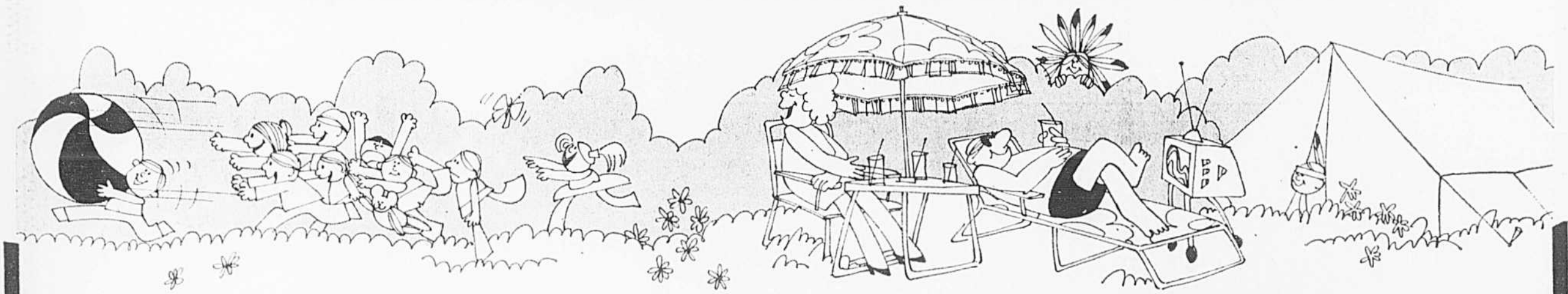
LUNDI LE 7 JUILLET
19 H 30

HÔTEL SHERATON MONT-ROYAL

1455, rue PEEL

Pour renseignements: 845-4473

Bons achats de dernière minute pour vos loisirs d'été



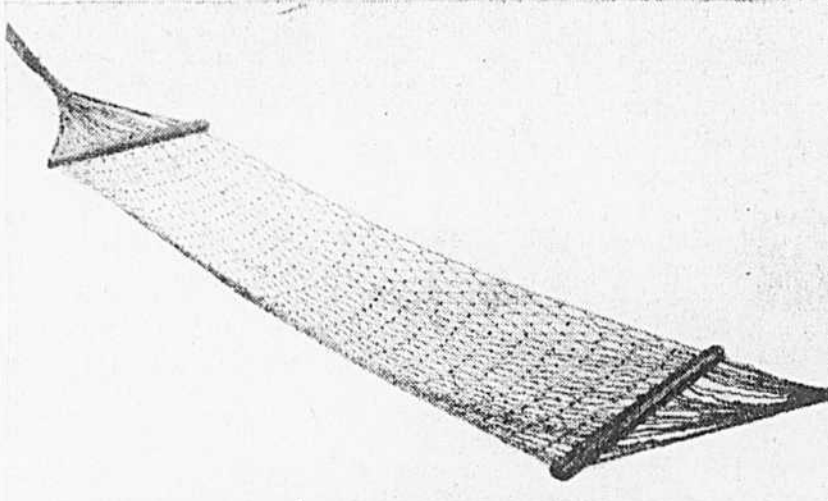
Ensemble de pique-nique

Prix courant Eaton
18.98

16⁹⁹

l'ens.

De Coleman, glacière "Dura-Bond" de 24 pintes à isolation en uréthane et couvercle à enclencher, cruche assortie d'environ 128 oz avec bec-verseur. Couleur orange et dessus blanc.



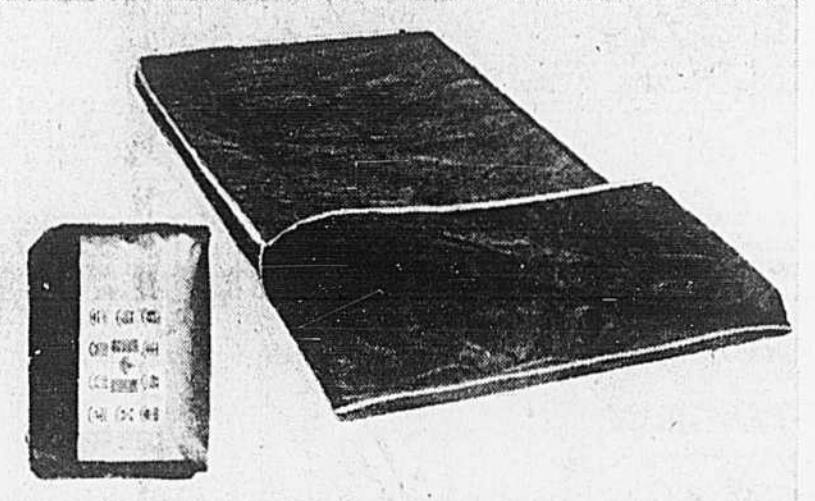
Farniente dans un hamac

Prix courant Eaton
11.98

10⁷⁹

ch.

Installez ce grand hamac bien à l'ombre pour l'été. Robuste sanglage de nylon retenu par des barres de bois avec suspension en corde et bague d'acier. Antimoississure. Bleu.



Sac de couchage "Voyageur"

Prix courant Eaton
19.98

17⁹⁹

ch.

Convient bien pour les belles excursions de camping. Entièrement recouvert de nylon imperméabilisé et rembourré de 2 lb de polyester traité "Sanitized". Glissière autour. Deux tons (sans choix). Env. 30" x 80".



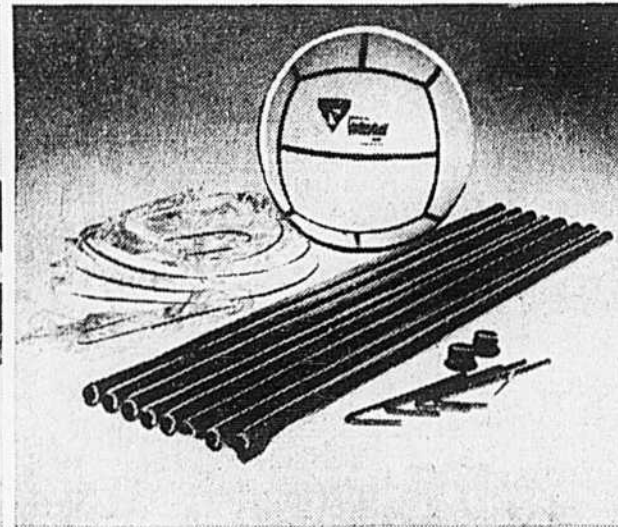
Balles «Golfmaster»

Prix Eaton

5⁷⁹

douz.

Achetez-en par boîte de douze. Ces balles de golf fabriquées au Canada sont extra-résistantes, de longue portée et résistent à l'éclatement.



Jeu de volley-ball

Prix courant Eaton
13.98

11⁹⁹

l'ens.

S'installe rapidement dans un jardin ou sur la plage. Poteaux à sections en acier, filet de nylon, ballon réglementaire en vinyle blanc et règles du jeu.



Patins à roulettes

Prix courant Eaton
8.49

7⁵⁹

la paire

Acier très résistant, larges roulettes à double roulement à billes, renfort de cuir au talon et coussinement de feutre au cou-de-pied. Réglables pour enfants.



Gilet de sécurité

Prix courant Eaton
15.98

13⁹⁹

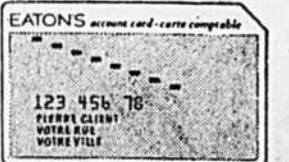
ch.

En nylon imperméabilisé, à cellules d'air, avec glissière en nylon, taille élastifiée, bas coulissé. Couleur orange. Tailles: P(32-36), M(38-42), G(44-48), TG(48 et plus).

Eaton Centre-ville (cinquième étage) et à tous les autres magasins Eaton y compris à ou par Sherbrooke au Carrefour de l'Estrie et Ottawa Bayshore. Rayon 261.

Venez ou téléphonez
842-9211.

Utilisez votre carte-comptable Eaton.



MONTREAL
677, rue Ste-Catherine ouest.

POINTE-CLAIRE
Centre commercial
Fairview

ANJOU
Les Galeries
d'Anjou

MAIL CAVENDISH
Boul. Cavendish,
quartier Côte St-Luc.

CARREFOUR LAVAL
Sortie 7 de l'autoroute, Laval.

MAGASIN-ENTREPOT
4505 Hickmore

LANGELIER
(Centre d'aubaines)
Centre commercial
Langelier

LASALLE
(Centre d'aubaines)
Centre commercial
Pont-Mercier

HEURES D'OUVERTURE EATON
Lundi, mardi, mercredi de 9 h 30 à 18 h 00
Jeudi, vendredi de 9 h 30 à 21 h 00
Samedi de 9 h 00 à 17 h 00

LA CARTE COMPTABLE EATON:
Une façon moderne de magasiner.
Le standard téléphonique
ouvre à 8h30, 842-9211

EATON